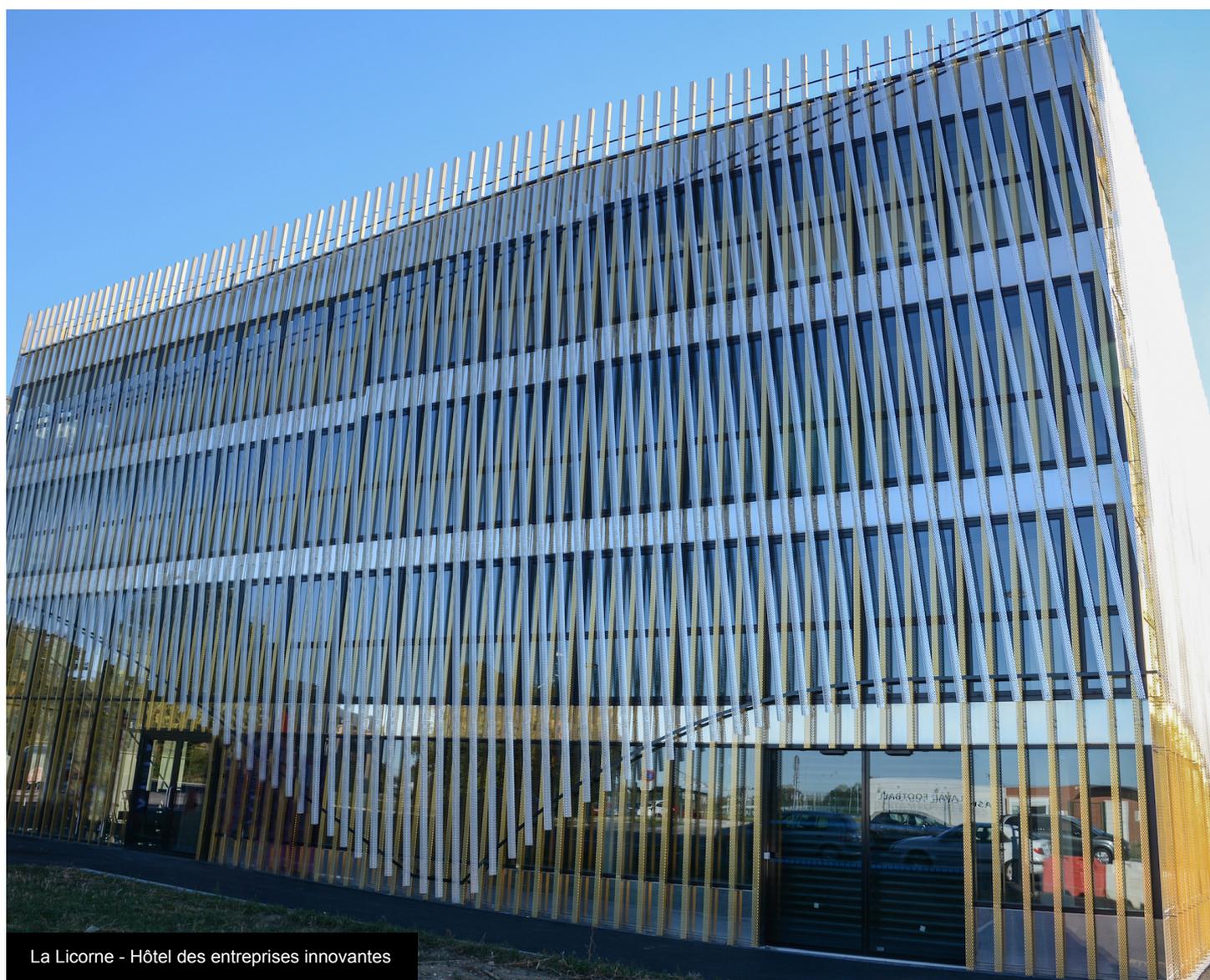


BUDGET PRIMITIF

2017



La Licorne - Hôtel des entreprises innovantes

Ahuillé - Argentré - Bonchamp - Châlons-du-Maine - Changé - La Chapelle- Anthenaïse
Entrammes - Forcé - Laval - L'Huisserie - Louverné - Louvigné - Montfleurs
Montigné-le-Brillant - Nuillé-sur-Vicoin - Parné-sur-Roc - St-Berthevin
St-Germain-le-Fouilloux - St-Jean-sur-Mayenne - Soulgé-sur-Ouette



SOMMAIRE

Informations générales

Budget Principal

Budget Terrains

Budget Bâtiments

Budget Transports

Budget Déchets ménagers

Budget Cité de la Réalité Virtuelle

Budget Eau

Budget DSP Eau

Budget Assainissement

Budget DSP Assainissement

Budget Principal

N° SIRET : 24530033000264

M 14

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	BP 2017
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	100 227
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	619
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	100 986

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
45 177 405	47 177 130	447,36 €	404,26 €

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	478	347
2	Produit des impositions directes/population	374	328
2bis	Produit des impositions directes/population corrigés des reversements	321	114
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	534	420
4	Dépenses d'équipement brut/population	114	101
5	Encours de la dette/population	439	396
6	DGF/population	109	142
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	24%	33%
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96%	90%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	21%	38%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	82%	94%

* *Source : DGCL, les collectivités locales en chiffres 2016*

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transm

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales o

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - (2) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

- III - Les provisions sont semi- budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

- IV- La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget précédent de l'exercice précédent.

- V – Le présent budget a été voté (6) :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	54 567 190,00	54 567 190,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		54 567 190,00	54 567 190,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	21 671 590,00	21 671 590,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		21 671 590,00	21 671 590,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	76 238 780,00	76 238 780,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 511 140,00		4 543 540,00	4 543 540,00	4 543 540,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	9 064 130,00		11 761 970,00	11 761 970,00	11 761 970,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	15 722 500,00		13 787 500,00	13 787 500,00	13 787 500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 665 080,00		16 241 180,00	16 241 180,00	16 241 180,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	45 962 850,00		46 334 190,00	46 334 190,00	46 334 190,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 535 000,00		1 487 000,00	1 487 000,00	1 487 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	41 500,00		61 500,00	61 500,00	61 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)	345 000,00		345 000,00	345 000,00	345 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	47 884 350,00		48 227 690,00	48 227 690,00	48 227 690,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	1 225 265,00		1 043 400,00	1 043 400,00	1 043 400,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	5 284 600,00		5 296 100,00	5 296 100,00	5 296 100,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	6 509 865,00		6 339 500,00	6 339 500,00	6 339 500,00
	TOTAL	54 394 215,00		54 567 190,00	54 567 190,00	54 567 190,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 567 190,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	253 055,00		174 000,00	174 000,00	174 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 034 000,00		1 244 560,00	1 244 560,00	1 244 560,00
73	IMPOTS ET TAXES	38 722 000,00		38 919 000,00	38 919 000,00	38 919 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	13 433 660,00		13 129 500,00	13 129 500,00	13 129 500,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	308 100,00		454 700,00	454 700,00	454 700,00
	Total des recettes de gestion courante	53 750 815,00		53 921 760,00	53 921 760,00	53 921 760,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	53 800 815,00		53 971 760,00	53 971 760,00	53 971 760,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	593 400,00		595 430,00	595 430,00	595 430,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	593 400,00		595 430,00	595 430,00	595 430,00
	TOTAL	54 394 215,00		54 567 190,00	54 567 190,00	54 567 190,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 567 190,00
--	----------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	5 744 070,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	712 500,00		579 900,00	579 900,00	579 900,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	4 927 805,00		7 578 360,00	7 578 360,00	7 578 360,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 900,00		297 200,00	297 200,00	297 200,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 170 700,00		2 977 700,00	2 977 700,00	2 977 700,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	11 061 905,00		11 433 160,00	11 433 160,00	11 433 160,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 344 530,00		9 543 000,00	9 543 000,00	9 543 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			100 000,00	100 000,00	100 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	4 344 530,00		9 643 000,00	9 643 000,00	9 643 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	15 406 435,00		21 076 160,00	21 076 160,00	21 076 160,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	593 400,00		595 430,00	595 430,00	595 430,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	593 400,00		595 430,00	595 430,00	595 430,00
	TOTAL	15 999 835,00		21 671 590,00	21 671 590,00	21 671 590,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 671 590,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	1 256 739,00		530 700,00	530 700,00	530 700,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	7 512 231,00		14 192 390,00	14 192 390,00	14 192 390,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	8 768 970,00		14 723 090,00	14 723 090,00	14 723 090,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	721 000,00		580 000,00	580 000,00	580 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS			29 000,00	29 000,00	29 000,00
	Total des recettes financières	721 000,00		609 000,00	609 000,00	609 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	9 489 970,00		15 332 090,00	15 332 090,00	15 332 090,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 225 265,00		1 043 400,00	1 043 400,00	1 043 400,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	5 284 600,00		5 296 100,00	5 296 100,00	5 296 100,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 509 865,00		6 339 500,00	6 339 500,00	6 339 500,00
	TOTAL	15 999 835,00		21 671 590,00	21 671 590,00	21 671 590,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 671 590,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	5 744 070,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 543 540,00		4 543 540,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 761 970,00		11 761 970,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 787 500,00		13 787 500,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 241 180,00		16 241 180,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	1 487 000,00		1 487 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	61 500,00		61 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	345 000,00	5 296 100,00	5 641 100,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 043 400,00	1 043 400,00
Dépenses de fonctionnement - Total		48 227 690,00	6 339 500,00	54 567 190,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 567 190,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		595 430,00	595 430,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	9 543 000,00		9 543 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	579 900,00		579 900,00
204	SUBVENTION D' EQUIPEMENTS VERSEES	7 578 360,00		7 578 360,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	297 200,00		297 200,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	2 977 700,00		2 977 700,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	100 000,00		100 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		21 076 160,00	595 430,00	21 671 590,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 671 590,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	174 000,00		174 000,00
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 244 560,00		1 244 560,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	38 919 000,00		38 919 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	13 129 500,00		13 129 500,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	454 700,00		454 700,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000,00	595 430,00	645 430,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		53 971 760,00	595 430,00	54 567 190,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 567 190,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	580 000,00		580 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	530 700,00		530 700,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (sauf 1688 non budgétaire)	14 192 390,00		14 192 390,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		5 296 100,00	5 296 100,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 043 400,00	1 043 400,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	29 000,00		29 000,00
Recettes d'investissement - Total		15 332 090,00	6 339 500,00	21 671 590,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 671 590,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 511 140,00	4 543 540,00	4 543 540,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	56 250,00	58 780,00	58 780,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	737 000,00	750 850,00	750 850,00
60622	CARBURANTS	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60623	ALIMENTATION	1 780,00	2 980,00	2 980,00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	100,00	100,00	100,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	29 100,00	24 900,00	24 900,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	28 000,00	51 050,00	51 050,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	7 740,00	7 390,00	7 390,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	41 800,00	38 550,00	38 550,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	8 900,00	19 050,00	19 050,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	55 000,00	26 600,00	26 600,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	30 600,00	31 080,00	31 080,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	12 000,00	800,00	800,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	290 900,00	44 000,00	44 000,00
615221	ENTRETIEN ET REPARATION SUR BATIMENTS PUBLICS	79 300,00	95 700,00	95 700,00
615228	ENTRETIEN ET REPARATION SUR AUTRES BATIMENTS	20 000,00	23 230,00	23 230,00
615231	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR VOIRIES	162 500,00	399 500,00	399 500,00
615232	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR RESEAUX	96 500,00	81 700,00	81 700,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	13 050,00	13 000,00	13 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	24 500,00	28 000,00	28 000,00
6156	MAINTENANCE	287 890,00	301 660,00	301 660,00
6168	AUTRES PRIMES D ASSURANCES	57 375,00	52 000,00	52 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	130 800,00	184 800,00	184 800,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	22 410,00	20 810,00	20 810,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	39 250,00	35 050,00	35 050,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	426 550,00	422 800,00	422 800,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	4 200,00	4 200,00	4 200,00
6226	HONORAIRES	27 270,00	18 770,00	18 770,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6228	DIVERS	605 500,00	627 340,00	627 340,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	28 000,00	26 300,00	26 300,00
6232	FETES ET CEREMONIES	22 600,00	22 600,00	22 600,00
6237	PUBLICATIONS	132 000,00	127 000,00	127 000,00
6238	DIVERS	150 000,00	158 000,00	158 000,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	100,00	100,00	100,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	8 450,00	7 600,00	7 600,00
6256	MISSIONS	13 600,00	12 000,00	12 000,00
6257	RECEPTIONS	12 150,00	11 670,00	11 670,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	41 350,00	44 000,00	44 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	68 400,00	61 750,00	61 750,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 055,00	1 050,00	1 050,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	179 580,00	187 410,00	187 410,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	3 700,00	5 350,00	5 350,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	103 900,00	111 500,00	111 500,00
62875	REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	231 780,00	197 350,00	197 350,00
6288	AUTRES	8 000,00	8 000,00	8 000,00
63512	TAXES FONCIERES	166 300,00	153 200,00	153 200,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	16 910,00	16 970,00	16 970,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	9 064 130,00	11 761 970,00	11 761 970,00
6217	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE -COMMUNE MEMBRE DU GFP	15 500,00	83 110,00	83 110,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	115 080,00	139 590,00	139 590,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	4 012 020,00	5 505 300,00	5 505 300,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	147 930,00	177 240,00	177 240,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	1 160 860,00	1 388 670,00	1 388 670,00
64131	REMUNERATION	780 620,00	909 610,00	909 610,00
64162	REMUN. EMPLOIS D'AVENIR	21 080,00	17 810,00	17 810,00
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	12 100,00	26 750,00	26 750,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	985 660,00	1 193 480,00	1 193 480,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	1 397 430,00	1 772 970,00	1 772 970,00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	52 990,00	59 490,00	59 490,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	274 000,00	310 000,00	310 000,00
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	730,00	1 870,00	1 870,00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	73 000,00	156 670,00	156 670,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	15 130,00	19 410,00	19 410,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	15 722 500,00	13 787 500,00	13 787 500,00
739113	REVERSEMENTS CONVENTIONNELS DE FISCALITE	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73921	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	7 412 000,00	5 477 000,00	5 477 000,00
73922	DOTATION SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	8 290 500,00	8 290 500,00	8 290 500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 665 080,00	16 241 180,00	16 241 180,00
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS, VALEURS SIMILAIRES	1 185 000,00	1 185 000,00	1 185 000,00
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 099 835,00	2 500 000,00	2 500 000,00
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	230 000,00	230 000,00	230 000,00
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	1 000,00	500,00	500,00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	86 500,00	86 820,00	86 820,00
6535	FORMATIONS ELUS	2 800,00	1 000,00	1 000,00
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	2 998 000,00	3 043 000,00	3 043 000,00
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	220 000,00	185 000,00	185 000,00
657341	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	230 000,00	218 500,00	218 500,00
657358	SUBVENTION FONCTAUX AUTRES GROUPEMENTS	129 000,00	129 000,00	129 000,00
657364	SUBVENTION FCT SPIC	5 095 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ORGANISMES	219 000,00	219 300,00	219 300,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	5 167 135,00	4 641 250,00	4 641 250,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	1 810,00	1 810,00	1 810,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		45 962 850,00	46 334 190,00	46 334 190,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	1 535 000,00	1 487 000,00	1 487 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	1 535 000,00	1 487 000,00	1 487 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	41 500,00	61 500,00	61 500,00
6713	CHARGES EXCEPTIONNELLES SECOURS ET DOTS	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	40 000,00	60 000,00	60 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)	345 000,00	345 000,00	345 000,00
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	345 000,00	345 000,00	345 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		47 884 350,00	48 227 690,00	48 227 690,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 225 265,00	1 043 400,00	1 043 400,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	5 284 600,00	5 296 100,00	5 296 100,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	5 284 600,00	5 296 100,00	5 296 100,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 509 865,00	6 339 500,00	6 339 500,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 509 865,00	6 339 500,00	6 339 500,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		54 394 215,00	54 567 190,00	54 567 190,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 567 190,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	253 055,00	174 000,00	174 000,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	228 055,00	149 000,00	149 000,00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 034 000,00	1 244 560,00	1 244 560,00
7022	COUPES DE BOIS	13 000,00	30 000,00	30 000,00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	230 600,00	213 500,00	213 500,00
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	701 400,00	694 960,00	694 960,00
70632	REDEVANCES A CARACTERE DE LOISIRS	1 000,00	900,00	900,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70845	MISE A DISPO PERSONNEL FACTUREE - COMMUNE MEMBRE DU GFP		195 000,00	195 000,00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	38 000,00	38 200,00	38 200,00
70875	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP		22 000,00	22 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	38 722 000,00	38 919 000,00	38 919 000,00
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	25 706 000,00	26 123 000,00	26 123 000,00
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	9 203 000,00	9 379 000,00	9 379 000,00
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1 627 000,00	1 792 000,00	1 792 000,00
73114	IMPOSITIONS FORFAITAIRES SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	412 000,00	433 000,00	433 000,00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	153 000,00	160 000,00	160 000,00
7323	FNGIR	272 000,00	272 000,00	272 000,00
7325	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES	989 000,00	500 000,00	500 000,00
7328	AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITE	30 000,00	80 000,00	80 000,00
7362	TAXES DE SEJOUR	180 000,00	180 000,00	180 000,00
7388	AUTRES TAXES DIVERSES	150 000,00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	13 433 660,00	13 129 500,00	13 129 500,00
74124	DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	2 178 000,00	1 605 000,00	1 605 000,00
74126	DOTATION DE COMPENSATION DES GROUPEMENTS DE COMMUNES	9 603 000,00	9 430 000,00	9 430 000,00
74712	PARTICIPATION ETAT- EMPLOIS D AVENIR	115 560,00	128 200,00	128 200,00
74718	AUTRES	20 700,00	82 000,00	82 000,00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	50 000,00		
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	114 000,00	109 500,00	109 500,00
74741	PARTICIPATION COMMUNE MEMBRE DFP		2 000,00	2 000,00
7477	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	279 000,00	259 000,00	259 000,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	167 400,00	774 800,00	774 800,00
748313	DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TP	143 000,00	143 000,00	143 000,00
748314	DOTATION UNIQUE DES COMPENSATIONS SPECIFIQUES A LA TP	90 000,00		
74833	ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE- CVAE CFE	7 000,00		
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES		596 000,00	596 000,00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	666 000,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	308 100,00	454 700,00	454 700,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	161 600,00	272 100,00	272 100,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	146 500,00	182 600,00	182 600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		53 750 815,00	53 921 760,00	53 921 760,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		53 800 815,00	53 971 760,00	53 971 760,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	593 400,00	595 430,00	595 430,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	593 400,00	595 430,00	595 430,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		593 400,00	595 430,00	595 430,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	54 394 215,00	54 567 190,00	54 567 190,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 567 190,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	712 500,00	579 900,00	579 900,00
202	NUMERISATION DU CADASTRE - FRAIS DOCUMENTS D'URBANISMET	200 000,00	300 000,00	300 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	315 000,00	180 800,00	180 800,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	197 500,00	99 100,00	99 100,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	4 927 805,00	7 578 360,00	7 578 360,00
204111	SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT - BIENS MOBILIERES MATERIEL ETUDES	38 000,00	39 800,00	39 800,00
204122	SUBVENTION EQUIPEMENT REGION - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	18 750,00	18 750,00	18 750,00
204132	SUBVENTION EQUIPEMENT DEPARTEMENT - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	250 000,00	966 700,00	966 700,00
2041411	SUBV. EQUIPEMENT VERSEES AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP-BIENS MATERIELS ETUDES	60 370,00	17 800,00	17 800,00
2041412	SUBV. EQUIPEMENT VERSEES AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP- BATIMENTS ET INSTALLATIONS	730 000,00	2 451 000,00	2 451 000,00
2041582	SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES GROUPEMENTS - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2041642	SUBV.EQUIPEMENTS ORG. PUBLICS-SPIC-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	320 000,00		
2041643	SUBV. EQUIPT ETAB.PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIALS PROJET INTERET NATIONAL	100 000,00	100 000,00	100 000,00
204172	SUBVENTION EQUIPEMENT ETABLISSEMENTS PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 000,00	33 100,00	33 100,00
204182	SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	25 000,00	165 500,00	165 500,00
20421	SUBV.EQUIPT PERS.DT PRIVE- BIENS MOBILIERES MATERIELS ET ETUDES	1 215 785,00	393 250,00	393 250,00
20422	SUBV.EQUIPT AUX PERSONNES DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 667 900,00	2 892 460,00	2 892 460,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	250 900,00	297 200,00	297 200,00
2111	TERRAINS NUS		50 000,00	50 000,00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	2 000,00	19 000,00	19 000,00
2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI -INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	50 000,00	10 000,00	10 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	5 000,00	8 000,00	8 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	95 000,00	46 700,00	46 700,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	29 600,00	86 600,00	86 600,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	69 300,00	76 900,00	76 900,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	5 170 700,00	2 977 700,00	2 977 700,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	3 311 500,00	855 000,00	855 000,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	122 000,00	63 000,00	63 000,00
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	1 737 200,00	2 059 700,00	2 059 700,00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	11 061 905,00	11 433 160,00	11 433 160,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 344 530,00	9 543 000,00	9 543 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 180 000,00	3 405 000,00	3 405 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	235 000,00	238 000,00	238 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	900 000,00	900 000,00	900 000,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 530,00		
166	REFINANCEMENT DE DETTES		5 000 000,00	5 000 000,00
16876	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	25 000,00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		100 000,00	100 000,00
261	TITRES DE PARTICIPATION		100 000,00	100 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	4 344 530,00	9 643 000,00	9 643 000,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	15 406 435,00	21 076 160,00	21 076 160,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	593 400,00	595 430,00	595 430,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>593 400,00</i>	<i>595 430,00</i>	<i>595 430,00</i>
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	210 200,00	202 490,00	202 490,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	193 900,00	199 820,00	199 820,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	188 900,00	192 720,00	192 720,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	400,00	400,00	400,00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	593 400,00	595 430,00	595 430,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	15 999 835,00	21 671 590,00	21 671 590,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
21 671 590,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	1 256 739,00	530 700,00	530 700,00
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	900 000,00	424 100,00	424 100,00
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES REGIONS	170 000,00		
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	128 709,00	80 000,00	80 000,00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	20 000,00		
13241	SUBVENTIONS EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES COMMUNES	38 030,00	12 600,00	12 600,00
1343	MEMBRE DU GFP FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSF.PLAN D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE PAE		14 000,00	14 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	7 512 231,00	14 192 390,00	14 192 390,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	6 612 231,00	8 292 390,00	8 292 390,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	900 000,00	900 000,00	900 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTES		5 000 000,00	5 000 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	8 768 970,00	14 723 090,00	14 723 090,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	721 000,00	580 000,00	580 000,00
10222	F.C.T.V.A.	571 000,00	430 000,00	430 000,00
10223	T.L.E.	150 000,00	150 000,00	150 000,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS		29 000,00	29 000,00
	Total des recettes financières	721 000,00	609 000,00	609 000,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	9 489 970,00	15 332 090,00	15 332 090,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 225 265,00	1 043 400,00	1 043 400,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	5 284 600,00	5 296 100,00	5 296 100,00
2802	AMORT FRAIS DOC URBA CADASTRE	1 100,00	1 430,00	1 430,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	99 000,00	98 930,00	98 930,00
2804111	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT-BIENS MOBILIERS ETUDES	98 200,00	104 950,00	104 950,00
2804112	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	13 000,00	13 000,00	13 000,00
2804121	AMORT. SUBV. EQUIP VERSEE A LA REGION (EX)	124 100,00	124 054,00	124 054,00
2804122	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT REGION - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	50 500,00	50 390,00	50 390,00
2804131	AMORT. SUBV. EQUIP. VERSEES DEPARTEMENT (EX)	311 200,00	311 140,00	311 140,00
2804132	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT DEPARTEMENT - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	21 200,00	21 180,00	21 180,00
28041411	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES - BIENS MOBILIERS ETUDES	350 300,00	354 270,00	354 270,00
28041412	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	174 100,00	201 120,00	201 120,00
28041582	AMORT. SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES GROUPEMENTS - BAT. ET INSTALLATIONS	490 800,00	524 120,00	524 120,00
28041642	AMO SUBV EQUIPEMENT ORG PUBLICS SPIC - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	23 600,00	25 706,00	25 706,00
28041643	AMO SUBV EQUIPEMENT EPIC PROJET D'INTERET NATIONAL	54 400,00	54 370,00	54 370,00
2804171	AMORTIS. SUBV AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS (EX)	73 300,00	73 310,00	73 310,00
2804172	AMORT.SUBV.EQUIPEMENT AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	6 500,00	7 140,00	7 140,00
2804181	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS BIENS MOBILIERS ETUDES	57 800,00	57 810,00	57 810,00
2804182	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	71 200,00	79 200,00	79 200,00
280421	AMORT.SUBV.EQUIP VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BIENS MOBILIERS ETUDES	1 534 100,00	1 345 280,00	1 345 280,00
280422	AMORT.SUBV.EQUIP VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTALL.	1 048 500,00	1 117 050,00	1 117 050,00
2804411	AMORTIS. SUBV EN NATURE ORGANISMES PUBLICS (EX)	44 300,00	44 270,00	44 270,00
28051	AMT CONCESSIONS DROITS BREVETS LOGICIELS	19 800,00	27 640,00	27 640,00
28088	AMORT AUTRES IMMOS INCORPORELLES	400,00	370,00	370,00
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	5 300,00	5 380,00	5 380,00
281318	AMORTISS BATIMENTS PUBLICS AUTRES	39 700,00	39 710,00	39 710,00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	3 500,00	31 010,00	31 010,00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	10 700,00	10 630,00	10 630,00
28138	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPO AUTRES CONSTRUCTIONS	55 300,00	55 280,00	55 280,00
28145	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	1 800,00	1 800,00	1 800,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	8 200,00	8 190,00	8 190,00
281732	IMMEUBLE DE RAPPORT		1 730,00	1 730,00
281735	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	5 800,00	4 010,00	4 010,00
281738	AMORT. AUTRES CONSTRUCTIONS	6 500,00	6 490,00	6 490,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	59 300,00	59 240,00	59 240,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	64 700,00	68 090,00	68 090,00
28184	MOBILIER	64 600,00	67 450,00	67 450,00
28188	AUTRES	291 800,00	300 360,00	300 360,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 509 865,00	6 339 500,00	6 339 500,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 509 865,00	6 339 500,00	6 339 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		15 999 835,00	21 671 590,00	21 671 590,00

+
RESTES A REALISER N-1 (10)
+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
21 671 590,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

		IV - ANNEXES					IV	IV - ANNEXES					IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					A1	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)					A1
Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL	
INVESTISSEMENT						INVESTISSEMENT							
DEPENSES						DEPENSES							
Dépenses réelles	9 543 000,00	608 000,00		1 240 500,00	89 600,00	1 169 500,00	33 000,00		2 007 350,00	4 102 300,00	2 282 910,00	21 076 160,00	
- Equipements municipaux (2)		608 000,00			89 600,00	1 039 500,00	33 000,00		10 000,00	1 456 300,00	618 400,00	3 854 800,00	
- Equip. non municipaux (r204) (3)				1 240 500,00		30 000,00			1 997 350,00	2 646 000,00	1 664 510,00	7 578 360,00	
- Opérations financières	9 543 000,00					100 000,00						9 643 000,00	
Dépenses d'ordre	595 430,00											595 430,00	
Total dépenses de l'exercice	10 138 430,00	608 000,00		1 240 500,00	89 600,00	1 169 500,00	33 000,00		2 007 350,00	4 102 300,00	2 282 910,00	21 671 590,00	
RAR N-1 et reports													
Total cumulé dépenses d'investissement	10 138 430,00	608 000,00		1 240 500,00	89 600,00	1 169 500,00	33 000,00		2 007 350,00	4 102 300,00	2 282 910,00	21 671 590,00	
RECETTES						RECETTES							
Total recettes de l'exercice	21 140 890,00	150 000,00		80 000,00	12 600,00				274 100,00		14 000,00	21 671 590,00	
RAR N-1 et reports													
Total cumulé recettes d'investissement	21 140 890,00	150 000,00		80 000,00	12 600,00				274 100,00		14 000,00	21 671 590,00	
FONCTIONNEMENT						FONCTIONNEMENT							
DEPENSES						DEPENSES							
Total dépenses de l'exercice	25 759 000,00	13 163 670,00	3 043 000,00	1 228 640,00	3 045 890,00	2 625 790,00	97 450,00		302 870,00	1 069 820,00	4 231 060,00	54 567 190,00	
RAR N-1 et reports													
Total cumulé dépenses de fonctionnement	25 759 000,00	13 163 670,00	3 043 000,00	1 228 640,00	3 045 890,00	2 625 790,00	97 450,00		302 870,00	1 069 820,00	4 231 060,00	54 567 190,00	
RECETTES						RECETTES							
Total recettes de l'exercice	51 288 430,00	678 600,00		80 700,00	207 000,00	811 660,00	149 600,00		88 900,00	86 300,00	1 176 000,00	54 567 190,00	
RAR N-1 et reports													
Total cumulé recettes de fonctionnement	51 288 430,00	678 600,00		80 700,00	207 000,00	811 660,00	149 600,00		88 900,00	86 300,00	1 176 000,00	54 567 190,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES				IV	IV - ANNEXES				IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				A1	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES						DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		10 138 430,00	608 000,00		1 240 500,00	89 600,00	1 169 500,00	33 000,00		2 007 350,00	4 102 300,00	2 282 910,00	21 671 590,00
Dépenses réelles		9 543 000,00	608 000,00		1 240 500,00	89 600,00	1 169 500,00	33 000,00		2 007 350,00	4 102 300,00	2 282 910,00	21 076 160,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	9 543 000,00											9 543 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		246 000,00			2 800,00					305 000,00	26 100,00	579 900,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				1 240 500,00		30 000,00			1 997 350,00	2 646 000,00	1 664 510,00	7 578 360,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		110 000,00			31 400,00	38 500,00			10 000,00		31 300,00	297 200,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		252 000,00			55 400,00	1 001 000,00	33 000,00			1 120 000,00	516 300,00	2 977 700,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS						100 000,00						100 000,00
Opérations d'équipement													
Opérations pour compte de tiers													
Dépenses d'ordre													
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	595 430,00											595 430,00

RECETTES													
RECETTES						RECETTES							
Total recettes d'investissement		21 140 890,00	150 000,00		80 000,00	12 600,00				274 100,00		14 000,00	21 671 590,00
Recettes réelles		14 801 390,00	150 000,00		80 000,00	12 600,00				274 100,00		14 000,00	15 332 090,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	29 000,00											29 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	580 000,00											580 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		150 000,00		80 000,00	12 600,00				274 100,00		14 000,00	530 700,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	14 192 390,00											14 192 390,00
Opérations pour compte de tiers													
Recettes d'ordre													
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 339 500,00											6 339 500,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 043 400,00											1 043 400,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 296 100,00											5 296 100,00

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES						DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		25 759 000,00	13 163 670,00	3 043 000,00	1 228 640,00	3 045 890,00	2 625 790,00	97 450,00		302 870,00	1 069 820,00	4 231 060,00	54 567 190,00
Dépenses réelles		19 419 500,00	13 163 670,00	3 043 000,00	1 228 640,00	3 045 890,00	2 625 790,00	97 450,00		302 870,00	1 069 820,00	4 231 060,00	48 227 690,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 069 320,00			17 500,00	768 080,00	876 870,00	97 000,00		175 150,00	844 450,00	695 170,00	4 543 540,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		11 739 030,00			19 310,00	1 370,00	450,00		220,00	220,00	1 370,00	11 761 970,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 787 500,00											13 787 500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 800 000,00	355 320,00	3 043 000,00	1 211 140,00	2 258 500,00	1 747 550,00			126 000,00	225 150,00	3 474 520,00	16 241 180,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 487 000,00											1 487 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									1 500,00		60 000,00	61 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	345 000,00											345 000,00
Dépenses d'ordre													
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 339 500,00											6 339 500,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 043 400,00											1 043 400,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 296 100,00											5 296 100,00

RECETTES													
RECETTES						RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		51 288 430,00	678 600,00		80 700,00	207 000,00	811 660,00	149 600,00		88 900,00	86 300,00	1 176 000,00	54 567 190,00
Recettes réelles		50 693 000,00	678 600,00		80 700,00	207 000,00	811 660,00	149 600,00		88 900,00	86 300,00	1 176 000,00	53 971 760,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		149 000,00									25 000,00	174 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		305 200,00			180 000,00	696 460,00	32 000,00			30 900,00		1 244 560,00
73	IMPOTS ET TAXES	38 919 000,00											38 919 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	11 774 000,00	128 200,00		80 700,00			117 600,00		63 000,00	50 000,00	916 000,00	13 129 500,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		86 200,00			27 000,00	115 200,00			25 900,00	5 400,00	195 000,00	454 700,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 000,00									40 000,00	50 000,00
Recettes d'ordre													
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	595 430,00											595 430,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	595 430,00											595 430,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	3	4	Total
	DEPENSES (2)	25 759 000,00	13 163 670,00			38 922 670,00
	Dépenses de l'exercice	25 759 000,00	13 163 670,00			38 922 670,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 069 320,00			1 069 320,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		11 739 030,00			11 739 030,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 787 500,00				13 787 500,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 043 400,00				1 043 400,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 296 100,00				5 296 100,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 800 000,00	355 320,00			4 155 320,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 487 000,00				1 487 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	345 000,00				345 000,00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	51 288 430,00	678 600,00			51 967 030,00
	Recettes de l'exercice	51 288 430,00	678 600,00			51 967 030,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		149 000,00			149 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	595 430,00				595 430,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		305 200,00			305 200,00
73	IMPOTS ET TAXES	38 919 000,00				38 919 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	11 774 000,00	128 200,00			11 902 200,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		86 200,00			86 200,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 000,00			10 000,00
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	25 529 430,00	-12 485 070,00			13 044 360,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATION PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (non classées ailleurs)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
	DEPENSES (2)	12 835 170,00			289 500,00	22 000,00	17 000,00			
	Dépenses de l'exercice	12 835 170,00			289 500,00	22 000,00	17 000,00			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	777 820,00			269 500,00	22 000,00				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 739 030,00								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	318 320,00			20 000,00		17 000,00			
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	678 600,00								
	Recettes de l'exercice	678 600,00								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	149 000,00								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	305 200,00								
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	128 200,00								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	86 200,00								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000,00								
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-12 156 570,00			-289 500,00	-22 000,00	-17 000,00			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)		3 043 000,00		3 043 000,00
Dépenses de l'exercice		3 043 000,00		3 043 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 043 000,00		3 043 000,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-3 043 000,00		-3 043 000,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110	111	112	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114
DEPENSES (2)					3 043 000,00	
Dépenses de l'exercice					3 043 000,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				3 043 000,00	
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)					-3 043 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

(1)	Libellé	20	21	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25	Total
DEPENSES (2)					1 228 640,00			1 228 640,00
Dépenses de l'exercice					1 228 640,00			1 228 640,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				17 500,00			17 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				1 211 140,00			1 211 140,00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)					80 700,00			80 700,00
Recettes de l'exercice					80 700,00			80 700,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				80 700,00			80 700,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
Restes à réaliser - reports								
SOLED (2)					-1 147 940,00			-1 147 940,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLED (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES (2)	52 870,00	1 056 770,00	219 580,00	1 716 670,00	3 045 890,00
	Dépenses de l'exercice	52 870,00	1 056 770,00	219 580,00	1 716 670,00	3 045 890,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	52 650,00	615 690,00	93 070,00	6 670,00	768 080,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	220,00	18 580,00	510,00		19 310,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		422 500,00	126 000,00	1 710 000,00	2 258 500,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)		200 000,00	7 000,00		207 000,00
	Recettes de l'exercice		200 000,00	7 000,00		207 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		180 000,00			180 000,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		20 000,00	7 000,00		27 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-52 870,00	-856 770,00	-212 580,00	-1 716 670,00	-2 838 890,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE CHOREGRAPHIQUE	312	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323	324
	DEPENSES (2)	388 500,00		398 880,00	269 390,00	48 360,00	171 220,00		
	Dépenses de l'exercice	388 500,00		398 880,00	269 390,00	48 360,00	171 220,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	388 500,00		200 300,00	26 890,00	48 360,00	44 710,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			18 580,00			510,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			180 000,00	242 500,00		126 000,00		
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)			180 000,00	20 000,00		7 000,00		
	Recettes de l'exercice			180 000,00	20 000,00		7 000,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			180 000,00					
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				20 000,00		7 000,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-388 500,00		-218 880,00	-249 390,00	-48 360,00	-164 220,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)		2 625 660,00	130,00	2 625 790,00
	Dépenses de l'exercice		2 625 660,00	130,00	2 625 790,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		876 740,00	130,00	876 870,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 370,00		1 370,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 747 550,00		1 747 550,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)		811 660,00		811 660,00
	Recettes de l'exercice		811 660,00		811 660,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		696 460,00		696 460,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		115 200,00		115 200,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)		-1 814 000,00	-130,00	-1 814 130,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS				Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 JEUNESSE CENTRE DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR JEUNES
	DEPENSES (2)		715 130,00	1 670 990,00	104 540,00	135 000,00	130,00	
	Dépenses de l'exercice		715 130,00	1 670 990,00	104 540,00	135 000,00	130,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		338 580,00	484 620,00	53 540,00		130,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			1 370,00				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		376 550,00	1 185 000,00	51 000,00	135 000,00		
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)		38 800,00	693 360,00	79 500,00			
	Recettes de l'exercice		38 800,00	693 360,00	79 500,00			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		3 100,00	693 360,00				
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		35 700,00		79 500,00			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)		-676 330,00	-977 630,00	-25 040,00	-135 000,00	-130,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)			97 450,00	97 450,00
Dépenses de l'exercice			97 450,00	97 450,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		97 000,00	97 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		450,00	450,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)			149 600,00	149 600,00
Recettes de l'exercice			149 600,00	149 600,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		32 000,00	32 000,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		117 600,00	117 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)			52 150,00	52 150,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510	511	512	520	521	522 ACTIONS EN FAVEUR ENFANCE ET ADOLESCENCE	523	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)									97 450,00
Dépenses de l'exercice									97 450,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								97 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								450,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									149 600,00
Recettes de l'exercice									149 600,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								32 000,00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								117 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									52 150,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73	Total
DEPENSES (2)		301 870,00		1 000,00		302 870,00
Dépenses de l'exercice		301 870,00		1 000,00		302 870,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	174 150,00		1 000,00		175 150,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	220,00				220,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	126 000,00				126 000,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00				1 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		88 900,00				88 900,00
Recettes de l'exercice		88 900,00				88 900,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	63 000,00				63 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 900,00				25 900,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-212 970,00		-1 000,00		-213 970,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)		143 800,00	710 350,00	215 670,00	1 069 820,00
Dépenses de l'exercice		143 800,00	710 350,00	215 670,00	1 069 820,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 800,00	630 350,00	199 300,00	844 450,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			220,00	220,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	129 000,00	80 000,00	16 150,00	225 150,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			5 400,00	80 900,00	86 300,00
Recettes de l'exercice			5 400,00	80 900,00	86 300,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			30 900,00	30 900,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			50 000,00	50 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5 400,00		5 400,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-143 800,00	-704 950,00	-134 770,00	-983 520,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS					
		810	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813	814	815 TRANSPORTS URBAINS
DEPENSES (2)							143 800,00
Dépenses de l'exercice							143 800,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						14 800,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					129 000,00	
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)							-143 800,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
		820	821 EQUIPEMENT DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS AMNGT URBAIN	830 ENVIRONNEMENT SERVICES COMMUNS	831	832	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
DEPENSES (2)				608 300,00		102 050,00	45 150,00			170 520,00
Dépenses de l'exercice				608 300,00		102 050,00	45 150,00			170 520,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			608 300,00		22 050,00	30 000,00			169 300,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES									220,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					80 000,00	15 150,00			1 000,00
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)						5 400,00				80 900,00
Recettes de l'exercice						5 400,00				80 900,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									30 900,00
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									50 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					5 400,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)				-608 300,00		-96 650,00	-45 150,00			-89 620,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTA IRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIERE S, BATIMENTS, TX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICE PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	3 382 810,00	5 200,00	400,00			812 650,00	30 000,00	4 231 060,00
	Dépenses de l'exercice	3 382 810,00	5 200,00	400,00			812 650,00	30 000,00	4 231 060,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	681 690,00					13 480,00		695 170,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 370,00							1 370,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 639 750,00	5 200,00	400,00			799 170,00	30 000,00	3 474 520,00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	60 000,00							60 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	1 159 200,00					16 800,00		1 176 000,00
	Recettes de l'exercice	1 159 200,00					16 800,00		1 176 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	25 000,00							25 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	916 000,00							916 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	178 200,00					16 800,00		195 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000,00							40 000,00
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-2 223 610,00	-5 200,00	-400,00			-795 850,00	-30 000,00	-3 055 060,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATI ON GENERALE	3	4	Total
	DEPENSES (2)	10 138 430,00	608 000,00			10 746 430,00
	Dépenses de l'exercice	10 138 430,00	608 000,00			10 746 430,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	595 430,00				595 430,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	9 543 000,00				9 543 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		246 000,00			246 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		110 000,00			110 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		252 000,00			252 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	21 140 890,00	150 000,00			21 290 890,00
	Recettes de l'exercice	21 140 890,00	150 000,00			21 290 890,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 043 400,00				1 043 400,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	29 000,00				29 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 296 100,00				5 296 100,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	580 000,00				580 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		150 000,00			150 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	14 192 390,00				14 192 390,00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLED (2)	11 002 460,00	-458 000,00			10 544 460,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATIO N PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (non classées ailleurs)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	48
	DEPENSES (2)	568 000,00						40 000,00		
	Dépenses de l'exercice	568 000,00						40 000,00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	246 000,00								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 000,00						40 000,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	252 000,00								
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	150 000,00								
	Recettes de l'exercice	150 000,00								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	150 000,00								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLED (2)	-418 000,00						-40 000,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

(1)	Libellé	20	21	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25	Total
DEPENSES (2)					1 240 500,00			1 240 500,00
Dépenses de l'exercice					1 240 500,00			1 240 500,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				1 240 500,00			1 240 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS							
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)					80 000,00			80 000,00
Recettes de l'exercice					80 000,00			80 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				80 000,00			80 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)					-1 160 500,00			-1 160 500,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES (2)	800,00	39 000,00	49 800,00		89 600,00
	Dépenses de l'exercice	800,00	39 000,00	49 800,00		89 600,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			2 800,00		2 800,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	800,00	25 600,00	5 000,00		31 400,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		13 400,00	42 000,00		55 400,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)			12 600,00		12 600,00
	Recettes de l'exercice			12 600,00		12 600,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			12 600,00		12 600,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-800,00	-39 000,00	-37 200,00		-77 000,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE CHOREGRAPHIQUE	312	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323	324
	DEPENSES (2)			30 000,00	9 000,00	3 800,00	46 000,00		
	Dépenses de l'exercice			30 000,00	9 000,00	3 800,00	46 000,00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					2 800,00			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			24 600,00	1 000,00	1 000,00	4 000,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			5 400,00	8 000,00		42 000,00		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)						12 600,00		
	Recettes de l'exercice						12 600,00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						12 600,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)			-30 000,00	-9 000,00	-3 800,00	-33 400,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)		1 169 500,00		1 169 500,00
	Dépenses de l'exercice		1 169 500,00		1 169 500,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		30 000,00		30 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		38 500,00		38 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 001 000,00		1 001 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		100 000,00		100 000,00
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)		-1 169 500,00		-1 169 500,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS				Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 JEUNESSE CENTRE DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR JEUNES	423
	DEPENSES (2)		808 000,00	106 500,00	255 000,00				
	Dépenses de l'exercice		808 000,00	106 500,00	255 000,00				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				30 000,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		13 000,00	20 500,00	5 000,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		795 000,00	86 000,00	120 000,00				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				100 000,00				
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)		-808 000,00	-106 500,00	-255 000,00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES (2)		33 000,00	33 000,00
	Dépenses de l'exercice		33 000,00	33 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		33 000,00	33 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)		-33 000,00	-33 000,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES					
		510	511	512	520	521	522 ACTIONS EN FAVEUR ENFANCE ET ADOLESCENCE	523	524 AUTRES SERVICES	
	DEPENSES (2)									33 000,00
	Dépenses de l'exercice									33 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
23	IMMOBILISATIONS EN COURS									33 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									-33 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73	Total
DEPENSES (2)		2 007 350,00				2 007 350,00
Dépenses de l'exercice		2 007 350,00				2 007 350,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	1 997 350,00				1 997 350,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00				10 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		274 100,00				274 100,00
Recettes de l'exercice		274 100,00				274 100,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	274 100,00				274 100,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-1 733 250,00				-1 733 250,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)		25 000,00	3 903 000,00	174 300,00	4 102 300,00
Dépenses de l'exercice		25 000,00	3 903 000,00	174 300,00	4 102 300,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		255 000,00	50 000,00	305 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	25 000,00	2 601 000,00	20 000,00	2 646 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 000,00	19 300,00	31 300,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 035 000,00	85 000,00	1 120 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-25 000,00	-3 903 000,00	-174 300,00	-4 102 300,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813	814	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
DEPENSES (2)							25 000,00	
Dépenses de l'exercice							25 000,00	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES						25 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS							
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)							-25 000,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
		820	821 EQUIPEMENT DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS AMNGT URBAIN	830 ENVIRONNEMENT SERVICES COMMUNS	831	832	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
DEPENSES (2)			100 000,00	825 000,00		2 978 000,00	60 000,00			114 300,00
Dépenses de l'exercice			100 000,00	825 000,00		2 978 000,00	60 000,00			114 300,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			25 000,00		230 000,00	20 000,00			30 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			100 000,00		2 501 000,00	20 000,00			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					12 000,00				19 300,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		100 000,00	700 000,00		235 000,00	20 000,00			65 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS									
Opérations d'équipement										
Opérations pour compte de tiers										
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)										
Recettes de l'exercice										
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
Opérations pour compte de tiers										
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)			-100 000,00	-825 000,00		-2 978 000,00	-60 000,00			-114 300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTA IRES	93 AIDES A L'ENERGIE,AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES,BATIMENTS ,TX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICE PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	1 466 810,00		10 000,00			256 100,00	550 000,00	2 282 910,00
	Dépenses de l'exercice	1 466 810,00		10 000,00			256 100,00	550 000,00	2 282 910,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 300,00					5 800,00		26 100,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	914 510,00		10 000,00			190 000,00	550 000,00	1 664 510,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 000,00					19 000,00		76 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	475 000,00					41 300,00		516 300,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	14 000,00							14 000,00
	Recettes de l'exercice	14 000,00							14 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	14 000,00							14 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-1 452 810,00		-10 000,00			-256 100,00	-550 000,00	-2 268 910,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAILS DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
[...]						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
122 - 10174	21/12/2001	104 121,00	0,00	411,71	0,00	104 121,00
129 - 040430	30/12/2004	563 162,71	0,00	21 754,50	0,00	563 162,71
135 - 199043	13/03/2006	2 842 105,30	0,00	114 686,84	0,00	2 842 105,30
152 -	03/03/2011	3 552 832,00	0,00	131 837,71	0,00	3 552 832,00
5194 Billets de trésorerie						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
519 Crédits de trésorerie (Total)		7 062 221,01	0,00	268 690,76	0,00	7 062 221,01

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum aut

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					58 349 760,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					47 852 260,00									
128 - MIN227522EUR	Sté de Fin. Local	30/12/2004	01/04/2005	01/04/2006	1 594 000,00	F	Taux Fixe	4,02	4,08	EUR	A	P	O	A1
136 - MIN240593EUR	Sté de Fin. Local	26/06/2006	01/01/2007	01/04/2007	5 093 260,00	F	Taux Fixe	3,77	3,36	EUR	T	P	O	A1
141 - MIN245643EUR	Sté de Fin. Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	2 000 000,00		Taux Structuré	3,84	3,90	EUR	A	X	O	A1
142 - MIN251738EUR	Dexia Crédit Local	12/11/2007	01/12/2007	01/12/2008	3 500 000,00	F	Taux Fixe	4,66	4,73	EUR	A	P	O	A1
143 - 3 619 529 P	Crédit Foncier de France	05/11/2007	16/11/2007	16/11/2008	2 500 000,00	F	Taux Fixe	4,71	4,78	EUR	A	P	O	A1
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	2 800 000,00	F	Taux Fixe	4,42	4,42	EUR	A	P	O	A1
150 - MON272118EUR	Sté de Fin. Local	22/10/2010	22/10/2010	01/02/2011	750 000,00	F	Taux Fixe	2,08	2,09	EUR	T	P	O	A1
154 - 1104276	Crédit Coopératif	10/08/2011	20/09/2011	01/01/2012	500 000,00	V	Euribor 3 mois + 0.80	2,34	1,22	EUR	T	C	O	A1
155 - 38163348000404	Crédit Mutuel	13/07/2011	05/12/2011	05/07/2012	2 500 000,00	V	Euribor moyen 12 mois + 0.75	1,26	1,43	EUR	A	X	O	A1
156 - MIS276519EUR	Sté de Fin. Local	15/11/2011	13/12/2011	01/04/2012	3 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 2.31	3,75	2,61	EUR	T	P	O	A1
158 - 1210037	Caisse des Dépôts et Consignations	23/12/2011	13/01/2012	01/08/2012	2 500 000,00	V	Euribor 3 mois + 1.98	3,21	2,23	EUR	T	C	O	A1
159 - MON276897EUR	Dexia Crédit Local	13/12/2011	23/12/2011	01/04/2012	615 000,00	V	Euribor 3 mois + 2.03	3,45	9,79	EUR	T	C	O	A1
160 - 00063348008	Crédit Mutuel	03/09/2012	16/10/2012	05/01/2013	3 300 000,00	V	Euribor 3 mois + 3.20	3,41	4,01	EUR	T	P	O	A1
161 - 0 0022 227 X/001	Crédit Foncier de France	31/12/2012	10/04/2013	10/04/2014	2 000 000,00	F	Taux Fixe	3,92	3,98	EUR	A	C	O	A1
162 - MIN281078EUR	La Banque Postale	06/11/2013	02/09/2014	01/01/2015	5 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 1.50	2,65	2,54	EUR	T	C	O	A1
163 - MON501235EUR	La Banque Postale	21/10/2014	30/10/2014	01/02/2015	3 000 000,00	F	Taux Fixe	2,05	2,09	EUR	T	C	O	A1
164 - MIN501236EUR	La Banque Postale	21/10/2014	02/06/2015	01/10/2015	2 200 000,00	V	Euribor 3 mois + 1.10	1,35	1,80	EUR	T	C	O	A1
165 - MIN501237EUR	La Banque Postale	21/10/2014	02/06/2015	01/10/2015	1 000 000,00	F	Taux Fixe	2,15	2,17	EUR	T	C	O	A1
166 - MON505385EUR	La Banque Postale	05/11/2015	01/12/2015	01/03/2016	3 000 000,00	F	Taux Fixe	1,65	1,66	EUR	T	C	O	A1
167 - MIN505386EUR	La Banque Postale	05/11/2015	30/06/2016	01/10/2016	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,77	1,78	EUR	T	C	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					10 497 500,00									
122 - 10174	Crédit Agricole CIB	21/12/2001	31/12/2002	15/03/2003	1 561 500,00	V	TAM + 0.14	3,44	0,00	EUR	A	C	O	A1
129 - 040430	Crédit Agricole CIB	30/12/2004	30/12/2004	15/03/2006	1 736 000,00	F	Taux Fixe	3,81	3,11	EUR	A	P	O	A1
135 - 199043	Crédit Agricole CIB	13/03/2006	13/03/2006	13/07/2006	6 000 000,00	F	Taux Fixe	3,08	4,19	EUR	A	C	O	A1
152 -	Crédit Agricole CIB	03/03/2011	08/04/2011	30/12/2012	1 200 000,00	V	Euribor 12 mois + 0.65	2,46	3,81	EUR	A	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					97 500,00									
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)					97 500,00									
148 - 2007194	Caisse d'Alloc. Familiales	01/11/2009	01/11/2009	01/11/2011	75 000,00	F	Taux Fixe	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A1
149 - 2008166	Caisse d'Alloc. Familiales	20/11/2009	20/11/2009	01/11/2011	22 500,00	F	Taux Fixe	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A1
Total général					58 447 260,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											ICNE de l'exercice
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				44 270 928,48						3 295 149,33	1 322 447,60	350 114,64
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				37 208 707,47						2 629 098,56	1 053 756,84	288 771,50
128 - MIN227522EUR	-	-	A1	872 834,40	8,25	F	Taux Fixe	4,02	82 409,18	35 575,28	24 184,37	
136 - MIN240593EUR	-	-	A1	3 375 012,76	15,00	F	Taux Fixe	3,82	166 464,85	126 559,76	30 308,57	
141 - MIN245643EUR	-	-	A1	1 627 158,08	15,84	F	Taux Fixe	3,84	74 556,38	63 350,69	9 936,65	
142 - MIN251738EUR	-	-	A1	2 664 498,22	15,92	F	Taux Fixe	4,66	115 773,63	125 890,14	9 897,55	
143 - 3 619 529 P	-	-	A1	1 906 064,01	15,88	F	Taux Fixe	4,71	82 485,17	91 022,50	10 736,32	
147 - 1129556	-	-	A1	1 715 829,41	7,09	F	Taux Fixe	4,42	183 447,07	75 839,66	61 793,22	
150 - MON272118EUR	-	-	A1	477 663,31	8,84	F	Taux Fixe	2,08	48 777,22	9 556,58	1 454,48	
154 - 1104276	-	-	A1	375 000,00	14,75	V	Euribor 3 mois + 0.80	1,05	25 000,00	3 839,07	908,76	
155 - 38163348000404	-	-	A1	1 948 393,91	14,51	V	Euribor moyen 12 mois + 0.75	1,00	122 338,69	19 483,94	8 955,17	
156 - MIS276519EUR	-	-	A1	2 226 089,03	10,00	V	Euribor 3 mois + 2.31	2,56	181 334,70	56 026,59	13 231,84	
158 - 1210037	-	-	A1	1 749 999,94	10,33	V	Euribor 3 mois + 1.98	2,23	166 666,68	38 150,04	5 884,72	
159 - MON276897EUR	-	-	A1	420 250,00	10,00	V	Euribor 3 mois + 2.03	2,28	41 000,00	9 359,04	2 185,74	
160 - 00063348008	-	-	A1	2 599 914,37	10,76	F	Taux Fixe	4,00	192 178,34	101 137,81	22 768,81	
161 - 0 0022 227 X/001	-	-	A1	1 600 000,00	11,27	F	Taux Fixe	3,92	133 333,33	63 591,11	42 321,48	
162 - MIN281078EUR	-	-	A1	4 333 333,36	12,75	V	Euribor 3 mois + 1.50	1,75	333 333,32	74 666,66	17 694,45	
163 - MON501235EUR	-	-	A1	2 600 000,00	12,84	F	Taux Fixe	2,05	200 000,00	51 762,50	8 021,74	
164 - MIN501236EUR	-	-	A1	2 016 666,65	13,50	V	Euribor 3 mois + 1.10	1,35	146 666,68	26 849,63	6 381,38	
165 - MIN501237EUR	-	-	A1	916 666,65	13,50	F	Taux Fixe	2,15	66 666,68	19 170,83	4 519,09	
166 - MON505385EUR	-	-	A1	2 800 000,04	13,92	F	Taux Fixe	1,65	199 999,96	44 962,51	3 575,00	
167 - MIN505386EUR	-	-	A1	983 333,33	14,50	F	Taux Fixe	1,77	66 666,68	16 962,50	4 012,16	
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)				7 062 221,01						666 050,77	268 690,76	61 343,14
122 - 10174	-	-	A1	104 121,00	0,20	V	TAM + 0.14	0,39	104 121,00	411,71	0,00	
129 - 040430	-	-	A1	563 162,71	3,20	F	Taux Fixe	3,81	132 890,30	21 754,50	13 251,32	
135 - 199043	-	-	A1	2 842 105,30	8,53	F	Taux Fixe	3,98	315 789,47	114 686,84	47 760,00	
152 -	-	-	A1	3 552 832,00	20,00	F	Taux Fixe	3,67	113 250,00	131 837,71	331,82	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				24 375,00						12 187,50	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)				24 375,00						12 187,50	0,00	0,00
148 - 2007194	-	-	A1	18 750,00	1,83	F	Taux Fixe	0,00	9 375,00	0,00	0,00	
149 - 2008166	-	-	A1	5 625,00	1,83	F	Taux Fixe	0,00	2 812,50	0,00	0,00	
Total général				44 295 303,48						3 307 336,83	1 322 447,60	350 114,64

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	26					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	44 295 303,48					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire au delà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 €	CC du 28/09/2015

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	article comptable	Durée (en année)	
AMORTISSEMENT LINÉAIRE	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre (PLU, SCOT...)	202	10 ans	CC du 28/09/2015
	Frais d'études et d'insertion non suivis de travaux	203	5 ans	
	Subventions d'équipement	204*	Selon la durée de vie du bien financé : - biens mobiliers, matériel et études: 5 ans - biens immobiliers et infrastructures: 15 ans - équipements structurants d'intérêt national: 30 ans	
	Logiciels	205*	5 ans	
	Autres immobilisations incorporelles	20* si différents articles ci-dessus	5 ans	
	Agencement et aménagement de terrains	211* - 212*	20 ans	
	Agencement et aménagement de bâtiments	213*	20 ans	
	Parkings	213*	30 ans	
	Constructions - Bâtiments en dur	213*	30 ans	
	Constructions - Bâtiments préfabriqués	213*	15 ans	
	Constructions pour autrui	214*	durée du bail	
	Véhicules légers (Voitures...)	2182	7 ans	
	Véhicules légers (Voitures...) d'occasion	2182	4 ans	
	Véhicules lourds (camions, bennes,...)	2182	10 ans	
	Bus	2182	12 ans	
	Autre matériel de transport	2182	5 ans	
	Matériel et mobilier	2184 et 2188	10 ans	
	Matériel informatique	2183	5 ans	
	Matériel de spectacle	2188	10 ans	
	Matériel industriel	2154	10 ans	
Autre matériel	21* si différents articles ci-dessus	10 ans		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N-1	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
.des immobilisations						
.des stocks						
.des comptes de tiers						
.des comptes financiers						
PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges				0,00		0,00
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques	345 000,00		3 481 317,22	3 826 317,22	2 529 401,10	1 296 916,12
Provisions pour dépréciation (2)						
.des immobilisations						
.des stocks						
.des comptes de tiers						
.des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provisions déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provisions (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.. ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		4 238 430,00	4 238 430,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 643 000,00	3 643 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 405 000,00	3 405 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	238 000,00	238 000,00
16876	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		595 430,00	595 430,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	202 490,00	202 490,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	199 820,00	199 820,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	192 720,00	192 720,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	400,00	400,00
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		4 238 430,00	4 238 430,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	IV A6.2
--	------------

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 948 500,00	6 948 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		580 000,00	580 000,00
10222	F.C.T.V.A.	430 000,00	430 000,00
10223	T.L.E.	150 000,00	150 000,00
2764	CREANCE SUR DES PARTICULIERS		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 368 500,00	6 368 500,00
2802	AMORT FRAIS DOC URBA CADASTRE	1 430,00	1 430,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	98 930,00	98 930,00
2804111	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT-BIENS MOBILIERS ETUDES	104 950,00	104 950,00
2804112	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	13 000,00	13 000,00
2804121	AMORT. SUBV. EQUIP VERSEE A LA REGION (EX)	124 054,00	124 054,00
2804122	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT REGION - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	50 390,00	50 390,00
2804131	AMORT. SUBV. EQUIP. VERSEES DEPARTEMENT (EX)	311 140,00	311 140,00
2804132	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT DEPARTEMENT - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	21 180,00	21 180,00
28041411	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES - BIENS MOBILIERS ETUDES	354 270,00	354 270,00
28041412	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	201 120,00	201 120,00
28041582	AMORT. SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES GROUPEMENTS - BAT. ET INSTALLATIONS	524 120,00	524 120,00
28041642	AMO SUBV EQUIPEMENT ORG PUBLICS SPIC - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	25 706,00	25 706,00
28041643	AMO SUBV EQUIPEMENT EPIC PROJET D'INTERET NATIONAL	54 370,00	54 370,00
2804171	AMORTIS. SUBV AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS (EX)	73 310,00	73 310,00
2804172	AMORT.SUBV.EQUIPEMENT AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	7 140,00	7 140,00
2804181	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS BIENS MOBILIERS ETUDES	57 810,00	57 810,00
2804182	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	79 200,00	79 200,00
280421	AMORT.SUBV.EQUIP VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BIENS MOBILIERS ETUDES	1 345 280,00	1 345 280,00
280422	AMORT.SUBV.EQUIP VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTALL.	1 117 050,00	1 117 050,00
2804411	AMORTIS. SUBV EN NATURE ORGANISMES PUBLICS (EX)	44 270,00	44 270,00
28051	AMT CONCESSIONS DROITS BREVETS LOGICIELS	27 640,00	27 640,00
28088	AMORT AUTRES IMMOS INCORPORELLES	370,00	370,00
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	5 380,00	5 380,00
281318	AMORTISS BATIMENTS PUBLICS AUTRES	39 710,00	39 710,00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	31 010,00	31 010,00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES.AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	10 630,00	10 630,00
28138	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPO AUTRES CONSTRUCTIONS	55 280,00	55 280,00
28145	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	1 800,00	1 800,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	8 190,00	8 190,00
281732	IMMEUBLE DE RAPPORT	1 730,00	1 730,00
281735	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	4 010,00	4 010,00
281738	AMORT. AUTRES CONSTRUCTIONS	6 490,00	6 490,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	59 240,00	59 240,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	68 090,00	68 090,00
28184	MOBILIER	67 450,00	67 450,00
28188	AUTRES	300 360,00	300 360,00
024	Produits de cessions	29 000,00	29 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 043 400,00	1 043 400,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 948 500,00				6 948 500,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	4 238 430,00
Ressources propres disponibles (IV)	6 948 500,00
Solde (V = IV-II)(6)	+2 710 070,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Année	Profil	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
										Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
Totaux généraux										135 534 460,86	116 470 537,37							2 745 805,99	3 505 467,62
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)										0,00	0,00							0,00	0,00
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)										10 506 295,58	6 061 696,92							223 916,62	523 916,09
2002	X		Laval Mayenne Aménagement	BUREAUX RUE RUISSEUX CREDIT AGRICOLE	CREDIT AGRICOLE	108 750,00	36 232,32	5,72	Trimestrielle	R	EURIBOR03M	3,12	R	EURIBOR03M	1,00	I		339,50	6 152,74
2002	X		Laval Mayenne Aménagement	BUREAUX RUE RUISSEUX CAISSE EPARGNE	CAISSE D'EPARGNE	108 750,00	9 124,83	1,07	Trimestrielle	V	EURIBOR03M	2,75	V	EURIBOR03M	2,00	I		122,55	9 244,41
2003	X		Laval Mayenne Aménagement	RESIDENCE PERS AGEES LAVAL	CDC	1 387 849,11	940 709,58	17,16	Trimestrielle	R	LIVRET A	4,66	R	LIVRET A	4,40	F		41 833,38	42 527,34
2004	P		Laval Mayenne Aménagement	travaux foyer Croix de Pierre à Laval	CDC	1 618 746,47	1 273 904,62	22,58	Annuelle	R	LIVRET A	3,53	R	LIVRET A	3,65	I		43 949,71	37 190,93
2004	X		Laval Mayenne Aménagement	OPERATION RUE DE CHEVERUS	CREDIT MUTUEL	225 000,00	52 139,44	2,59	Trimestrielle	R	EURIBOR12M	3,85	R	EURIBOR12M	3,69	I		1 673,29	18 352,89
2004	X		Laval Mayenne Aménagement	INSTITUT FORMATION INFIRMIER CM	CREDIT MUTUEL	33 500,00	12 909,15	4,93	Trimestrielle	R	EURIBOR12M	4,35	R	EURIBOR12M	4,53	I		545,65	2 354,44
2005	X		Laval Mayenne Aménagement	INSTITUT FORMATION SOINS INFIRMIERS CA	CREDIT AGRICOLE	33 000,00	13 712,19	5,17	Trimestrielle	R	EURIBOR12M	3,12	R	EURIBOR12M	1,50	I		193,96	2 108,65
2004	X		Laval Mayenne Aménagement	CAMP SP CM	CREDIT MUTUEL	167 000,00	67 555,49	5,17	Trimestrielle	R	EURIBOR12M	5,20	R	EURIBOR12M	5,10	I		3 227,30	11 521,26
2004	X		Laval Mayenne Aménagement	CAMP SP CA	CREDIT AGRICOLE	166 000,00	60 855,99	5,38	Trimestrielle	R	EURIBOR12M	2,70	R	EURIBOR12M	1,50	I		852,77	10 711,95
2004	X		Laval Mayenne Aménagement	IFSI CE	CAISSE D'EPARGNE	33 500,00	5 321,68	1,81	Trimestrielle	R	EURIBOR03M	3,01	R	EURIBOR03M	2,00	I		86,11	2 876,99
2004	X		Laval Mayenne Aménagement	CAMP SP	CAISSE D'EPARGNE	167 000,00	14 804,12	0,90	Trimestrielle	R	EURIBOR12M	2,21	R	EURIBOR12M	1,00	I		93,62	14 804,12
2006	X		Laval Mayenne Aménagement	BATIMENT INDUSTRIEL ET PARKING GRUAU	CREDIT MUTUEL	600 000,00	249 046,80	5,10	Trimestrielle	V	EURIBOR12M	3,80	V	EURIBOR12M	3,75	F		8 728,77	43 752,78
2006	X		Laval Mayenne Aménagement	BATIMENT INDUSTRIEL ET PARKING GRUAU	CREDIT AGRICOLE	600 000,00	267 637,72	6,53	Trimestrielle	V	EURIBOR12M	2,92	V	EURIBOR12M	1,50	F		3 794,29	39 335,91
2006	X		Laval Mayenne Aménagement	BATIMENT INDUSTRIEL ET PARKING GRUAU	CAISSE D'EPARGNE	600 000,00	184 953,39	3,65	Trimestrielle	V	TAG03M	2,78	V	TAG03M	2,00	F		3 379,61	48 963,15
2006	X		Laval Mayenne Aménagement	CONSTRUCTION ADAPEL LAVAL	CREDIT MUTUEL	70 000,00	44 560,56	10,01	Trimestrielle	V	EURIBOR12M	4,35	V	EURIBOR12M	4,02	F		1 737,70	3 588,18
2006	X		Laval Mayenne Aménagement	CONSTRUCTION CAT ADAPEI 53	CREDIT AGRICOLE	70 000,00	44 547,74	12,72	Trimestrielle	V	EURIBOR12M	2,59	V	EURIBOR12M	1,80	F		780,37	3 196,74
2006	X		Laval Mayenne Aménagement	CONSTRUCTION CAT ADAPEI 53	CAISSE D'EPARGNE	70 000,00	41 732,03	10,98	Trimestrielle	V	TAG03M	2,40	V	TAG03M	2,00	F		808,93	3 442,66
2007	X		Laval Mayenne Aménagement	AMENAGEMENT CENTRE APPEL BOZES CM	CREDIT MUTUEL	212 000,00	6 262,83	0,01	Trimestrielle	R	EURIBOR03M	3,91	R	EURIBOR03M	4,30	I		67,22	6 262,83
2007	X		Laval Mayenne Aménagement	AMENAGEMENT CENTRE APPEL BOZES CM	CREDIT MUTUEL	64 000,00	14 909,06	0,01	Trimestrielle	R	EURIBOR03M	4,04	R	EURIBOR03M	4,40	I		20,86	14 888,20
2007	X		Laval Mayenne Aménagement	AMENAGEMENT SORA COMPOSITES CA	CREDIT AGRICOLE	64 000,00	18 976,01	3,21	Trimestrielle	R	EURIBOR12M	4,31	R	EURIBOR12M	4,70	I		794,41	5 535,26
2007	X		Laval Mayenne Aménagement	AMENAGEMENT SORA COMPOSITES CE	CAISSE D'EPARGNE	64 000,00	7 822,19	1,07	Trimestrielle	R	TAG03M	2,49	R	TAG03M	2,00	I		106,02	6 730,10
2008	X		Laval Mayenne Aménagement	CENTRE D'APPEL MURAT CE	CAISSE D'EPARGNE	266 400,00	143 011,68	8,65	Trimestrielle	R	TAG03M	2,01	R	TAG03M	2,00	F		2 744,33	15 518,68
2008	M		Laval Mayenne Aménagement	CENTRE D'APPEL MURAT CA	CREDIT AGRICOLE	266 400,00	176 959,33	11,16	Mensuelle	R	TECO5	4,38	R	TECO5	4,28	F		7 330,22	12 516,62
2008	X		Laval Mayenne Aménagement	CENTRE D'APPEL MURAT CM	CREDIT MUTUEL	266 400,00	180 012,86	11,17	Trimestrielle	F	TECO5	4,91	F	TECO5	4,81	F		8 437,63	12 375,10
2008	X		Laval Mayenne Aménagement	FOYER RUEELLE DU FOUR LAVAL	CREDIT AGRICOLE	150 000,00	150 000,00	3,39	Annuelle	R	TAG03M	2,01	R	TAG03M	2,00	F		2 629,25	12 516,62
2008	X		Laval Mayenne Aménagement	COMPLEMENT GRUAU CE	CAISSE D'EPARGNE	150 000,00	45 562,63	3,17	Trimestrielle	R	TAG03M	2,01	R	TAG03M	2,00	F		813,17	13 132,23
2008	X		Laval Mayenne Aménagement	COMPLEMENT GRUAU CM	CREDIT MUTUEL	150 000,00	75 532,57	6,09	Trimestrielle	F	TECO5	4,86	F	TECO5	4,75	F		3 400,17	10 638,68
2008	X		Laval Mayenne Aménagement	BATIMENT REGENT CM	CREDIT MUTUEL	266 500,00	138 541,04	6,42	Trimestrielle	F	TECO5	4,80	F	TECO5	4,70	F		6 185,51	18 673,76
2008	M		Laval Mayenne Aménagement	BATIMENT REGENT CA	CREDIT AGRICOLE	263 500,00	129 586,32	6,18	Mensuelle	R	TECO5	4,17	R	TECO5	4,09	F		4 954,40	18 577,42
2008	M		Laval Mayenne Aménagement	BATIMENT REGENT BTP BANQUE	BTP BANQUE	260 000,00	130 536,25	6,20	Mensuelle	F	TECO5	4,76	F	TECO5	4,65	F		5 680,51	18 427,13
2008	M		Laval Mayenne Aménagement	BATIMENT REGENT BTP BANQUE	CAISSE D'EPARGNE	260 000,00	172 935,41	16,58	Trimestrielle	F	TECO5	4,76	F	TECO5	4,55	F		7 690,46	18 427,13
2010	P		Laval Mayenne Aménagement	CONSTRUCTION CENTRE APPEL ST MELAINE	SOCIETE GENERALE	1 328 000,00	1 109 291,67	17,04	Annuelle	F	TECO5	4,29	F	TECO5	4,29	F		47 588,62	42 115,94
2009	M		Laval Mayenne Aménagement	PROACTIVE DEVELOPPEMENT	CREDIT MUTUEL	100 000,00	70 069,70	10,81	Mensuelle	F	E12M-MOY	3,87	F	E12M-MOY	3,81	F		3 253,12	5 054,25
2010	X		Laval Mayenne Aménagement	Hôtel d'entreprises et pépinières	CREDIT MUTUEL	244 000,00	198 058,32	17,26	Trimestrielle	V	E12M-MOY	3,87	V	E12M-MOY	3,81	F		7 430,81	8 127,88
2014	X		Laval Mayenne Aménagement	LMA - CPA Murat - parking	CREDIT MUTUEL	88 000,00	63 800,00	7,00	Trimestrielle	F	E12M-MOY	2,41	F	E12M-MOY	2,39	F		1 445,95	8 800,00
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'état										125 028 185,28	110 408 840,45						2 522 786,37	2 981 551,53	
1999	S		MEDUANE HABITAT	LE PETIT MONTRON-SA HLM	ERVICE AIDE AU LOGEMENT	9 040,33	9 040,33	2,82	autres	F	LIVRET A	1,00	F	LIVRET A	1,00	F		391,22	3 280,43
2004	P		MEDUANE HABITAT	LOGEMENT SOCIAL AHUILLE	CDC	56 627,32	42 209,82	22,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,00	R	LIVRET A	2,95	I		1 245,19	1 308,43
2004	P		MEDUANE HABITAT	4 logements rue de la Croix de Pierre	CDC	84 117,18	65 038,38	22,75	Annuelle	R	LIVRET A	3,53	R	LIVRET A	3,45	I		2 243,82	1 898,76
2004	P		SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	logement très social Rue Echelle Manteau Laval	CDC	11 280,00	8 536,82	21,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,03	R	LIVRET A	2,95	I		251,84	281,14
2004	P		SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	5 logements rue Echelle Manteau Laval	CDC	63 090,00	48 397,61	21,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,24	R	LIVRET A	2,95	I		1 427,73	1 593,91
2004	P		SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	20 logements Rue du Maître et Place Eglise Bonchamp	CDC	300 000,00	369 000,40	21,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,24	R	LIVRET A	2,95	I		1 315,58	12 631,99
2003	P		MEDUANE HABITAT	1 logement Rue de Bretagne à Changé	CDC	60 000,00	16 446,08	21,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,49	R	LIVRET A	3,45	I		1 602,39	1 444,93
2005	P		MEDUANE HABITAT	7 logements "les Sauvères" St Berthevin	CDC	430 000,00	337 131,35	23,16	Annuelle	R	LIVRET A	2,55	R	LIVRET A	2,50	I		8 428,28	10 421,69
2005	P		MEDUANE HABITAT	5 logements "le levant II" Luverné	CDC	300 000,00	235 207,95	23,16	Annuelle	R	LIVRET A	2,55	R	LIVRET A	2,50	I		5 880,20	7 270,94
2004	P		MEDUANE HABITAT	LOGEMENT 46, RUE DE VAUFLEURY LAVAL	CDC	31 000,00	24 022,92	12,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,00	R	LIVRET A	2,95	I		780,28	744,66
2004	P		MEDUANE HABITAT	logement social 2, rue Jules Renard Chalons	CDC	35 000,00	28 471,88	23,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,50	R	LIVRET A	3,45	I		982,68	781,45
2004	P		SA HLM LES FOYERS	FOYER RUEELLE DU FOUR LAVAL	CDC	518 000,00	261 372,86	12,75	Annuelle	R	LIVRET A	3,24	R	LIVRET A	3,45	I		6 837,02	12 631,99
2004	P		MEDUANE HABITAT	35 LOGEMENTS LES SAUVÈRES HUISSERIE	CDC	1 250 000,00	1 012 708,37	23,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,46	R	LIVRET A	3,45	I		34 938,44	27 795,06
2004	P		MEDUANE HABITAT	4 LOG. LA CHATAIGNERAIE ST GERMAIN	CDC	250 000,00	202 541,69	23,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,46	R	LIVRET A	3,45	I		6 987,69	5 559,01
2004	P		MEDUANE HABITAT	ACQ LOGEMENT AVENUE ANGERS LAVAL	CDC	23 000,00	12 955,76	23,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,93	R	LIVRET A	2,95	I		382,20	401,60
2004	P		MEDUANE HABITAT	logement les Bordagers Changé	CDC	170 000,00	123 532,35	17,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,66	R	LIVRET A	3,82	I		4 718,94	4 897,06
2004	P		MEDUANE HABITAT	7 LOG. RUE MATTEI CHANGE	CDC	250 000,00	180 708,68	22,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,48	R	LIVRET A	3,45	I		6 234,45	5 275,69
2004	P		MEDUANE HABITAT	construction 14 logements Lo Levant 2 Louverné	CDC	900 000,00	678 966,30	18,41	Annuelle	R	LIVRET A	3,83	R	LIVRET A	3,82	I		25 936,51	24 971,73
2004	P		SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	4 log jardin des capucine Louvigné	CDC	170 600,00	138 214,43	23,33	Annuelle	R	LIVRET A	3,46	R	LIVRET A					

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
2005	X	MEDUANE HABITAT	CONSTRUCTION 3 LOG "LOT VERT BUISSON" PARNE	CREDIT AGRICOLE	100 000,00	75 256,25	18,95	Trimestrielle	R	LIVRET A	3,10	R	LIVRET A	2,50	I	1 854,96	2 842,47	
2005	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	ACO AMEL 1 LOG 17 RUE PANORAMA LAVAL	CDC	40 000,00	151 287,73	20,75	Annuelle	R	LIVRET A	2,75	R	LIVRET A	2,95	I	932,39	1 026,62	
2005	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	ACO AMEL 1 LOG "27 RUE ACHILLE BIENVENU" LAVAL	CDC	24 150,00	18 793,47	20,75	Annuelle	R	LIVRET A	2,85	R	LIVRET A	2,95	I	554,41	645,59	
2005	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	ACO AMEL 1 LOG "33 RUE DU STADE" LAVAL	CDC	28 500,00	22 037,13	20,75	Annuelle	R	LIVRET A	2,97	R	LIVRET A	2,95	I	650,10	799,90	
2007	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	CONSTRUCTION 18 LOG "LOT GASTON" BONCHAMP	CDC	970 000,00	811 613,69	20,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,71	R	LIVRET A	3,40	I	27 594,27	23 519,56	
2005	P	MEDUANE HABITAT	CONSTRUCTION 2 LOG "RES LEMONNIER DUBOURG"	CDC	150 000,00	127 772,80	24,75	Annuelle	R	LIVRET A	3,50	R	LIVRET A	3,40	I	4 344,28	3 134,71	
2006	P	MEDUANE HABITAT	REHABILITATION 420 LOG PASTEUR	CDC	57 000,00	22 253,94	4,08	Annuelle	R	LIVRET A	3,03	R	LIVRET A	2,90	I	645,37	4 177,14	
2006	P	MEDUANE HABITAT	REHABILITATION 100 LOG PAVEMENT	CDC	100 000,00	49 375,32	4,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,05	R	LIVRET A	2,90	I	1 141,88	7 390,89	
2006	P	MEDUANE HABITAT	1 logement rue victor boissel laval	CDC	30 000,00	24 414,30	24,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,10	R	LIVRET A	2,75	I	671,40	720,95	
2006	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	Acqu. amélioration 1 log bourny rue Rolland	CDC	101 000,00	82 824,91	22,41	Annuelle	R	LIVRET A	3,57	R	LIVRET A	3,25	I	2 691,81	2 587,52	
2006	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	Acqu. amélioration 1 log bourny rue Rolland	CDC	67 500,00	55 353,23	22,41	Annuelle	R	LIVRET A	3,57	R	LIVRET A	3,25	I	1 798,98	1 729,33	
2006	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	Acqu. amélioration rue violettes	CDC	60 000,00	46 751,52	21,41	Annuelle	R	LIVRET A	3,08	R	LIVRET A	2,75	I	1 285,66	1 670,92	
2006	P	MEDUANE HABITAT	acqui amél log 22 rue école laval	CDC	25 000,00	20 292,77	24,51	Annuelle	R	LIVRET A	2,77	R	LIVRET A	2,75	I	558,05	575,10	
2008	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	Construct. 13 log 120 rue de Paris -LAVAL	CDC	750 000,00	669 212,89	31,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,27	R	LIVRET A	3,25	I	21 749,42	12 169,59	
2006	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	Acq. amélioration 1 log 81 rue Magenta LAVAL	CDC	50 000,00	42 631,19	29,75	Annuelle	R	LIVRET A	2,83	R	LIVRET A	2,75	I	1 172,36	932,96	
2007	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	Constr. 4 log, le jardin des capucines Louvigné	CDC	265 000,00	233 788,82	30,91	Annuelle	R	LIVRET A	3,31	R	LIVRET A	3,25	I	7 598,14	4 482,13	
2006	P	ASSOCIATION A.C.E.L.	Création maison relais 30 rue Mazargan Laval	CDC	280 000,00	227 864,95	21,75	Annuelle	R	LIVRET A	3,26	R	LIVRET A	3,25	I	7 399,11	6 598,68	
2006	P	MEDUANE HABITAT	Réhabilitation 205 logements Bourny I	CDC	1 400 000,00	542 286,19	4,83	Annuelle	R	LIVRET A	3,07	R	LIVRET A	2,90	I	15 726,49	102 346,49	
2007	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	DEMOLITION ET CONSTRUCTION 6 LOG LAVAL	CDC	480 000,00	494 970,31	31,25	Annuelle	R	LIVRET A	2,58	R	LIVRET A	2,90	I	12 356,94	7 946,47	
2008	P	MEDUANE HABITAT	CONSTRUCTION 7 LOG IND ARGENTRE	CDC	550 000,00	490 756,19	31,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,27	R	LIVRET A	3,25	I	15 949,58	8 946,36	
2007	P	MEDUANE HABITAT	ACQU AMEL 1 LOG VIEUX ST LOUIS LAVAL	CDC	50 000,00	42 559,37	30,25	Annuelle	R	LIVRET A	2,29	R	LIVRET A	2,25	I	957,59	964,09	
2007	P	MEDUANE HABITAT	ACQU AMEL 1 LOG PONT MAYENNE LAVAL	CDC	65 000,00	57 019,15	30,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,29	R	LIVRET A	3,25	I	1 853,12	1 093,16	
2008	P	MEDUANE HABITAT	CONSTR 4 LOG IND ST GERMAIN FOUILLOUX	CDC	270 000,00	240 916,69	31,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,27	R	LIVRET A	3,25	I	7 829,79	4 391,85	
2007	P	MEDUANE HABITAT	REHA 159 LOG LOG LEO LAGRANGE -LAVAL	CDC	250 000,00	114 088,79	5,25	Annuelle	R	LIVRET A	2,87	R	LIVRET A	2,90	I	3 308,57	17 323,60	
2008	P	MEDUANE HABITAT	REHA 198 LOG COL HILARD LAVAL	CDC	420 000,00	194 427,63	31,08	Annuelle	R	LIVRET A	3,27	R	LIVRET A	3,25	I	5 613,37	2 947,45	
2008	P	MEDUANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL PL ST MARTIN LOUVERNE	CDC	420 000,00	374 759,29	31,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,27	R	LIVRET A	3,25	I	12 179,68	6 831,77	
2008	P	MEDUANE HABITAT	CONSTR 6 LOG IND LES HORIZONS LOUVERNE	CDC	530 000,00	472 910,50	31,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,27	R	LIVRET A	3,25	I	15 369,59	8 621,04	
2007	P	MEDUANE HABITAT	CONST 20 LOG COL BD FRANCIS BASSER LAVAL	CDC	1 450 000,00	1 302 224,20	31,29	Annuelle	R	LIVRET A	3,75	R	LIVRET A	3,75	I	48 833,41	21 722,80	
2008	P	MEDUANE HABITAT	CONST 8 LOG COL RUE RENNES LAVAL	CDC	750 000,00	669 213,00	31,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,27	R	LIVRET A	3,25	I	21 749,42	12 199,59	
2008	P	MEDUANE HABITAT	CONST 20 LOG COLL RES MIETMAN HUISSERIE	CDC	1 600 000,00	1 427 654,36	31,16	Annuelle	R	LIVRET A	3,27	R	LIVRET A	3,25	I	46 398,77	26 025,79	
2008	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	HAUTS DES GENETS 17 LOG PRET PLUS	CDC	1 280 000,00	1 129 981,61	31,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,59	R	LIVRET A	3,50	I	34 786,71	19 027,51	
2007	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	LA HAMARDIERE L'HUISSERIE 12 LOG	CDC	820 000,00	733 274,86	32,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,95	R	LIVRET A	3,05	I	22 364,86	13 193,41	
2007	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	120 RUE DE PARIS	CDC	750 529,70	674 039,98	31,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,75	R	LIVRET A	3,75	I	25 276,50	11 243,87	
2007	P	MEDUANE HABITAT	LIGNE DE FINANCEMENT PLURIANNUELLE	CDC	70 000,00	61 192,70	30,75	Annuelle	R	LIVRET A	3,12	R	LIVRET A	3,05	I	1 866,38	1 213,53	
2007	P	MEDUANE HABITAT	LIGNE DE FINANCEMENT PLURIANNUELLE	CDC	365 000,00	319 076,45	30,75	Annuelle	R	LIVRET A	3,11	R	LIVRET A	3,05	I	9 731,83	6 327,68	
2007	P	MEDUANE HABITAT	LIGNE DE FINANCEMENT PLURIANNUELLE	CDC	27 000,00	23 602,93	30,75	Annuelle	R	LIVRET A	3,11	R	LIVRET A	3,05	I	719,89	468,07	
2007	P	MEDUANE HABITAT	LIGNE DE FINANCEMENT PLURIANNUELLE	CDC	180 000,00	142 820,73	30,75	Annuelle	R	LIVRET A	3,10	R	LIVRET A	3,05	I	4 799,26	3 181,45	
2007	P	MEDUANE HABITAT	LIGNE DE FINANCEMENT PLURIANNUELLE	CDC	30 000,00	25 422,16	30,75	Annuelle	R	LIVRET A	2,11	R	LIVRET A	2,05	I	521,15	595,02	
2007	P	MEDUANE HABITAT	LIGNE DE FINANCEMENT PLURIANNUELLE	CDC	43 000,00	36 438,47	30,75	Annuelle	R	LIVRET A	2,11	R	LIVRET A	2,05	I	746,99	852,85	
2007	P	MEDUANE HABITAT	LIGNE DE FINANCEMENT PLURIANNUELLE	CDC	50 000,00	42 370,32	30,75	Annuelle	R	LIVRET A	2,10	R	LIVRET A	2,05	I	868,59	991,69	
2008	P	MEDUANE HABITAT	CAT Ionesco La Chapelle Arthenaise	CDC	1 105 000,00	974 623,18	31,08	Annuelle	R	LIVRET A	3,03	R	LIVRET A	3,05	I	29 726,01	18 401,79	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Le Clos de Narbonne Montigné	CDC	730 000,00	643 868,71	31,08	Annuelle	R	LIVRET A	3,02	R	LIVRET A	3,05	I	19 638,00	12 156,84	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Reine Margot St Berthevin	CDC	900 000,00	793 810,75	31,08	Annuelle	R	LIVRET A	3,03	R	LIVRET A	3,05	I	24 211,22	14 987,89	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Reine Margot St Berthevin	CDC	600 000,00	529 207,15	31,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,99	R	LIVRET A	3,05	I	16 140,82	9 991,92	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Feuillantines St Berthevin	CDC	3 200 000,00	2 822 438,18	31,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,98	R	LIVRET A	3,05	I	86 064,36	53 290,26	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Les Horizons	CDC	500 000,00	257 871,62	6,08	Annuelle	R	LIVRET A	2,98	R	LIVRET A	2,70	I	6 362,53	33 960,79	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Th Lefaux St Germain le Fouilloux	CDC	210 000,00	185 222,49	31,08	Annuelle	R	LIVRET A	3,03	R	LIVRET A	3,05	I	5 649,29	3 497,17	
2008	P	ASSOCIATION A.C.E.L.	EXTENSION MAISON RELAIS LAVAL	CDC	119 931,00	84 090,56	16,83	Annuelle	R	LIVRET A	0,78	R	LIVRET A	0,55	I	462,50	4 744,40	
2008	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	CONSTRUCTION 10 LOG IND BONCHAMP	CDC	850 000,00	769 408,77	33,25	Annuelle	R	LIVRET A	3,61	R	LIVRET A	2,85	I	21 928,15	15 230,73	
2008	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	constr. 8 log Bonchamp Prêt Plus	CDC	680 000,00	617 254,49	33,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,78	R	LIVRET A	2,85	I	17 591,75	10 995,97	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Vaufléury	CDC	30 000,00	15 143,97	6,75	Annuelle	R	LIVRET A	3,12	R	LIVRET A	2,50	I	378,60	2 167,23	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Route de Fouguères	CDC	10 000,00	5 047,96	6,75	Annuelle	R	LIVRET A	3,12	R	LIVRET A	2,50	I	126,20	722,42	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Clos St Martin Montfours	CDC	175 000,00	152 887,16	31,75	Annuelle	R	LIVRET A	2,84	R	LIVRET A	2,85	I	6 102,64	3 994,42	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Antois Chapelle Arthenaise	CDC	310 000,00	272 245,79	31,75	Annuelle	R	LIVRET A	2,86	R	LIVRET A	2,85	I	7 759,91	5 322,59	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Gasneries Argentré	CDC	410 000,00	360 067,01	31,75	Annuelle	R	LIVRET A	2,84	R	LIVRET A	2,85	I	10 261,91	7 039,56	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Les Genêts	CDC	230 000,00	200 092,74	31,75	Annuelle	R	LIVRET A	2,51	R	LIVRET A	2,50	I	5 002,32	4 155,59	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Rue Victor Boissel	CDC	50 000,00	42 280,74	31,75	Annuelle	R	LIVRET A	1,58	R	LIVRET A	1,55	I	655,35	1 030,58	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Avenue de Tours	CDC	60 000,00	50 736,98	31,75	Annuelle	R	LIVRET A	1,58	R	LIVRET A	1,55	I	786,42	1 236,70	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Rue Félix Fauré	CDC	50 000,00	42 280,74	31,75	Annuelle	R	LIVRET A	1,58	R	LIVRET A	1,55	I	655,35	1 030,58	
2008	P	MEDUANE HABITAT	La Tisonnière	CDC	17 000,00	14 375,42	31,75	Annuelle	R	LIVRET A	1,56	R	LIVRET A	1,55	I	222,82	350,40	
2008	P	MEDUANE HABITAT	Les Genêts	CDC	270 000,00	228 315,91	31,75	Annuelle	R	LIVRET A	1,56	R	LIVRET A	1,55	I	3 538,90	5 565,14	
2009	P	MEDUANE HABITAT	PRESBYTERE	CDC	60 000,00	53 531,97</												

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
2011	P	MEDUANE HABITAT	LE PRE MAUGE PRÉT PLAI	CDC	85 000,00	78 534,88	34,00	Annuelle	R	LIVRET A	2,03	R	LIVRET A	2,05		1 609,97	1 328,62	
2011	P	MEDUANE HABITAT	LA COCONNIÈRE PRÉT PAM	CDC	500 000,00	403 627,26	14,00	Annuelle	R	LIVRET A	2,79	R	LIVRET A	2,85		11 504,23	20 896,59	
2011	P	MEDUANE HABITAT	LE HAMEAU DU VENAGE PRÉT PLUS	CDC	275 000,00	257 875,78	34,00	Annuelle	R	LIVRET A	2,83	R	LIVRET A	2,85		7 349,46	3 594,01	
2011	P	MEDUANE HABITAT	LE FRENE II LAVAL PRÉT PLAI	CDC	70 000,00	64 675,79	34,00	Annuelle	R	LIVRET A	2,03	R	LIVRET A	2,05		1 325,85	1 094,17	
2011	P	MEDUANE HABITAT	LE HAMEAU DU VENAGE MONTIGNE PRÉT PLAI	CDC	95 000,00	87 774,28	34,10	Annuelle	R	LIVRET A	2,02	R	LIVRET A	2,05		1 799,38	1 484,93	
2011	P	MEDUANE HABITAT	LE BOURG HERSENT LAVAL PRÉT PLUS	CDC	440 000,00	412 601,24	34,00	Annuelle	R	LIVRET A	2,83	R	LIVRET A	2,85		11 759,41	5 750,41	
2011	P	MEDUANE HABITAT	LE FRENE II LAVAL PRÉT PLUS	CDC	230 000,00	215 677,93	34,00	Annuelle	R	LIVRET A	2,83	R	LIVRET A	2,85		6 146,82	3 005,90	
2011	P	MEDUANE HABITAT	RESIDENCE C.MARTIN LAVAL PRÉT PRU CD BBC	CDC	734 741,00	682 906,01	34,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,83	R	LIVRET A	2,85		18 097,01	11 034,85	
2011	P	MEDUANE HABITAT	RESIDENCE C.MARTIN LAVAL PRÉT PRU BBC	CDC	1 249 329,00	1 161 190,55	34,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,64	R	LIVRET A	2,65		30 771,55	18 762,77	
2011	P	MEDUANE HABITAT	RESIDENCE C.MARTIN LAVAL PRÉT PRU CD	CDC	65 259,00	60 861,36	34,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,83	R	LIVRET A	2,85		1 734,55	941,46	
2011	P	MEDUANE HABITAT	RESIDENCE C.MARTIN LAVAL PRÉT PLU FONCIER	CDC	150 671,00	140 517,68	34,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,83	R	LIVRET A	2,85		4 004,75	2 173,66	
2011	P	MEDUANE HABITAT	RESIDENCE J PAILLARD LAVAL PRÉT PRU CD	CDC	1 108 771,00	1 030 548,73	34,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,62	R	LIVRET A	2,65		27 309,54	16 651,84	
2011	P	MEDUANE HABITAT	RESIDENCE J PAILLARD LAVAL PRÉT PRU CD FONCIER	CDC	221 229,00	206 320,96	34,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,83	R	LIVRET A	2,85		5 680,15	3 191,56	
2011	P	MEDUANE HABITAT	RESIDENCE J PAILLARD LAVAL PRÉT PLUS BBC	CDC	311 676,00	294 218,35	35,00	Annuelle	R	LIVRET A	2,53	R	LIVRET A	2,65		7 796,79	4 530,68	
2011	P	MEDUANE HABITAT	RESIDENCE J PAILLARD LAVAL PRÉT PLUS	CDC	58 324,00	54 393,69	34,33	Annuelle	R	LIVRET A	2,83	R	LIVRET A	2,85		1 550,22	841,41	
2011	P	HABITAT JEUNES LAVAL	RESIDENCE PIERRE DE COUBERTIN	CDC	15 000,00	3 809,58	0,00	Annuelle	F	1,77	F	1,77	F	2,85		90,37	3 170,93	
2011	P	HABITAT JEUNES LAVAL	RESIDENCE PIERRE DE COUBERTIN	CAF	73 533,50	49 022,33	9,00	Annuelle	F	0,00	F	0,00	F	0,00		0,00	4 902,23	
2013	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	PRÉT PLAI 1 LOG 48-50 RUE DU MAINE	CDC	28 742,00	27 145,36	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	1,55	R	LIVRET A	1,55		420,75	548,80	
2013	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	PRÉT PLAI BBC 1 LOG 48-50 RUE DU MAINE	CDC	68 238,00	64 910,60	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35		868,19	1 351,49	
2013	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	PRÉT PLUS 1 LOG 48-50 RUE DU MAINE	CDC	98 602,00	93 957,92	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	2,35	R	LIVRET A	2,35		2 208,01	1 621,35	
2013	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	PRÉT PLAI BBC 1 LOG 48-50 RUE DU MAINE	CDC	221 398,00	210 524,33	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	2,15	R	LIVRET A	2,15		4 526,27	3 781,52	
2011	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	1 LOG DUFRESNOY LAVAL	CDC	80 000,00	75 050,15	35,67	Annuelle	R	LIVRET A	2,05	R	LIVRET A	2,05		1 538,53	1 319,16	
2012	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	La bretonnière - PLUS BBC	CDC	765 902,00	728 285,78	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	2,15	R	LIVRET A	2,15		15 658,14	13 081,73	
2011	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	La Bretonnière - PLUS	CDC	184 098,00	175 427,13	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	2,35	R	LIVRET A	2,35		4 122,54	3 027,18	
2011	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	La Bretonnière - PLAI	CDC	512 273,00	484 179,73	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	1,55	R	LIVRET A	1,55		1 379,38	1 159,59	
2011	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	La Bretonnière - PLAI BBC	CDC	178 727,00	168 391,13	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35		2 273,28	3 538,73	
2011	P	MEDUANE HABITAT	PRÉT PAM MORTIER LAVAL	CDC	800 000,00	673 813,43	15,16	Annuelle	F	2,24	F	2,24	F	2,35		15 834,62	33 825,92	
2011	P	MEDUANE HABITAT	PRÉT PAM L'EPINE LAVAL	CDC	600 000,00	506 452,38	15,16	Annuelle	R	LIVRET A	2,28	R	LIVRET A	2,35		11 901,63	25 114,04	
2011	P	MEDUANE HABITAT	PRÉT PLUS ARGENTRE DAVIERE II	CDC	540 000,00	500 784,50	34,91	Annuelle	R	LIVRET A	2,80	R	LIVRET A	2,85		14 272,36	8 526,24	
2011	P	MEDUANE HABITAT	PRÉT PLUS ARGENTRE DAVIERE II	CDC	180 000,00	164 643,82	34,91	Annuelle	R	LIVRET A	2,02	R	LIVRET A	2,05		3 375,20	3 262,67	
2011	P	MEDUANE HABITAT	PRÉT PLUS CONSTANTIN MATTEI CHANGE	CDC	500 000,00	468 306,20	35,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,27	R	LIVRET A	1,55		7 181,61	5 009,53	
2011	P	MEDUANE HABITAT	PRÉT PLUS IONESCO LA CHAPELLE	CDC	690 000,00	639 891,29	34,91	Annuelle	R	LIVRET A	2,80	R	LIVRET A	2,85		18 236,90	10 894,65	
2011	P	MEDUANE HABITAT	PRÉT PLAI IONESCO LA CHAPELLE	CDC	690 000,00	631 134,64	34,91	Annuelle	R	LIVRET A	2,01	R	LIVRET A	2,05		12 938,26	12 506,91	
2007	X	MEDUANE HABITAT	Avenant prêt Caisse Epargne MEDUANE	CAISSE D'EPARGNE	2 213 063,81	65 835,17	0,23	Trimestrielle	R	EURIBOR03M	2,56	R	EURIBOR03M	1,63		267,95	65 835,17	
2012	P	MEDUANE HABITAT	Pommerais prêt PRU AS	CDC	3 230 000,00	2 703 644,40	15,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,35	R	LIVRET A	2,35		63 535,64	141 150,99	
2012	P	MEDUANE HABITAT	Grands carrières prêt PRU AS	CDC	300 000,00	251 112,48	15,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,36	R	LIVRET A	2,35		5 901,14	13 110,00	
2012	P	MEDUANE HABITAT	Murat prêt PAM	CDC	500 000,00	418 520,79	15,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,41	R	LIVRET A	2,41		9 835,24	15 295,00	
2012	P	MEDUANE HABITAT	Vignes prêt PRU AS	CDC	350 000,00	292 964,55	15,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,39	R	LIVRET A	2,35		6 884,67	15 295,00	
2012	P	MEDUANE HABITAT	Bourny prêt PAM	CDC	250 000,00	209 260,40	15,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,39	R	LIVRET A	2,35		4 917,62	10 925,00	
2012	P	MEDUANE HABITAT	La Barberie à Changé prêt plus	CDC	2 000 000,00	1 875 990,37	35,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,38	R	LIVRET A	2,35		44 085,77	33 714,77	
2012	P	MEDUANE HABITAT	La Barberie à Changé prêt PLAI	CDC	550 000,00	509 907,27	35,50	Annuelle	R	LIVRET A	1,53	R	LIVRET A	1,55		7 903,56	10 684,65	
2012	P	MEDUANE HABITAT	La Source à Changé prêt PLUS	CDC	1 320 000,00	1 243 130,67	35,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,25	R	LIVRET A	2,35		29 096,17	22 871,41	
2012	P	MEDUANE HABITAT	La Source à Changé prêt PLAI	CDC	300 000,00	278 131,25	35,50	Annuelle	R	LIVRET A	1,55	R	LIVRET A	1,55		4 311,03	5 827,99	
2012	P	MEDUANE HABITAT	La Pouplinière III prêt PLUS	CDC	750 000,00	703 496,39	35,50	Annuelle	R	LIVRET A	2,34	R	LIVRET A	2,35		16 532,17	12 643,03	
2012	P	MEDUANE HABITAT	La Pouplinière III prêt PLAI	CDC	250 000,00	231 776,03	35,50	Annuelle	R	LIVRET A	1,55	R	LIVRET A	1,55		3 592,53	4 856,66	
2012	P	MEDUANE HABITAT	7 rue Guyemer prêt PLAI	CDC	20 000,00	18 542,09	35,58	Annuelle	R	LIVRET A	1,55	R	LIVRET A	1,55		287,40	388,53	
2012	P	MEDUANE HABITAT	La Bergerie - Changé - prêt PLUS	CDC	794 000,00	744 768,20	35,58	Annuelle	R	LIVRET A	2,34	R	LIVRET A	2,35		17 502,05	13 384,76	
2012	P	MEDUANE HABITAT	La Bergerie - Changé - prêt PLAI	CDC	172 000,00	161 671,91	35,58	Annuelle	R	LIVRET A	1,55	R	LIVRET A	1,55		2 471,96	3 191,38	
2013	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	Argentré, rue beausoleil, prêt PLUS	CDC	384 000,00	364 586,31	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	1,80	R	LIVRET A	1,85		6 744,85	6 950,46	
2013	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	Argentré, rue beausoleil, prêt PLAI	CDC	146 790,00	138 063,55	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	1,03	R	LIVRET A	1,05		1 449,67	3 072,74	
2013	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'Huisserie, Le Bois, prêt PLAI	CDC	160 000,00	150 488,24	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	1,08	R	LIVRET A	1,05		1 580,13	3 349,26	
2013	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'Huisserie, Le Bois, prêt PLUS	CDC	395 000,00	375 030,19	36,16	Annuelle	R	LIVRET A	1,77	R	LIVRET A	1,85		6 938,06	7 149,56	
2012	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	Entrammes, Le Moulin de la Roche, prêt PLAI	CDC	75 160,00	70 082,93	35,00	Annuelle	R	LIVRET A	2,05	R	LIVRET A	2,05		1 436,70	1 334,98	
2013	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	Entrammes, Le Moulin de la Roche, prêt PLUS	CDC	294 700,00	270 306,56	36,25	Annuelle	R	LIVRET A	1,53	R	LIVRET A	1,85		5 000,85	5 000,85	
2013	P	MEDUANE HABITAT	Prêt PLAI "15 rue Constantin Mattei, CHANGE"	CDC	80 000,00	76 310,71	36,00	Annuelle	R	LIVRET A	2,45	R	LIVRET A	2,45		1 869,61	1 290,51	
2013	P	MEDUANE HABITAT	Laval, "Foyer HANDAS" rue Bernard de Clairvaux	CDC	3 115 000,00	2 983 101,29	36,00	Annuelle	R	LIVRET A	2,85	R	LIVRET A	2,85		85 018,39	46 495,78	
2014	C	SAUVEGARDE MAYENNE SARTHE	Programme "Foyer Guy CHEVROT"	CDC	2 646 587,00	2 434 860,04	22,58	Annuelle	R	LIVRET A	1,60	R	LIVRET A	1,60		38 957,76	105 863,48	
2014	P	MEDUANE HABITAT	La closerie des ormeaux - prêt compri PLS	CDC	378 381,00	362 151,10	36,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,79	R	LIVRET A	2,79		10 104,02	5 714,61	
2014	P	MEDUANE HABITAT	La closerie des ormeaux - PLUS	CDC	548 236,00	523 367,45	36,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,35	R	LIVRET A	2,35		12 299,14	9 031,26	
2014	P	MEDUANE HABITAT	La closerie des ormeaux - PLUS Foncier	CDC	217 180,00	210 037,43	46,41	Annuelle	R	LIVRET A	2,35	R	LIVRET A	2,35		9 435,88	4 932,62	
2014	P	MEDUANE HABITAT	La closerie des ormeaux - PLAI	CDC	427 829,00	404 062,63	36,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,55	R	LIVRET A	1,55		6 262,97	8 168,97	
2014	P	MEDUANE HABITAT																

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Année	Profil								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
2015	P	MEDUANE HABITAT	St Berthevin - Portes du Vicoin - PLUS	cdc	1 322 000,00	1 298 150,57	38,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,60	R	LIVRET A	1,60			20 770,41	24 231,02
2015	P	MEDUANE HABITAT	St Berthevin - Portes du Vicoin - PLUS Foncier	cdc	180 000,00	177 622,77	48,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,60	R	LIVRET A	1,60			2 415,27	2 415,27
2014	P	MEDUANE HABITAT	Laval - Gue d'Orger - PAM	cdc	170 627,00	163 499,05	18,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,48	R	LIVRET A	1,60			2 615,98	7 431,53
2014	P	MEDUANE HABITAT	Laval - Gue d'Orger - PLU	cdc	69 173,00	62 814,24	17,08	Annuelle	R	LIVRET A	0,81	R	LIVRET A	0,80			502,51	3 258,37
2015	P	MEDUANE HABITAT	L'HUISSERIE - LES LAVOIRS 15 - PLAI	CDC	261 816,00	250 327,52	37,91	Annuelle	R	LIVRET A	0,54	R	LIVRET A	0,55			1 376,80	5 941,16
2015	P	MEDUANE HABITAT	L'HUISSERIE - LES LAVOIRS 15 - PLAI FONCIER	CDC	104 766,00	101 215,42	47,92	Annuelle	R	LIVRET A	0,56	R	LIVRET A	0,55			566,68	1 848,31
2015	P	MEDUANE HABITAT	L'HUISSERIE - LES LAVOIRS 15 - PLUS	CDC	460 614,00	443 416,82	37,91	Annuelle	R	LIVRET A	1,36	R	LIVRET A	1,35			5 986,13	9 007,49
2015	P	MEDUANE HABITAT	L'HUISSERIE - LES LAVOIRS 15 - PLUS Foncier	CDC	153 933,00	149 692,99	47,92	Annuelle	R	LIVRET A	1,36	R	LIVRET A	1,35			2 620,86	2 636,83
2015	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	PARNE - PRE FONTAINE - PLUS	CDC	265 460,00	260 670,99	38,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,38	R	LIVRET A	1,35			3 519,06	5 122,03
2015	P	SA HLM LES FOYERS	PARNE - PRE FONTAINE - PLUS FONCIER	CDC	34 652,00	34 194,35	48,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,36	R	LIVRET A	1,35			461,62	496,83
2015	P	MEDUANE HABITAT	CHANGE - RUE STE CECILE - PLAI	CDC	51 861,00	50 755,74	38,00	Annuelle	R	LIVRET A	0,56	R	LIVRET A	0,55			279,16	1 170,40
2015	P	MEDUANE HABITAT	CHANGE - RUE STE CECILE - PLAI FONCIER	CDC	17 140,00	16 859,85	48,41	Annuelle	R	LIVRET A	0,56	R	LIVRET A	0,55			92,73	300,73
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - AMBROISE HALOUSE - CPLS	CDC	51 082,00	51 082,00	39,50	Annuelle	R	LIVRET A	1,79	R	LIVRET A	1,79			914,37	894,89
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - Ambroise Halouse - PLS	CDC	343 808,00	343 808,00	39,50	Annuelle	R	LIVRET A	1,86	R	LIVRET A	1,86			6 394,83	5 866,80
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - AMBROISE HALOUSE - PLS FONCIER	CDC	36 175,00	36 175,00	49,49	Annuelle	R	LIVRET A	1,86	R	LIVRET A	1,86			672,85	444,74
2015	P	MEDUANE HABITAT	LOUVERNE - LA ROSELIERE 8LGT - PLAI	CDC	82 901,00	82 901,00	37,91	Annuelle	R	LIVRET A	0,56	R	LIVRET A	0,55			455,96	1 967,53
2015	P	MEDUANE HABITAT	LOUVERNE - LA ROSELIERE 8LGT S - PLAI FONCIER	CDC	31 651,00	31 651,00	47,92	Annuelle	R	LIVRET A	0,56	R	LIVRET A	0,55			174,08	577,98
2015	P	MEDUANE HABITAT	LOUVERNE - LA ROSELIERE 8 - PLUS	CDC	358 013,00	358 013,00	37,91	Annuelle	R	LIVRET A	1,36	R	LIVRET A	1,35			4 833,18	7 272,61
2015	P	MEDUANE HABITAT	LOUVERNE - LA ROSELIERE 9 - PLUS FONCIER	CDC	116 412,00	116 412,00	47,92	Annuelle	R	LIVRET A	1,36	R	LIVRET A	1,35			1 571,56	1 739,53
2015	P	MEDUANE HABITAT	LOUVERNE - LA ROSELIERE - PLAI	CDC	92 022,00	92 022,00	37,91	Annuelle	R	LIVRET A	0,56	R	LIVRET A	0,55			506,12	2 184,01
2015	P	MEDUANE HABITAT	LOUVERNE - LA ROSELIERE - PLAI FONCIER	CDC	29 255,00	29 255,00	47,92	Annuelle	R	LIVRET A	0,56	R	LIVRET A	0,55			160,90	534,23
2016	P	MEDUANE HABITAT	L'HUISSERIE - LAVOIRS - CPLS	CDC	261 931,00	261 931,00	39,50	Annuelle	R	LIVRET A	1,79	R	LIVRET A	1,79			4 688,56	4 537,41
2016	P	MEDUANE HABITAT	L'HUISSERIE - LAVOIRS - PLS	CDC	387 420,00	387 420,00	39,50	Annuelle	R	LIVRET A	1,86	R	LIVRET A	1,86			7 206,01	6 611,01
2016	P	MEDUANE HABITAT	L'HUISSERIE - LAVOIRS - PLUS FONCIER	CDC	192 242,00	192 242,00	49,49	Annuelle	R	LIVRET A	1,86	R	LIVRET A	1,86			3 575,70	2 363,40
2015	P	MEDUANE HABITAT	CHANGE - LAVANDIERES - PLUS	CDC	492 138,00	492 138,00	38,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,36	R	LIVRET A	1,35			2 706,29	0,00
2015	P	MEDUANE HABITAT	CHANGE - LES LAVANDIERES - PLAI FONCIER	CDC	177 000,00	177 000,00	48,00	Annuelle	R	LIVRET A	0,56	R	LIVRET A	0,55			973,50	0,00
2015	P	MEDUANE HABITAT	CHANGE - LAVANDIERES - PLUS	CDC	1 215 742,00	1 215 742,00	38,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,38	R	LIVRET A	1,35			16 412,52	0,00
2015	P	MEDUANE HABITAT	CHANGE - LAVANDIERES - PLUS FONCIER	CDC	435 000,00	435 000,00	48,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,36	R	LIVRET A	1,35			5 872,50	0,00
2015	P	MEDUANE HABITAT	ARGENTRE - PRE MAUGE - PLUS	CDC	124 159,00	121 919,12	38,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,36	R	LIVRET A	1,35			1 395,64	0,00
2015	P	MEDUANE HABITAT	ARGENTRE - PRE MAUGE - PLUS FONCIER	CDC	34 931,00	34 469,68	48,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			665,31	500,83
2015	P	MEDUANE HABITAT	CHANGE - RUE HEBERT - PLUS	CDC	1 296 040,00	1 271 610,44	38,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,36	R	LIVRET A	1,35			17 166,74	24 926,38
2015	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - RUE HEBERT - PLUS FONCIER	CDC	128 095,00	126 284,58	48,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			1 704,84	1 834,86
2015	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'HUISSERIE - LE BOIS - PLAI	CDC	145 343,00	142 084,54	38,66	Annuelle	R	LIVRET A	0,55	R	LIVRET A	0,55			781,46	3 276,39
2015	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'HUISSERIE - LE BOIS - PLAI FONCIER	CDC	79 014,00	77 636,75	48,67	Annuelle	R	LIVRET A	0,55	R	LIVRET A	0,55			427,00	1 384,83
2015	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'HUISSERIE - LE BOIS - PLUS	CDC	470 978,00	462 020,50	38,66	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			6 237,28	9 078,42
2015	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'HUISSERIE - LE BOIS - PLUS FONCIER	CDC	190 814,00	188 117,15	48,67	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			2 539,58	2 733,26
2015	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	CHANGE - ARDENNES - PLUS	CDC	353 095,00	345 178,90	38,66	Annuelle	R	LIVRET A	0,55	R	LIVRET A	0,55			1 898,48	7 899,64
2015	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	CHANGE - ARDENNES - PLAI FONCIER	CDC	47 328,00	46 503,05	48,67	Annuelle	R	LIVRET A	0,55	R	LIVRET A	0,55			255,77	829,48
2015	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	CHANGE - ARDENNES - PLUS	CDC	830 326,00	815 346,58	38,33	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			11 007,18	16 021,07
2015	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	CHANGE - ARDENNES	CDC	93 317,00	91 998,11	48,67	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			1 241,97	1 336,70
2016	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	BONCHAMP - CHAMBRUILLE 3 - PLAI	CDC	398 853,00	395 853,00	39,41	Annuelle	R	LIVRET A	0,55	R	LIVRET A	0,55			2 177,19	8 874,69
2016	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	BONCHAMP - CHAMBRUILLE 3 - PLAI FONCIER	CDC	48 507,00	48 507,00	49,41	Annuelle	R	LIVRET A	0,55	R	LIVRET A	0,55			266,79	845,50
2016	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	BONCHAMP - CHAMBRUILLE 3 - PLUS	CDC	1 107 627,00	1 107 627,00	39,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			14 952,96	21 065,89
2016	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	BONCHAMP - CHAMBRUILLE 3 - PLUS FONCIER	CDC	110 039,00	110 039,00	49,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			1 485,53	1 555,22
2016	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'HUISSERIE - LE BOIS 4 - PLAI	CDC	106 095,00	106 095,00	39,41	Annuelle	R	LIVRET A	0,55	R	LIVRET A	0,55			583,52	2 378,56
2016	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'HUISSERIE - LE BOIS 4 - PLAI FONCIER	CDC	44 059,00	44 059,00	49,41	Annuelle	R	LIVRET A	0,55	R	LIVRET A	0,55			242,32	767,97
2016	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'HUISSERIE - LE BOIS 4 - PLUS	CDC	430 592,00	430 592,00	39,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			5 714,65	8 189,40
2016	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'HUISSERIE - LE BOIS 4 - PLUS FONCIER	CDC	135 113,00	135 113,00	49,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			1 793,63	1 909,60
2016	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'HUISSERIE - LE BOIS 5 - PLAI	CDC	215 730,00	215 730,00	39,41	Annuelle	R	LIVRET A	0,55	R	LIVRET A	0,55			1 186,52	4 836,48
2016	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'HUISSERIE - LE BOIS 5 - PLAI FONCIER	CDC	73 303,00	73 303,00	49,41	Annuelle	R	LIVRET A	0,55	R	LIVRET A	0,55			403,17	1 277,70
2016	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'HUISSERIE - LE BOIS 5 - PLUS	CDC	564 254,00	564 254,00	39,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			7 490,47	10 731,51
2016	P	SA HLM LE LOGIS FAMILIAL	L'HUISSERIE - LE BOIS 5 - PLUS FONCIER	CDC	177 942,00	177 942,00	49,00	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			2 362,18	2 514,92
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - EHPAD - PHARE	CDC	2 261 158,00	2 261 158,00	39,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			30 525,64	43 004,82
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - EHPAD - PLS 2014	CDC	218 081,50	218 081,50	39,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,86	R	LIVRET A	1,86			4 056,32	3 721,38
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - EHPAD - PLS 2013	CDC	3 654 568,50	3 654 568,50	39,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,86	R	LIVRET A	1,86			67 974,98	62 362,20
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - EHPAD - PLS FONCIER	CDC	197 508,50	197 508,50	49,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,86	R	LIVRET A	1,86			3 673,66	2 428,15
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - RUE CERDAN - PLAI	CDC	61 600,00	61 600,00	49,41	Annuelle	R	LIVRET A	0,55	R	LIVRET A	0,55			338,80	1 381,02
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - RUE CERDAN - PLAI FONCIER	CDC	31 765,00	31 765,00	49,41	Annuelle	R	LIVRET A	0,55	R	LIVRET A	0,55			174,71	553,68
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - RUE DE COUBERTIN - PAM	CDC	30 299,00	30 299,00	39,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			409,04	576,25
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - RUE CERDAN - PLUS FONCIER	CDC	15 883,00	15 883,00	49,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			214,42	7 224,48
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - RUE JEAN MACE - PAM	CDC	2 945 000,00	2 945 000,00	19,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			39 575,50	129 250,46
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - RUE JEAN MACE - PAM AMIANTE	CDC	1 360 000,00	1 360 000,00	14,41	Annuelle	R	LIVRET A	0,00	R	LIVRET A	0,00			0,00	90 666,67
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - RUE JEAN DE SEZE	CDC	610 700,00	610 700,00	19,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			8 244,45	26 802,46
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - RUE DE LA CHARTRIÈRE - PAM	CDC	101 539,00	101 539,00	19,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			1 370,78	4 456,35
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - RUE DE COUBERTIN - PAM	CDC	165 000,00	165 000,00	19,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			2 227,50	7 241,54
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - RUE BESSIERES - PAM	CDC	1 280 000,00	1 280 000,00	19,41	Annuelle	R	LIVRET A	1,35	R	LIVRET A	1,35			17 010,00	55 299,01
2016	P	MEDUANE HABITAT	LAVAL - RUE CHANZY - PAM	CDC	665 040,00	665 040,00	19,41	Annuelle	R	LIVRET A	1							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)

Ar-ticle (1)	Subv (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					7 578 360
204182		Divers investissements Aérodrôme	Synd.Mixte Aéroport Laval Entrammes	Syndicat	25 000
20421-20422		Subvention équipement FIPEE	Diverses entreprises à affecter par délibération	Etablissement privé	899 510
20421		Fonds de soutien Entreprises d'insertion	Diverses entreprises à affecter par délibération	Etablissement privé	15 000
2041582		Subvention équipement	Syndicat PDELM	Syndicat	500 000
20422		Subvention équipement	Air Pays de Loire	Association	5 000
20422		Fonds d'aide Agriculture périurbaine	Diverses entreprises à affecter par délibération	Association- Entreprises	10 000
20422		Agenda 21 - fonds d'aide opérations d'investissement			15 000
2041412		Fonds concours aux communes	Communes - à affecter par délibération	Collectivité territoriale	550 000
2041411		Pôle Echange Multimodal	Ville de Laval	Collectivité territoriale	1 901 000
2041643		Participation Virgule de Sablé	RFF	Etablissement public	100 000
204132		Participation liaison RD900/ RD31	LIAISON RD900/ RD31	Etablissement public	100 000
204111		IUT Matériel Enseignement	Université du Maine	Etablissement public	39 800
20421		Investissement - ESIEA	ESIEA	Etablissement privé	193 750
20421		Equipement ESTACA	ESTACA	Etablissement privé	150 000
20421		Subvention équipement	CEMCAT - IPC	Etablissement privé	50 000
20421		Subvention équipement	Clarté	Association	40 000
20421		Subvention UCO Laval	UCO Laval	Association	15 000
20421		ENSAM Investissement	AMPT - Arts et Métiers Paris Tech	Etablissement public	16 500
204122		CPER Volet numérique	Etablissements universitaires	Etablissement public	18 750
204132		Batiment fac de droit ESPE	Conseil départemental 53	Collectivité territoriale	716 700
20421		Subvention équipement Office du Tourisme	Office du Tourisme	Association	50 000
20422		Fonds d'aide Hébergements touristiques	Attribution par notification		140 000
20422		Subvention sociétés de courses Laval/ Nuillé	sociétés de courses Laval/ Nuillé	Etablissement privé	30 000
2041411		PLH Etude d'Urbanisme	Communes - à affecter par délibération	Collectivité territoriale	17 800
204--		PLH Permis à points	Organismes HLM - attribution par délibération		1 143 000
20422		PLH Prime accession sociale	particuliers	personnes privées	56 000
20422		PLH Amélioration habitat parc privé	particuliers	personnes privées	175 400
204--		PLH Réhabilitation logements collectifs	Organismes HLM - attribution par délibération		104 500
204--		Aide à la pierre crédits délégués Etat	Organismes HLM - attribution par notification		274 100
204--		PLH Adaptabilité logements privés	Organismes HLM - attribution par notification		10 000
20422		Réhabilitation Habitat Jeunes	Habitat Jeunes	Association	20 000
20422		Accession dans l'ancien	particuliers	personnes privées	160 000
20422		PRU des Pommerais	Organismes HLM - attribution par notification		36 550
FONCTIONNEMENT					5 208 050
6574		Action intercommunale	CUCS		20 000
6574		Fonds FIPAH	CUCS		14 600
6574		Subvention de fonctionnement	Agence de Développement	Association	785 000
6574		Subvention de fonctionnement	ASCAPÉ	Association	14 000
6574		Micro-crèches	AIDE'A DOM	Association	20 000
6574		PLIE fonds AGGLO	Divers organismes de formation ou d'insertion - attribution en Comité de pilotage du PLIE		70 000
6574		PLIE fonds FSE	Divers organismes de formation ou d'insertion - attribution en Comité de pilotage du PLIE		22 000
6574		PLIE Nos quartiers ont du talent	Nos quartiers ont du talent	Association	5 000
6574		Coopérative Activités et emplois	Coodémarrage 53	Société	25 000
6574		FIPEE	Diverses entreprises à affecter par délibération		254 840
6574		Fonds de soutien aux entreprises d'insertion	Diverses entreprises à affecter par délibération		65 000
657358		Subvention de fonctionnement	Synd.Mixte Aéroport Laval Entrammes	Syndicat	129 000
6574		Subvention Ecole de la 2è chance	MFR St Berthevin	Association	60 000
6574		Agenda 21- Défi famille énergie positive	Synergie	Association	5 000
6574		Divers subvention environnement	Attribution par délibération		10 400
6574		Aide aux comices agricoles	Comices agricoles	Association	5 200
6574		Subvention de fonctionnement	Maison de l'Europe	Association	17 000
657341		Fonds concours aux communes	Communes - à affecter par délibération	Collectivité territoriale	30 000
6574		Soutien événement divers	A affecter par délibération		20 000
6574		Subvention de fonctionnement	Ass. Place aux vélos	Association	150
6574		Aide au recrutement	ESIEA	Etablissement privé	25 000
6574		Contrats triennaux	ESIEA	Etablissement privé	88 750
6574		Aide au recrutement	ESTACA	Etablissement privé	36 000
6574		Contrats triennaux	ESTACA	Etablissement privé	114 000
6574		Subvention de fonctionnement	Clarté	Association	185 000
6574		Subvention de fonctionnement	Laval Mayenne Technopole	Association	390 000
6574		Incubateur départemental	Laval Mayenne Technopole	Association	46 500
6574		LMT - IDENERGIE	Laval Mayenne Technopole	Association	33 500

Ar-ticle (1)	Subv (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		LMT - CEEI (Centre d'expertise Innovation)	Laval Mayenne Technopole	Association	20 000
6574		Subvention de fonctionnement	CEMCAT - IPC	Association	38 340
6574		Subventions Programmes R&D	CEMCAT - IPC	Association	120 000
6574		ENSAM	AMPT - Arts et Métiers Paris Tech	Etablissement public	108 500
6574		Subvention restauration du Pole Santé	Centre hospitalier de Laval	Etablissement public	6 000
6574		Subvention de fonctionnement	UCO Laval	Association	62 500
6574		Divers subvention Enseignement supérieur	A affecter par délibération		21 250
6574		Subvention de fonctionnement	CCI - IFAG	Association	15 000
65738		Subvention de fonctionnement	Centre Universitaire Mayenne-Laval	Syndicat	145 000
65738		IUT Foncton. Bourse Post-Doctorale	Université du Maine	Etablissement public	39 300
65738		IUT Recherche	Université du Maine	Etablissement public	25 000
65738		IUT Plateau recherche	Université du Maine	Etablissement public	10 000
6574		Subvention Forum Enseignement supérieur	Votre Métier Demain	Association	20 000
6574		Subvention de fonctionnement	CCSTI	Association	126 000
6574		Subvention de fonctionnement	Association sportive du Golf de LAVAL	Association	30 000
6574		Subvention de fonctionnement	Stade Lavallois	S.A.S.P	376 550
6574		Fonds pour le sport de niveau national	Clubs sportifs	Association	95 000
6574		Sport évènementiel	Clubs sportifs	Association	40 000
6574		Subvention de fonctionnement	CREFJS	Association	15 000
6574		CDOS Plateau Médico sportif	Comité Départemental Olympique et Sportif Laval	Association	6 000
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme -Halte Fluviale Laval	Association	64 710
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme -Halte Fluviale St Jean/Mayenne	Association	3 850
6574		Camping de ST Berthevin	Office du Tourisme -Camping St Berthevin	Association	12 510
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme du Pays de Laval	Association	687 000
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme du Pays de Laval-Entrammes	Association	21 100
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme du Pays de Laval - Bateau promena	Association	10 000
6574		Subvention de fonctionnement	Association POC POK	Association	234 000
6574		Subvention de fonctionnement	Musiques actuelles	Association	8 500
657341		Fonds spectacle vivant	Communes	Collectivités territoriales	180 000
657341		Fons d'actions culturelles et touristiques	Communes et associations		50 000
6574		Subvention de fonctionnement Habitat	Diverses entreprises à affecter par délibération	Association- Entreprises	126 000

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017 (1))	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au delà de 2018)
Dépenses	60 365 310,00	5 244 315,00	65 609 625,00	34 549 949,65	7 408 200,00		23 651 475,35
09-THD 2009 1 RESEAU TRES HAUT DEBIT	10 100 000,00		10 100 000,00	9 902 118,09			197 871,91
11- PLH 2011 1 PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	17 002 792,00		17 002 792,00	8 436 696,44	1 723 250,00		6 842 845,56
11-ORRET 2011 1 CREDITS DELEGUES REGION ORRET DEP	1 085 298,00		1 085 298,00	880 565,42			204 732,58
12-A.PIERR 2012 1 AIDE A LA PIERRE DEP 2012-2017	1 056 000,00		1 056 000,00	440 664,00	274 100,00		341 236,00
12-CRSD 2012 1 CRSD	925 000,00		925 000,00	150 000,00			775 000,00
12-F.CONCO 2012 1 FONDS CONCOURS COMMUNES 2012-2015	2 750 000,00		2 750 000,00	2 229 373,35			520 626,65
12-F.MAISO 2012 1 FONDS DE CONCOURS MAISONS DE SANTE 2012-2014	533 575,00		533 575,00	190 562,50			343 012,50
12-FIPEE 2012 1 AIDES FIPEE 2012	1 725 000,00		1 725 000,00	1 526 370,93	4 670,00		193 959,07
12-VIRGULE 2012 1 VIRGULE DE SABLE S/SARTHE	1 825 150,00		1 825 150,00	1 731 000,08	100 000,00		-5 850,08
13-ESIEA 2013 1 ESIEA 2013-2016	363 780,00		363 780,00	363 780,00			
13-FIPEE 2013 1 AIDES FIPEE 2013	900 000,00		900 000,00	771 191,09	66 000,00		62 808,91
13-PEM 2013 1 PEM - POLE ECHANGES MULTIMODAL	5 953 740,00		5 953 740,00	1 294 018,60	1 901 000,00		2 758 721,40
14-ESTACA 2014 1 ESTACA 2014-2017 DEP	693 900,00		693 900,00	456 612,48	164 000,00		73 287,52
14-FIPEE 2014 1 AIDES FIPEE 2014	900 000,00		900 000,00	808 766,00	84 670,00		6 564,00
14-OFFICET 2014 1 OFFICE DU TOURISME	1 200 000,00		1 200 000,00	7 108,00			1 192 892,00
15-BATI.52 2015 1 QUARTIER FERRIE BATIMENT 52	4 670 000,00		4 670 000,00	1 035 395,15	150 000,00		3 484 604,85
15-BATIM.8 2015 1 LAVAL EMPLOI - BATIMENT 8	3 105 400,00		3 105 400,00	2 487 575,52	529 000,00		88 824,48
15-FIPEE 2015 1 AIDES FIPEE 2015	1 200 000,00		1 200 000,00	958 972,00	107 500,00		133 528,00
16-ESIEA 2016 1 ESIEA 2016-2019	55 685,00	344 315,00	400 000,00	55 685,00	132 500,00		211 815,00
16-F.CONCO 2016 1 FONDS CONCOURS COMMUNES 2016-2019	2 320 000,00		2 320 000,00	331 495,00	580 000,00		1 408 505,00
16-IMM ECO 2016 1 AIDE A L IMMOBILIER ECONOMIQUE 2016	1 200 000,00		1 200 000,00	292 000,00	891 510,00		16 490,00
16-PLUI 2016 1 PLUI - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL	800 000,00		800 000,00	200 000,00	200 000,00		400 000,00
17-ESTACA 2017 1 ESTACA 2017-2020 DEP		100 000,00	100 000,00		100 000,00		
17-IMM ECO 2017 1 AIDE A L IMMOBILIER ECONOMIQUE 2017		1 200 000,00	1 200 000,00		300 000,00		900 000,00
17-RD900 2017 1 LIAISON ROUTIERE RD900-RD31		3 600 000,00	3 600 000,00		100 000,00		3 500 000,00
Recettes	4 612 358,84	50 000,00	4 662 358,84	2 380 742,88	445 800,00		1 835 815,96
11-ORRET 2011 2 CREDITS DELEGUES REGION ORRET RECETTE	911 758,84		911 758,84	746 465,90			165 292,94
12-A.PIERR 2012 2 AIDE A LA PIERRE REC 2012-2017	1 056 000,00		1 056 000,00	486 705,22	274 100,00		295 194,78
12-F.PORTA 2012 1 FONDS DE PORTAGE 2012-2017	2 250 000,00		2 250 000,00	882 418,50	29 000,00		1 338 581,50
14-ESTACA 2014 2 ESTACA 2014-2017 REC	394 600,00		394 600,00	265 153,26	92 700,00		36 746,74
17-ESTACA 2017 2 ESTACA 2017-2020 REC		50 000,00	50 000,00		50 000,00		

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au delà de 2018)
Dépenses	1 200 000,00		1 200 000,00	265 500,00	293 500,00		641 000,00
16-COMM 2016 1 COMMUNICATION 2016-2019	1 200 000,00		1 200 000,00	265 500,00	293 500,00		641 000,00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL							
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3		3	3		3
Directeur général des services		1		1	1		1
Directeur général adjoint des services		2		2	2		2
Directeur général des services techniques				0			0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53	A			0			0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		123	1,4	124,4	113,5	7,4	120,9
Administrateur	A	2		2	2		2
Directeur Territorial	A	4	0,4	4,4	2	2,4	4,4
Attaché principal	A	4		4	4		4
Attaché Territorial	A	16	0,5	16,5	12	5	17
Rédacteur Principal 1ère classe	B	9		9	9		9
Rédacteur Principal 2ème classe	B	8		8	8		8
Rédacteur Territorial	B	16		16	13		13
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	9		9	8		8
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	16		16	16		16
Adjoint Administratif 1ère classe	C	17		17	17		17
Adjoint Administratif 2ème classe	C	22	0,5	22,5	22,5		22,5
FILIERE TECHNIQUE (c)		98	0,5	98,5	88	5,5	93,5
Ingénieur chef hors classe	A	0		0	1		1
Ingénieur en chef classe exceptionnelle	A	0		0	0		0
Ingénieur en chef	A	2		2	2		2
Ingénieur principal	A	6		6	4	1	5
Ingénieur	A	8		8	2	3	5
Technicien principal 1ère classe	B	14		14	15		15
Technicien principal 2ème classe	B	6		6	6		6
Technicien	B	7		7	5	1	6
Agent de maîtrise principal	C	10		10	10		10
Agent de maîtrise	C	5		5	4		4
Adjoint technique principal 1ère classe	C	8		8	8		8
Adjoint technique principal 2ème classe	C	10		10	10		10
Adjoint technique 1ère classe	C	0		0	0		0
Adjoint technique 2ème classe	C	22	0,5	22,5	21	0,5	21,5
FILIERE SOCIALE (d)		1		1	1		1
Agent spécialisé des écoles maternelles 1ère classe	C	1		1	1		1
Agent social principal de 2ème classe	C	0		0	0		0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1		1	1		1
Cadre de santé infirmier	A	1		1	1		1
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0		0	0		0
		0		0	0		0
FILIERE SPORTIVE (g)		8		8	8		8
Educateur APS principal 1ère classe	B	4		4	4		4
Educateur APS principal 2e classe	B	1		1	1		1
Educateur APS	B	3		3	3		3
FILIERE CULTURELLE (h)		4		4	4		4
Attaché de conservation	A	1		1	1		1
Bibliothécaire	A	1		1	1		1
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	1		1	1		1
Adjoint du patrimoine de 1ère classe	C	1		1	1		1
FILIERE ANIMATION (i)		7	1,26	8,26	8,26		8,26
Animateur principal de 1ère classe	B	1		1	1		1
Animateur principal de 2ème classe	B	2		2	2		2
Adjoint d'animation de 1ère classe	C	2	0,58	2,58	2,58		2,58
Adjoint d'animation de 2ème classe	C	2	0,68	2,68	2,68		2,68
FILIERE POLICE (j)		0		0	0		0
Animateur principal de 1ère classe	B	0		0	0		0
Adjoint d'animation de 1ère classe	C	0		0	0		0
Adjoint d'animation de 2ème classe	C	0		0	0		0
FILIERE NON CITES (k) (5)		0		0	0		0
		0		0	0		0
TOTAL GENERAL BUDGET PRINCIPAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		245	3,16	248,16	226,76	12,9	239,66

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex: CCD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8*0,5/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017(suite)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON-TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017 (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)					3	
Directeur emploi/innovation	A	ADM	985		3-3-2°	CDI
Directeur	A	ADM	830		3-3-2°	CDI
Directeur	A	ADM	985		3-3-2°	CDI
Attaché	A	ADM	801		3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	966		3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	542		3-3-2°	CDI
Attaché	A	ADM	570		3-3-2°	CDI
Attaché	A	ADM	588		3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	423		3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECHN	710		3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECHN	701		3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECHN	517		3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECHN	379		3-2°	CDD
Adjoint technique de 2è classe	C	TECHN	352		Article 38	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0	
Collaborateur de cabinet		ADM	IM 1151		110-1	
Collaborateur de cabinet		ADM	IB 901		110-1	
TOTAL GENERAL BUDGET PRINCIPAL		0			0	

(1) CATEGORIES : A,B.et C

(2) SECTEUR :

ADM :
TECHN :
S :
MS :
MT :
SP :
CULT :
ANIM :
PM :
OTR :

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2è alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie , maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou de la nature des fonctions le justifient

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 10 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (à préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A/ autres" et feront l'objet d'une précision (ex: contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN	
ENGAGEMENT FINANCIER	
	C2

C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Laval Agglomération Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) Concession	AQUAVAL SA		Société	1 185 000 €
Détention d'une part du capital	Laval Mayenne Aménagements HLM SA SACICAP SPLA Régionale LAVAL SPLA Gestion de l'Espace Mayenne - à définir		Société Société Société Société Société	1 045 710 € 128 € 1 540 € 8 000 € 500 000 € 100 000 €
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	A.C.E.L. Le Logis Familial Méduane Habitat Laval Mayenne Aménagements Les Foyer SA HLM Proactive Développement Habitat Jeunes LAVAL Sauvegarde Mayenne Sarthe		association société société société société société association association	399 931 € 21 414 589 € 99 425 273 € 10 406 296 € 353 252 € 100 000 € 788 534 € 2 646 587 €
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	Syndicat PDELM (Parc de Développement Economique Laval-Mayenne) Office du Tourisme Agence de Développement Laval Mayenne Technopole Stade Lavallois ESTACA Ville de Laval Association POC POK RFF - SNCF ENSAM - AMPT CLARTÉ CEMCAT Syndicat mixte Aéroport Laval-Entrammes Ctre Universitaire Mayenne Laval CCSTI ESIEA Université du Maine UCO Laval Conseil Départemental de la Mayenne		Collectivité Territoriale Association Association Association S.A.S.P Etablissement Privé Collectivité Territoriale Association Etablissement public Association Association Association Syndicat Syndicat Association Etablissement Privé Etablissement public Etablissement Privé Collectivité Territoriale	500 000 € 780 610 € 785 000 € 490 000 € 376 550 € 300 000 € 1 901 000 € 234 000 € 100 000 € 125 000 € 225 000 € 170 000 € 154 000 € 145 000 € 126 000 € 157 500 € 114 100 € 77 500 € 966 700 €
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et aux lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE L'EPCI	C3.1
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE L'EPCI

DÉSIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'AHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissement publics de coopération intercommunale			
Syndicat mixte du Centre d'Etudes Supérieures de Droit et d'Economie de la Mayenne		sans fiscalité propre	145 000 €
Syndicat mixte pour l'apprentissage en Mayenne		sans fiscalité propre	105 000 €
Syndicat mixte de l'Aérodrome Laval-Entrammes		sans fiscalité propre	154 000 €
Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale		sans fiscalité propre	80 000 €
Syndicat mixte Parc Développement Economique Laval Mayenne	28/10/2010	sans fiscalité propre	500 000 €
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU,TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLIS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/ Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
NEANT					

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/ Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Service de Laval Agglomération	Budget Terrains	01/01/1994	28/10/1993	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Budget Bâtiments	01/01/1994	28/10/1993	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Budget Transport	01/01/2001	27/10/2000-S40CCn°7	SPIC	OUI
Service de Laval Agglomération	Budget Déchets	01/01/2001	27/10/2000-S40CCn°7	SPIC	NON
Service de Laval Agglomération	Budget Cité de la Réalité Virtuelle	01/01/2004	09/02/2001-S2BC43	SPA	NON
Service de Laval Agglomération	Budget Eau	01/01/2016	12/12/2016 - --	SPIC	OUI
Service de Laval Agglomération	Budget DSP Eau	01/01/2016	12/12/2016 - --	SPIC	OUI
Service de Laval Agglomération	Budget Assainissement	01/01/2016	12/12/2016 - --	SPIC	OUI
Service de Laval Agglomération	Budget DSP Assainissement	01/01/2016	12/12/2016 - --	SPIC	OUI

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/ Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Service de Laval Agglomération	Location de salles/Stade F. le Basser	01/01/2003	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Mise à disposition d'équipement sportif	01/01/2008	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Location de salles/Bois de L'huissierie	01/01/2002	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Vente de Bois/Environnement	01/01/2002	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Théâtre	01/02/2003	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Location salle/ 6/4	25/10/2007	12/07/2007 S5 BCn°116	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Centre d'hébergement et loisirs	01/02/2012	01/10/2012 BC n°228	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Halte Fluviale Laval - restaurant	15/04/2013	05/11/2012 BC n°242	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Office du Tourisme	01/09/2013	09/09/2013	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Laval Emploi	01/12/2013	04/11/2013 BC n° 198	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	GOLF Changé	01/04/2014	01/04/2014	SPA	OUI

(1) et n'effectuant que des opérations de fonctionnement à l'exclusion de toutes dépenses ou recettes d'investissement

IV - ANNEXE	IV
DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
(EPCI dotés d'une fiscalité propre)	

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote du B.P)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision de l'assemblée	Variation de taux/N-1	Produit voté par l'assemblée	Variation du produit /N-1 % avec exoné.
Taxe d'habitation			11,23%	0%	14 420 000	2,51%
Taxe foncières sur les propriétés bâties			0%	0%	0	
Taxe Foncières sur les propriétés non bâties			1,84%	0%	56 000	0,00%
Cotisation Foncière des Entreprises			26,12%	0%	9 379 000	1,91%
TOTAL					23 855 000	2,27%

Budget Terrains

N° SIRET : 24530033000132

M 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	A1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	790 500,00	1 087 500,00	1 087 500,00
605	ACHAT DE MATERIEL EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	790 500,00	1 087 500,00	1 087 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	300 000,00	300 000,00	300 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	300 000,00	300 000,00	300 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 090 500,00	1 387 500,00	1 387 500,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
7133	VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
608	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		18 300 000,00	18 300 000,00	18 300 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	19 390 500,00	19 687 500,00	19 687 500,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 687 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 000 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7015	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	1 000 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	13 900,00		
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	13 900,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 013 900,00	1 200 000,00	1 200 000,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)	18 076 600,00	18 187 500,00	18 187 500,00
7133	VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS	18 076 600,00	18 187 500,00	18 187 500,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		18 376 600,00	18 487 500,00	18 487 500,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		19 390 500,00	19 687 500,00	19 687 500,00
---	--	----------------------	----------------------	----------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
19 687 500,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES	B1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des dépenses d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 756 000,00	2 897 000,00	2 897 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	705 000,00	740 000,00	740 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	201 000,00	207 000,00	207 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	850 000,00	850 000,00	850 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTES		1 100 000,00	1 100 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	1 756 000,00	2 897 000,00	2 897 000,00
	[...]			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 756 000,00	2 897 000,00	2 897 000,00

040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	18 076 600,00	18 187 500,00	18 187 500,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées</i>	18 076 600,00	18 187 500,00	18 187 500,00
3355	TRAVAUX	18 076 600,00	18 187 500,00	18 187 500,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	18 076 600,00	18 187 500,00	18 187 500,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	19 832 600,00	21 084 500,00	21 084 500,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
21 084 500,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	B2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 832 600,00	3 084 500,00	3 084 500,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	982 600,00	1 134 500,00	1 134 500,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	850 000,00	850 000,00	850 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTES		1 100 000,00	1 100 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	1 832 600,00	3 084 500,00	3 084 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBV. INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLE			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières			
	[...]			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 832 600,00	3 084 500,00	3 084 500,00

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
3355	TRAVAUX	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	19 832 600,00	21 084 500,00	21 084 500,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
21 084 500,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAILS DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
[...]						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
122 - 10174	21/12/2001	71 727,80	0,00	283,63	0,00	71 727,80
126 - 040060	12/05/2004	178 237,05	0,00	650,57	0,00	178 237,05
146 - 070536	31/12/2007	391 079,22	0,00	1 506,74	0,00	391 079,22
5194 Billets de trésorerie						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
519 Crédits de trésorerie (Total)		641 044,07	0,00	2 440,94	0,00	641 044,07

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum aut

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					13 635 700,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					10 952 000,00									
120 - 201112402	Caisse d'Epargne	21/12/2001	30/12/2003	01/12/2004	1 240 000,00	V	TAM + 0.14	2,42	1,98	EUR	A	C	O	A1
140 - MIN245643EUR	Sté de Fin. Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	500 000,00	C	Taux Structuré	3,84	3,90	EUR	A	P	O	A1
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	7 550 000,00	F	Taux Fixe	4,42	4,42	EUR	A	P	O	A1
153 - 00063348003	Crédit Mutuel	15/04/2011	30/06/2011	30/06/2012	122 000,00	F	Taux Fixe	3,93	3,94	EUR	A	P	O	A1
159 - MON276897EUR	Dexia Crédit Local	13/12/2011	23/12/2011	01/04/2012	1 540 000,00	V	Euribor 3 mois + 2.03	3,45	9,79	EUR	T	C	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					2 683 700,00									
122 - 10174	Crédit Agricole CIB	21/12/2001	31/12/2002	15/03/2003	1 075 700,00	V	TAM + 0.14	3,44	0,00	EUR	A	C	O	A1
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	12/05/2004	15/06/2004	15/06/2005	908 000,00	V	TAM + 0.11	2,19	1,63	EUR	A	C	O	A1
146 - 070536	Crédit Agricole CIB	31/12/2007	08/04/2008	15/06/2009	700 000,00	V	TAM + 0.13	4,36	0,87	EUR	A	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					13 635 700,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				6 809 937,54					929 644,34	243 697,52		175 918,30
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				6 168 893,47					722 952,59	241 256,58		175 016,00
120 - 201112402	-	-	A1	165 333,29	1,92	V	TAM + 0.14	0,39	82 666,67	653,76		26,87
140 - MIN245643EUR	-	-	A1	235 741,77	5,83	F	Taux Fixe	3,84	35 540,88	9 178,21		1 281,29
147 - 1129556	-	-	A1	4 626 611,43	7,09	F	Taux Fixe	4,42	494 651,92	204 496,23		166 621,00
153 - 00063348003	-	-	A1	88 873,71	9,49	F	Taux Fixe	3,93	7 426,44	3 492,74		1 613,59
159 - MON276897EUR	-	-	A1	1 052 333,27	10,00	V	Euribor 3 mois + 2.03	2,28	102 666,68	23 435,64		5 473,25
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)				641 044,07					206 691,75	2 440,94		902,30
122 - 10174	-	-	A1	71 727,80	0,20	V	TAM + 0.14	0,39	71 727,80	283,63		0,00
126 - 040060	-	-	A1	178 237,05	1,45	V	TAM + 0.11	0,36	87 035,49	650,57		181,49
146 - 070536	-	-	A1	391 079,22	6,45	V	TAM + 0.13	0,38	47 928,46	1 506,74		720,81
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				6 809 937,54					929 644,34	243 697,52		175 918,30

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	6 809 937,54					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		947 000,00	947 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		947 000,00	947 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	740 000,00	740 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	207 000,00	207 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	947 000,00			947 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	947 000,00				947 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	947 000,00
Ressources propres disponibles (IV)	947 000,00
Solde (V = IV-II)(6)	

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au delà de 2018)
Dépenses	4 805 300,00		4 805 300,00	33 436,40	900 000,00		3 871 863,60
12-GDPRES2 2012 1 AMENAGEMENT ZA GRANDS PRES II	1 788 000,00		1 788 000,00	72,00			1 787 928,00
12-RIBLAY3 2012 1 ENTRAMMES RIBLAY III	525 000,00		525 000,00	24 654,00	500 000,00		346,00
15-NIAFLES 2015 1 CHANGE ZA DE NIAFLES	1 042 000,00		1 042 000,00				1 042 000,00
16-MOTTE B 2016 1 LOUVERNE ZA DE LA MOTTE BABIN	1 450 300,00		1 450 300,00	8 710,40	400 000,00		1 041 589,60
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Budget Bâtiments

N° SIRET : 24530033000207

M 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	A1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	207 160,00	205 520,00	205 520,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	22 000,00	22 000,00	22 000,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	3 300,00	3 000,00	3 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		1 800,00	1 800,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		10 000,00	10 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	30 000,00	28 000,00	28 000,00
615228	ENTRETIEN AUTRES BATIMENTS	9 000,00	10 100,00	10 100,00
6156	MAINTENANCE	4 000,00	9 250,00	9 250,00
6168	AUTRES PRIMES D ASSURANCES	25 050,00	20 550,00	20 550,00
63512	TAXES FONCIERES	113 000,00	100 000,00	100 000,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	810,00	820,00	820,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	290 000,00	236 000,00	236 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	290 000,00	236 000,00	236 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		497 160,00	441 520,00	441 520,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		222 665,00	222 665,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)	1 209 650,00	1 159 490,00	1 159 490,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 209 650,00	1 159 490,00	1 159 490,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 209 650,00	1 382 155,00	1 382 155,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 706 810,00	1 823 675,00	1 823 675,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
	1 823 675,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 528 660,00	1 629 325,00	1 629 325,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	730 860,00	712 325,00	712 325,00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	710 800,00	840 000,00	840 000,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	87 000,00	77 000,00	77 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 528 660,00	1 629 325,00	1 629 325,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)	178 150,00	194 350,00	194 350,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	178 150,00	194 350,00	194 350,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		178 150,00	194 350,00	194 350,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 706 810,00	1 823 675,00	1 823 675,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 823 675,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES	B1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 600,00	4 600,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		4 600,00	4 600,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	59 000,00	156 000,00	156 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	47 000,00	156 000,00	156 000,00
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	12 000,00		
Total des dépenses d'équipement		59 000,00	160 600,00	160 600,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 049 000,00	5 215 000,00	5 215 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 100 000,00	1 063 000,00	1 063 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	119 000,00	122 000,00	122 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	830 000,00	830 000,00	830 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTES		3 200 000,00	3 200 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		2 049 000,00	5 215 000,00	5 215 000,00
	[...]			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 108 000,00	5 375 600,00	5 375 600,00

040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	178 150,00	194 350,00	194 350,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)			
	Charges transférées	178 150,00	194 350,00	194 350,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	57 050,00	57 050,00	57 050,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	66 900,00	66 900,00	66 900,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	48 900,00	65 110,00	65 110,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	5 300,00	5 290,00	5 290,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		178 150,00	194 350,00	194 350,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 286 150,00	5 569 950,00	5 569 950,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 569 950,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	B2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	964 500,00	4 187 795,00	4 187 795,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	134 500,00	157 795,00	157 795,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	830 000,00	830 000,00	830 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTES		3 200 000,00	3 200 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	964 500,00	4 187 795,00	4 187 795,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBV. INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLE			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS	112 000,00		
	Total des recettes financières	112 000,00		
	[...]			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 076 500,00	4 187 795,00	4 187 795,00

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		222 665,00	222 665,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)	1 209 650,00	1 159 490,00	1 159 490,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	3 050,00	3 040,00	3 040,00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	1 080 500,00	1 031 490,00	1 031 490,00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTA GENERALES, AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	79 300,00	79 260,00	79 260,00
281732	AMORTISSEMENTS IMMEUBLE DE RAPPORT MIS A DISPOSITION	2 700,00	2 660,00	2 660,00
28188	AUTRES	44 100,00	43 040,00	43 040,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	1 209 650,00	1 382 155,00	1 382 155,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 209 650,00	1 382 155,00	1 382 155,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 286 150,00	5 569 950,00	5 569 950,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
5 569 950,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAILS DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
[...]						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
122 - 10174	21/12/2001	55 531,20	0,00	219,58	0,00	55 531,20
126 - 040060	12/05/2004	91 866,66	0,00	335,31	0,00	91 866,66
135 - 199043	13/03/2006	341 052,60	0,00	13 762,42	0,00	341 052,60
145 - 70537	31/12/2007	560 939,99	0,00	2 161,18	0,00	560 939,99
5194 Billets de trésorerie						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
519 Crédits de trésorerie (Total)		488 450,46	0,00	14 317,31	0,00	488 450,46

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum aut

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					19 380 186,92									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					16 659 386,92									
100 - MON240602EUR/001	Dexia Crédit Local	20/07/2006	01/07/2006	01/11/2006	3 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 0.03	3,09	1,98	EUR	T	X	O	A1
120 - 201112402	Caisse d'Epargne	21/12/2001	30/12/2003	01/12/2004	960 000,00	V	TAM + 0.14	2,42	1,98	EUR	A	C	O	A1
124 - 50135929	Caisse d'Epargne	21/12/2001	25/06/2002	25/09/2002	2 347 646,92	V	Euribor 3 mois + 0.12	3,59	2,45	EUR	T	X	O	A1
136 - MIN240593EUR	Sté de Fin. Local	26/06/2006	01/01/2007	01/04/2007	1 906 740,00	F	Taux Fixe	3,77	3,36	EUR	T	P	O	A1
143 - 3 619 529 P	Crédit Foncier de France	05/11/2007	16/11/2007	16/11/2008	1 000 000,00	F	Taux Fixe	4,71	4,78	EUR	A	P	O	A1
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	2 000 000,00	F	Taux Fixe	4,42	4,42	EUR	A	P	O	A1
154 - 1104276	Crédit Coopératif	10/08/2011	20/09/2011	01/01/2012	2 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 0.80	2,34	1,22	EUR	T	C	O	A1
159 - MON276897EUR	Dexia Crédit Local	13/12/2011	23/12/2011	01/04/2012	2 345 000,00	V	Euribor 3 mois + 2.03	3,45	9,79	EUR	T	C	O	A1
160 - 00063348008	Crédit Mutuel	03/09/2012	16/10/2012	05/01/2013	300 000,00	V	Euribor 3 mois + 3.20	3,41	4,01	EUR	T	P	O	A1
164 - MIN501236EUR	La Banque Postale	21/10/2014	02/06/2015	01/10/2015	800 000,00	V	Euribor 3 mois + 1.10	1,35	1,80	EUR	T	C	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					2 720 800,00									
122 - 10174	Crédit Agricole CIB	21/12/2001	31/12/2002	15/03/2003	832 800,00	V	TAM + 0.14	3,44	0,00	EUR	A	C	O	A1
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	12/05/2004	15/06/2004	15/06/2005	468 000,00	V	TAM + 0.11	2,19	1,63	EUR	A	C	O	A1
135 - 199043	Crédit Agricole CIB	13/03/2006	13/03/2006	13/07/2006	720 000,00	F	Taux Fixe	3,08	4,19	EUR	A	C	O	A1
145 - 70537	Crédit Agricole CIB	31/12/2007	08/04/2008	15/06/2009	700 000,00	V	TAM + 0.13	4,36	1,63	EUR	A	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					19 380 186,92									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											ICNE de l'exercice
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		680 600,19		9 300 228,78					1 162 909,14	238 795,61		83 310,28
1641 Emprunts libellés en euros (Total)		680 600,19		8 250 838,33					1 003 043,50	222 317,12		76 352,58
100 - MON240602EUR/001	O	680 600,19	A1	680 600,19	2,58	F	Taux Fixe	1,16	266 933,36	13 649,16		193,04
120 - 201112402	-	-	A1	128 000,00	1,92	V	TAM + 0.14	0,39	64 000,00	506,13		20,80
124 - 50135929	-	-	A1	118 626,38	0,73	V	Euribor 3 mois + 0.12	0,37	118 626,38	201,90		0,00
136 - MIN240593EUR	-	-	A1	1 263 487,79	15,00	F	Taux Fixe	3,82	62 318,68	47 379,59		11 346,48
143 - 3 619 529 P	-	-	A1	762 425,61	15,88	F	Taux Fixe	4,71	32 994,07	36 409,00		4 294,53
147 - 1129556	-	-	A1	1 225 592,43	7,09	F	Taux Fixe	4,42	131 033,62	54 171,19		44 138,02
154 - 1104276	-	-	A1	1 500 000,00	14,75	V	Euribor 3 mois + 0.80	1,05	100 000,00	15 356,24		3 635,06
159 - MON276897EUR	-	-	A1	1 602 416,73	10,00	V	Euribor 3 mois + 2.03	2,28	156 333,32	35 686,07		8 334,26
160 - 00063348008	-	-	A1	236 355,85	10,76	F	Taux Fixe	4,00	17 470,75	9 194,34		2 069,89
164 - MIN501236EUR	-	-	A1	733 333,35	13,50	V	Euribor 3 mois + 1.10	1,35	53 333,32	9 763,50		2 320,50
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)				1 049 390,45					159 865,64	16 478,49		6 957,70
122 - 10174	-	-	A1	55 531,20	0,20	V	TAM + 0.14	0,39	55 531,20	219,58		0,00
126 - 040060	-	-	A1	91 866,66	1,45	V	TAM + 0.11	0,36	44 859,70	335,31		93,55
135 - 199043	-	-	A1	341 052,60	8,53	F	Taux Fixe	3,98	37 894,74	13 762,42		5 731,20
145 - 70537	-	-	A1	560 939,99	16,45	V	TAM + 0.13	0,38	21 580,00	2 161,18		1 132,95
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général		680 600,19		9 300 228,78					1 162 909,14	238 795,61		83 310,28

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en Euros	9 300 228,78					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'options	Primes reçues pour la vente d'options
Taux fixe (total)	-	-					-				-	-	-
Taux variable simple (total)		680 600,19					1 020 675,73				-	-	-
B20717-18120	100 - MON240602EUR/001	680 600,19	01/08/2019	Crédit Mutuel	swap	taux	1 020 675,73	01/08/2012	01/05/2021	T			
Taux complexe (total) (2)		-					-				-	-	-
Total		680 600,19					1 020 675,73				-	-	-

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage.

(3) Indiquer s'il

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						-	-		
Taux variable simple (total)						-	-		
B20717-18120	100 - MON240602EUR/001	Taux Fixe	1,16	Euribor 3 mois + 0,03	0,28	68 831,60	-	A1	A1
Taux complexe (total)						-	-		
Total						-	-		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N-1	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
.des immobilisations						
.des stocks						
.des comptes de tiers						
.des comptes financiers						
PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
.des immobilisations						
.des stocks						
.des comptes de tiers	0,00		72 373,85	72 373,85	36 302,62	36 071,23
.des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provisions déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provisions (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.. ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 379 350,00	1 379 350,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 185 000,00	1 185 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 063 000,00	1 063 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	122 000,00	122 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		194 350,00	194 350,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	57 050,00	57 050,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	66 900,00	66 900,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	65 110,00	65 110,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	5 290,00	5 290,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 379 350,00			1 379 350,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 382 155,00	1 382 155,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 382 155,00	1 382 155,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	3 040,00	3 040,00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	1 031 490,00	1 031 490,00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	79 260,00	79 260,00
281732	AMORTISSEMENTS IMMEUBLE DE RAPPORT MIS A DISPOSITION	2 660,00	2 660,00
28188	AUTRES	43 040,00	43 040,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	222 665,00	222 665,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 379 350,00				1 379 350,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	1 379 350,00
Ressources propres disponibles (IV)	1 379 350,00
Solde (V = IV-II)(6)	

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS	B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS REÇUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme attributaire	Durée en année	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 1er janvier de l'exercice	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	8026 - Crédit Bail				5 295 093,82	2 406 143,82	264 050,00
2006	SNC CONCORDE ARGENTRE	LAVAL AGGLO	20	mensuelle	1 248 000,00	577 200,00	62 400,00
2006	ABATTOIR MAYENNE VIANDE		20	trimestrielle	4 047 093,82	1 828 943,82	201 650,00

Budget Transports

N° SIRET : 24530033000215

M 43

SOMMAIRE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 643 370,00	13 643 370,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		13 643 370,00	13 643 370,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 793 200,00	6 793 200,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 793 200,00	6 793 200,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	20 436 570,00	20 436 570,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	104 110,00		12 329 310,00	12 329 310,00	12 329 310,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	132 875,00		134 360,00	134 360,00	134 360,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 628 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	11 864 985,00		12 473 670,00	12 473 670,00	12 473 670,00
66	CHARGES FINANCIERES	240 000,00		248 000,00	248 000,00	248 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	12 104 985,00		12 721 670,00	12 721 670,00	12 721 670,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	168 845,00		87 580,00	87 580,00	87 580,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	856 250,00		834 120,00	834 120,00	834 120,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	1 025 095,00		921 700,00	921 700,00	921 700,00
	TOTAL	13 130 080,00		13 643 370,00	13 643 370,00	13 643 370,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 643 370,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			1 922 000,00	1 922 000,00	1 922 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)	5 916 000,00		5 800 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 175 670,00		5 880 670,00	5 880 670,00	5 880 670,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	16 500,00		16 500,00	16 500,00	16 500,00
	Total des recettes de gestion des services	13 108 170,00		13 619 170,00	13 619 170,00	13 619 170,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	13 108 170,00		13 619 170,00	13 619 170,00	13 619 170,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	21 910,00		24 200,00	24 200,00	24 200,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	21 910,00		24 200,00	24 200,00	24 200,00
	TOTAL	13 130 080,00		13 643 370,00	13 643 370,00	13 643 370,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 643 370,00
---	----------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	897 500,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 533 900,00		2 145 000,00	2 145 000,00	2 145 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	728 000,00		724 000,00	724 000,00	724 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 261 900,00		2 869 000,00	2 869 000,00	2 869 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 427 000,00		3 900 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	2 427 000,00		3 900 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 688 900,00		6 769 000,00	6 769 000,00	6 769 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	21 910,00		24 200,00	24 200,00	24 200,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	255 368,00				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	277 278,00		24 200,00	24 200,00	24 200,00
	TOTAL	4 966 178,00		6 793 200,00	6 793 200,00	6 793 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 6 793 200,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	493 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 817 647,00		5 828 500,00	5 828 500,00	5 828 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	3 310 647,00		5 871 500,00	5 871 500,00	5 871 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	119 700,00				
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	255 368,00				
	Total des recettes financières	375 068,00				
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	3 685 715,00		5 871 500,00	5 871 500,00	5 871 500,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	168 845,00		87 580,00	87 580,00	87 580,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	856 250,00		834 120,00	834 120,00	834 120,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	255 368,00				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 280 463,00		921 700,00	921 700,00	921 700,00
	TOTAL	4 966 178,00		6 793 200,00	6 793 200,00	6 793 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 6 793 200,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	897 500,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 329 310,00		12 329 310,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	134 360,00		134 360,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00		10 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	248 000,00		248 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS AUX DEPRECIATIONS ET PROVISION		834 120,00	834 120,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		87 580,00	87 580,00
Dépenses d'exploitation - Total		12 721 670,00	921 700,00	13 643 370,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	13 643 370,00
---	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		24 200,00	24 200,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	3 900 000,00		3 900 000,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	2 145 000,00		2 145 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	724 000,00		724 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		6 769 000,00	24 200,00	6 793 200,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	6 793 200,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 922 000,00		1 922 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)	5 800 000,00		5 800 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 880 670,00		5 880 670,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	16 500,00		16 500,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		24 200,00	24 200,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		13 619 170,00	24 200,00	13 643 370,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	13 643 370,00
---	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	43 000,00		43 000,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	5 828 500,00		5 828 500,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		834 120,00	834 120,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		87 580,00	87 580,00
Recettes d'investissement - Total		5 871 500,00	921 700,00	6 793 200,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	6 793 200,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	104 110,00	12 329 310,00	12 329 310,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	320,00	320,00	320,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE		12 224 000,00	12 224 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	19 000,00	20 000,00	20 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6162	ASSURANCE OBLIGATAIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	1 730,00	1 730,00	1 730,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	19 500,00	19 500,00	19 500,00
618	DIVERS	790,00	790,00	790,00
6226	HONORAIRES	26 400,00	26 400,00	26 400,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	DIVERS		1 000,00	1 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	300,00	500,00	500,00
6256	MISSIONS	300,00	300,00	300,00
6257	RECEPTIONS	300,00	300,00	300,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	500,00	500,00	500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	350,00	350,00	350,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	4 620,00	4 620,00	4 620,00
63512	TAXES FONCIERES	3 000,00	3 000,00	3 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	132 875,00	134 360,00	134 360,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	42 900,00	43 000,00	43 000,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	46 000,00	46 020,00	46 020,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	12 585,00	14 540,00	14 540,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	2 300,00	2 280,00	2 280,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	8 550,00	8 610,00	8 610,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	15 100,00	15 450,00	15 450,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 700,00	1 700,00	1 700,00
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D'ENTREPRISE	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	140,00	140,00	140,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	1 100,00	1 120,00	1 120,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 628 000,00	10 000,00	10 000,00
6574	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	11 618 000,00		
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		11 864 985,00	12 473 670,00	12 473 670,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	240 000,00	248 000,00	248 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	240 000,00	248 000,00	248 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		12 104 985,00	12 721 670,00	12 721 670,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	168 845,00	87 580,00	87 580,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	856 250,00	834 120,00	834 120,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	856 250,00	834 120,00	834 120,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 025 095,00	921 700,00	921 700,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 025 095,00	921 700,00	921 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 130 080,00	13 643 370,00	13 643 370,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 643 370,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES		1 922 000,00	1 922 000,00
7061	TRANSPORT DE PERSONNES		1 922 000,00	1 922 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)	5 916 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
734	VERSEMENT DE TRANSPORT	5 916 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 175 670,00	5 880 670,00	5 880 670,00
7471	ETAT	691 220,00	691 220,00	691 220,00
7473	DEPARTEMENTS	1 389 450,00	1 389 450,00	1 389 450,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 095 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	16 500,00	16 500,00	16 500,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	11 100,00	11 100,00	11 100,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	5 400,00	5 400,00	5 400,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		13 108 170,00	13 619 170,00	13 619 170,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 108 170,00	13 619 170,00	13 619 170,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	21 910,00	24 200,00	24 200,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	21 910,00	24 200,00	24 200,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		21 910,00	24 200,00	24 200,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 130 080,00	13 643 370,00	13 643 370,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 643 370,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 533 900,00	2 145 000,00	2 145 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1 700,00		
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	22 400,00	115 000,00	115 000,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	6 000,00	17 000,00	17 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	1 057 600,00	1 448 000,00	1 448 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 200,00	600,00	600,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	45 000,00	64 400,00	64 400,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	400 000,00	500 000,00	500 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	728 000,00	724 000,00	724 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	728 000,00	724 000,00	724 000,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	2 261 900,00	2 869 000,00	2 869 000,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 427 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	525 000,00	591 000,00	591 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTS A L EMPRUNT	152 000,00	159 000,00	159 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE		1 400 000,00	1 400 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	2 427 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00

	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 688 900,00	6 769 000,00	6 769 000,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	21 910,00	24 200,00	24 200,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>21 910,00</i>	<i>24 200,00</i>	<i>24 200,00</i>
13912	REGIONS	18 760,00	21 480,00	21 480,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	1 250,00	880,00	880,00
13918	AUTRES	1 900,00	1 840,00	1 840,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	255 368,00		
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	255 368,00		
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	277 278,00	24 200,00	24 200,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	4 966 178,00	6 793 200,00	6 793 200,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)		
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		6 793 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	493 000,00	43 000,00	43 000,00
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - REGIONS	43 000,00	43 000,00	43 000,00
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES	450 000,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	2 817 647,00	5 828 500,00	5 828 500,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 067 647,00	2 678 500,00	2 678 500,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE		1 400 000,00	1 400 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		3 310 647,00	5 871 500,00	5 871 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	119 700,00		
10222	F.C.T.V.A.	119 700,00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	255 368,00		
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	255 368,00		
Total des recettes financières		375 068,00		
[...](5)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 685 715,00	5 871 500,00	5 871 500,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	168 845,00	87 580,00	87 580,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	856 250,00	834 120,00	834 120,00
28131	BATIMENTS	26 200,00	24 950,00	24 950,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	17 850,00	17 370,00	17 370,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	2 000,00	1 960,00	1 960,00
28145	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	3 000,00	2 960,00	2 960,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	10 800,00	9 210,00	9 210,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	9 350,00	8 630,00	8 630,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	723 750,00	685 540,00	685 540,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	7 200,00	6 610,00	6 610,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	54 300,00	70 010,00	70 010,00
28188	AUTRES	1 800,00	6 880,00	6 880,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 025 095,00	921 700,00	921 700,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	255 368,00		
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	3 734,00		
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	1 000,00		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	176 267,00		
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL INFORMATIQUE	200,00		
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	7 500,00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	66 667,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 280 463,00	921 700,00	921 700,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		4 966 178,00	6 793 200,00	6 793 200,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 793 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS TRESORERIE

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		1 592 069,41	0,00	12 993,71	0,00	1 592 069,41
126 - 040060	12/05/2004	12 955,56	0,00	47,29	0,00	12 955,56
146 - 070536	31/12/2007	223 473,85	0,00	860,99	0,00	223 473,85
151 - 100615	22/12/2010	1 355 640,00	0,00	12 085,43	0,00	1 355 640,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 592 069,41	0,00	12 993,71	0,00	1 592 069,41

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum aut

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					10 772 653,08									
1641 Emprunts en euros (Total)					8 306 653,08									
124 - 50135929	Caisse d'Epargne	21/12/2001	25/06/2002	25/09/2002	68 653,08	V	Euribor 3 mois + 0.12	3,59	2,45	EUR	T	X	O	A1
140 - MIN245643EUR	Sté de Fin. Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	1 130 000,00	C	Taux Structuré	3,84	3,90	EUR	A	P	O	A1
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	1 000 000,00	F	Taux Fixe	4,42	4,42	EUR	A	P	O	A1
153 - 00063348003	Crédit Mutuel	15/04/2011	30/06/2011	30/06/2012	108 000,00	F	Taux Fixe	3,93	3,94	EUR	A	P	O	A1
161 - 0 0022 227 X/001	Crédit Foncier de France	31/12/2012	10/04/2013	10/04/2014	3 000 000,00	F	Taux Fixe	3,92	3,98	EUR	A	C	O	A1
163 - MON501235EUR	La Banque Postale	21/10/2014	30/10/2014	01/02/2015	1 000 000,00	F	Taux Fixe	2,05	2,09	EUR	T	C	O	A1
166 - MON505385EUR	La Banque Postale	05/11/2015	01/12/2015	01/03/2016	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,65	1,66	EUR	T	C	O	A1
167 - MIN505386EUR	La Banque Postale	05/11/2015	30/06/2016	01/10/2016	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,77	1,78	EUR	T	C	O	A1
1643 Emprunts en devises (Total)														
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (Total)					2 466 000,00									
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	12/05/2004	15/06/2004	15/06/2005	66 000,00	V	TAM + 0.11	2,19	1,63	EUR	A	C	O	A1
146 - 070536	Crédit Agricole CIB	31/12/2007	08/04/2008	15/06/2009	400 000,00	V	TAM + 0.13	4,36	0,87	EUR	A	P	O	A1
151 - 100615	Crédit Agricole CIB	22/12/2010	30/12/2010	15/09/2011	2 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 0.65	1,69	0,96	EUR	A	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes afférentes aux PPP (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					10 772 653,08									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											ICNE de l'exercice
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				8 003 119,43					714 776,52	208 510,73		98 670,35
1641 Emprunts en euros (Total)				6 411 050,02					555 882,46	195 517,02		97 753,09
124 - 50135929	-	-	A1	3 469,01	0,73	V	Euribor 3 mois + 0.12	0,37	3 469,01	5,90		0,00
140 - MIN245643EUR	-	-	A1	532 776,41	5,83	F	Taux Fixe	3,84	80 322,38	20 742,76		2 895,71
147 - 1129556	-	-	A1	612 796,22	7,09	F	Taux Fixe	4,42	65 516,81	27 085,59		22 069,00
153 - 00063348003	-	-	A1	78 675,08	9,49	F	Taux Fixe	3,93	6 574,22	3 091,93		1 428,43
161 - 0 0022 227 X/001	-	-	A1	2 400 000,01	11,27	F	Taux Fixe	3,92	200 000,00	95 386,67		63 482,22
163 - MON501235EUR	-	-	A1	866 666,64	12,84	F	Taux Fixe	2,05	66 666,68	17 254,17		2 673,91
166 - MON505385EUR	-	-	A1	933 333,32	13,92	F	Taux Fixe	1,65	66 666,68	14 987,50		1 191,66
167 - MIN505386EUR	-	-	A1	983 333,33	14,50	F	Taux Fixe	1,77	66 666,68	16 962,50		4 012,16
1643 Emprunts en devises (Total)												
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (Total) (9)				1 592 069,41					158 894,06	12 993,71		917,26
126 - 040060	-	-	A1	12 955,56	1,45	V	TAM + 0.11	0,36	6 326,37	47,29		13,19
146 - 070536	-	-	A1	223 473,85	6,45	V	TAM + 0.13	0,38	27 387,69	860,99		411,89
151 - 100615	-	-	A1	1 355 640,00	8,71	V	Euribor 3 mois + 0.65	0,90	125 180,00	12 085,43		492,18
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes afférentes aux PPP (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				8 003 119,43					714 776,52	208 510,73		98 670,35

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en Euros	8 003 119,43					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire au delà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500 €	CC du 28/09/2015

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	article comptable	Durée (en année)	
AMORTISSEMENT LINÉAIRE	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre (PLU, SCOT...)	202	10 ans	CC du 28/09/2015
	Frais d'études et d'insertion non suivis de travaux	203	5 ans	
	Subventions d'équipement	204*	Selon la durée de vie du bien financé : - biens mobiliers, matériel et études: 5 ans - biens immobiliers et infrastructures: 15 ans - équipements structurants d'intérêt national: 30 ans	
	Logiciels	205*	5 ans	
	Autres immobilisations incorporelles	20* si différents articles ci-dessus	5 ans	
	Agencement et aménagement de terrains	211* - 212*	20 ans	
	Agencement et aménagement de bâtiments	213*	20 ans	
	Parkings	213*	30 ans	
	Constructions - Bâtiments en dur	213*	30 ans	
	Constructions - Bâtiments préfabriqués	213*	15 ans	
	Constructions pour autrui	214*	durée du bail	
	Véhicules légers (Voitures...)	2182	7 ans	
	Véhicules légers (Voitures...) d'occasion	2182	4 ans	
	Véhicules lourds (camions, bennes,...)	2182	10 ans	
	Bus	2182	12 ans	
	Autre matériel de transport	2182	5 ans	
	Matériel et mobilier	2184 et 2188	10 ans	
	Matériel informatique	2183	5 ans	
	Matériel de spectacle	2188	10 ans	
	Matériel industriel	2154	10 ans	
Autre matériel	21* si différents articles ci-dessus	10 ans		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		774 200,00	774 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		750 000,00	750 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	591 000,00	591 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTS A L EMPRUNT	159 000,00	159 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		24 200,00	24 200,00
13912	REGIONS	21 480,00	21 480,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	880,00	880,00
13918	AUTRES	1 840,00	1 840,00
13941	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		
13942	REGIONS		
13948	AUTRES		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	774 200,00			774 200,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		921 700,00	921 700,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	F.C.T.V.A.		
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		921 700,00	921 700,00
28131	BATIMENTS	24 950,00	24 950,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	17 370,00	17 370,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	1 960,00	1 960,00
28145	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	2 960,00	2 960,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	9 210,00	9 210,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	8 630,00	8 630,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	685 540,00	685 540,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	6 610,00	6 610,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	70 010,00	70 010,00
28188	AUTRES	6 880,00	6 880,00
021	Virement de la section d'exploitation	87 580,00	87 580,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	774 200,00				774 200,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	774 200,00
Ressources propres disponibles (IV)	774 200,00
Solde (V = IV-II)(6)	

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au delà de 2018) (3)
Dépenses	9 218 400,00	4 560 000,00	13 778 400,00	5 806 241,39	1 930 000,00		6 042 158,61
12-BUS 2012 1 BUS 2012-2016	7 068 400,00		7 068 400,00	5 765 765,39	800 000,00		502 634,61
14-SAEIV 2014 1 SYSTEME INFORMATION VOYAGEURS BILLETIQUE	350 000,00	1 800 000,00	2 150 000,00	40 476,00	500 000,00		1 609 524,00
16-BILLETI 2016 1 BILLETIQUE	1 800 000,00	-1 800 000,00					
17-BUS 2017 1 BUS 2017-2022		4 560 000,00	4 560 000,00		630 000,00		3 930 000,00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BUDGET TRANSPORTS							
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2		2	2		2
Attaché principal	A	0		0	0		0
Attaché	A	1		1	1		1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1		1	1		1
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
FILIERE NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL BUDGET TRANSPORTS (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)				3			2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex: CCD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8*6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON-TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017 (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi nonpermanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL TRANSPORTS		0			0	

(1) CATEGORIES : A,B,et C

(2) SECTEUR :

ADM :
TECHN :
S :
MS :
MT :
SP :
CULT :
ANIM :
PM :
OTR :

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2è alinée : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie , maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou de la nature des fonctions le justifient

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,de

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 10 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (à préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A/ autres" et feront l'objet d'une précision (ex: contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Budget

Déchets Ménagers

N° SIRET : 24530033000223

M 14

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi- budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV- La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget précédent de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 551 630,00	9 551 630,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 551 630,00	9 551 630,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 919 530,00	2 919 530,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 919 530,00	2 919 530,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		12 471 160,00	12 471 160,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 049 820,00		6 014 680,00	6 014 680,00	6 014 680,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 258 640,00		2 287 530,00	2 287 530,00	2 287 530,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	71 300,00		71 300,00	71 300,00	71 300,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	8 379 760,00		8 373 510,00	8 373 510,00	8 373 510,00
66	CHARGES FINANCIERES	75 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 454 760,00		8 433 510,00	8 433 510,00	8 433 510,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)			44 800,00	44 800,00	44 800,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 050 000,00		1 073 320,00	1 073 320,00	1 073 320,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 050 000,00		1 118 120,00	1 118 120,00	1 118 120,00
	TOTAL	9 504 760,00		9 551 630,00	9 551 630,00	9 551 630,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 551 630,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	21 700,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	398 200,00		395 200,00	395 200,00	395 200,00
73	IMPOTS ET TAXES	6 808 000,00		6 770 000,00	6 770 000,00	6 770 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 506 985,00		1 560 400,00	1 560 400,00	1 560 400,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	750 100,00		815 000,00	815 000,00	815 000,00
	Total des recettes de gestion courante	9 484 985,00		9 550 600,00	9 550 600,00	9 550 600,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	9 484 985,00		9 550 600,00	9 550 600,00	9 550 600,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	19 775,00		1 030,00	1 030,00	1 030,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	19 775,00		1 030,00	1 030,00	1 030,00
	TOTAL	9 504 760,00		9 551 630,00	9 551 630,00	9 551 630,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 551 630,00
--	---------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	1 117 090,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	4 000,00				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	947 000,00		899 000,00	899 000,00	899 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	931 600,00		1 569 500,00	1 569 500,00	1 569 500,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 882 600,00		2 468 500,00	2 468 500,00	2 468 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	404 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	404 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 286 600,00		2 918 500,00	2 918 500,00	2 918 500,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	19 775,00		1 030,00	1 030,00	1 030,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	19 775,00		1 030,00	1 030,00	1 030,00
	TOTAL	2 306 375,00		2 919 530,00	2 919 530,00	2 919 530,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 919 530,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	944 575,00		1 401 410,00	1 401 410,00	1 401 410,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	944 575,00		1 401 410,00	1 401 410,00	1 401 410,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	308 800,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	3 000,00				
	Total des recettes financières	311 800,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 256 375,00		1 801 410,00	1 801 410,00	1 801 410,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)			44 800,00	44 800,00	44 800,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 050 000,00		1 073 320,00	1 073 320,00	1 073 320,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 050 000,00		1 118 120,00	1 118 120,00	1 118 120,00
	TOTAL	2 306 375,00		2 919 530,00	2 919 530,00	2 919 530,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 919 530,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	1 117 090,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 014 680,00		6 014 680,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 287 530,00		2 287 530,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	71 300,00		71 300,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	60 000,00		60 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 073 320,00	1 073 320,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		44 800,00	44 800,00
Dépenses de fonctionnement - Total		8 433 510,00	1 118 120,00	9 551 630,00

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **9 551 630,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 030,00	1 030,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	450 000,00		450 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	1 159 000,00		1 159 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	1 309 500,00		1 309 500,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		2 918 500,00	1 030,00	2 919 530,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **2 919 530,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00		10 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	395 200,00		395 200,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	6 770 000,00		6 770 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 560 400,00		1 560 400,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	815 000,00		815 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 030,00	1 030,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		9 550 600,00	1 030,00	9 551 630,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	9 551 630,00
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES (sauf 1068)	400 000,00		400 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	1 401 410,00		1 401 410,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 073 320,00	1 073 320,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		44 800,00	44 800,00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		1 801 410,00	1 118 120,00	2 919 530,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 919 530,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 049 820,00	6 014 680,00	6 014 680,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 600,00	1 600,00	1 600,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	13 500,00	11 500,00	11 500,00
60621	COMBUSTIBLES	400,00	400,00	400,00
60623	ALIMENTATION	1 200,00	1 200,00	1 200,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	8 100,00	7 800,00	7 800,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 350,00	4 350,00	4 350,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	5 600,00	3 800,00	3 800,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 100,00	2 600,00	2 600,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 150,00	1 150,00	1 150,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	5 194 375,00	5 344 300,00	5 344 300,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	15 600,00	15 600,00	15 600,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	5 100,00	5 100,00	5 100,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	10 000,00	9 000,00	9 000,00
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	10 000,00	7 800,00	7 800,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	100 000,00	100 000,00	100 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	13 700,00	6 700,00	6 700,00
6156	MAINTENANCE	58 855,00	50 980,00	50 980,00
6168	AUTRES ASSURANCES	21 720,00	22 290,00	22 290,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	500,00	150,00	150,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	20 850,00	38 100,00	38 100,00
6226	HONORAIRES	35 100,00	35 100,00	35 100,00
6228	DIVERS	7 100,00	7 600,00	7 600,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6238	DIVERS	161 000,00	46 000,00	46 000,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	500,00	500,00	500,00
6256	MISSIONS	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	RECEPTIONS	300,00	300,00	300,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	7 400,00	5 500,00	5 500,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	5 800,00		
62875	REMBOURSEMENT FRAIS AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	190 000,00	185 000,00	185 000,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	61 000,00	25 340,00	25 340,00
6288	AUTRES	30 000,00	31 500,00	31 500,00
63512	TAXES FONCIERES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 420,00	1 420,00	1 420,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	500,00	500,00	500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 258 640,00	2 287 530,00	2 287 530,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	59 800,00	60 000,00	60 000,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR		40 000,00	40 000,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	29 000,00	29 770,00	29 770,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	1 110 000,00	1 098 230,00	1 098 230,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	28 000,00	28 340,00	28 340,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	208 500,00	201 400,00	201 400,00
64131	REMUNERATION	120 000,00	128 000,00	128 000,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	238 000,00	244 950,00	244 950,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	362 000,00	369 000,00	369 000,00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	7 000,00	8 190,00	8 190,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	63 000,00	45 000,00	45 000,00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRRES SOCIALES	29 200,00	30 000,00	30 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	4 140,00	4 650,00	4 650,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	71 300,00	71 300,00	71 300,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	21 300,00	21 300,00	21 300,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	50 000,00	50 000,00	50 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		8 379 760,00	8 373 510,00	8 373 510,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	75 000,00	60 000,00	60 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	75 000,00	60 000,00	60 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 454 760,00	8 433 510,00	8 433 510,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		44 800,00	44 800,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	1 050 000,00	1 073 320,00	1 073 320,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 050 000,00	1 073 320,00	1 073 320,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 050 000,00	1 118 120,00	1 118 120,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 050 000,00	1 118 120,00	1 118 120,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	9 504 760,00	9 551 630,00	9 551 630,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 551 630,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	21 700,00	10 000,00	10 000,00
6419	REBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	21 700,00	10 000,00	10 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	398 200,00	395 200,00	395 200,00
70612	REDEVANCE SPECIALE D ENLEVEMENT DES ORDURES	350 000,00	350 000,00	350 000,00
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE POUR ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	38 000,00	36 000,00	36 000,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	200,00	200,00	200,00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	10 000,00	9 000,00	9 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	6 808 000,00	6 770 000,00	6 770 000,00
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	6 808 000,00	6 770 000,00	6 770 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 506 985,00	1 560 400,00	1 560 400,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	32 335,00	32 300,00	32 300,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	1 474 650,00	1 528 100,00	1 528 100,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	750 100,00	815 000,00	815 000,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	750 100,00	815 000,00	815 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		9 484 985,00	9 550 600,00	9 550 600,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 484 985,00	9 550 600,00	9 550 600,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	19 775,00	1 030,00	1 030,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	19 775,00	1 030,00	1 030,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		19 775,00	1 030,00	1 030,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 504 760,00	9 551 630,00	9 551 630,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 551 630,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	4 000,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	4 000,00		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	947 000,00	899 000,00	899 000,00
2111	TERRAINS NUS	9 000,00		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	200 000,00	220 000,00	220 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 000,00	2 500,00	2 500,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	736 000,00	626 500,00	626 500,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		50 000,00	50 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	931 600,00	1 569 500,00	1 569 500,00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS		310 000,00	310 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		2 000,00	2 000,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	931 600,00	1 257 500,00	1 257 500,00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	1 882 600,00	2 468 500,00	2 468 500,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	404 000,00	450 000,00	450 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	135 000,00	179 000,00	179 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	54 000,00	56 000,00	56 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	215 000,00	215 000,00	215 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	404 000,00	450 000,00	450 000,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 286 600,00	2 918 500,00	2 918 500,00
--	-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	19 775,00	1 030,00	1 030,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>19 775,00</i>	<i>1 030,00</i>	<i>1 030,00</i>
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	19 775,00	1 030,00	1 030,00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	19 775,00	1 030,00	1 030,00

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 306 375,00	2 919 530,00	2 919 530,00
--	--	---------------------	---------------------	---------------------

	+
	RESTES A REALISER N-1 (11)
	+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)
	=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	2 919 530,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	944 575,00	1 401 410,00	1 401 410,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	729 575,00	1 186 410,00	1 186 410,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	215 000,00	215 000,00	215 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		944 575,00	1 401 410,00	1 401 410,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	308 800,00	400 000,00	400 000,00
10222	F.C.T.V.A.	308 800,00	400 000,00	400 000,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS	3 000,00		
Total des recettes financières		311 800,00	400 000,00	400 000,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 256 375,00	1 801 410,00	1 801 410,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		44 800,00	44 800,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	1 050 000,00	1 073 320,00	1 073 320,00
28051	AMORTISSEMENT - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 900,00	2 900,00	2 900,00
281318	AMORTISS IMMOBILISATIONS CORPORELLES BATIMENTS PUBLICS	6 600,00	6 570,00	6 570,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	190 700,00	190 690,00	190 690,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	11 000,00	11 530,00	11 530,00
28184	MOBILIER	3 200,00	3 210,00	3 210,00
28188	AUTRES	835 600,00	858 420,00	858 420,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 050 000,00	1 118 120,00	1 118 120,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 050 000,00	1 118 120,00	1 118 120,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		2 306 375,00	2 919 530,00	2 919 530,00

RESTES A REALISER N-1 (10)		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 919 530,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAILS DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
[...]						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
126 - 040060	12/05/2004	72 040,74	0,00	262,95	0,00	72 040,74
129 - 040430	30/12/2004	85 642,25	0,00	3 308,29	0,00	85 642,25
5194 Billets de trésorerie						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
519 Crédits de trésorerie (Total)		157 682,99	0,00	3 571,24	0,00	157 682,99

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum aut

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					3 354 000,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					2 723 000,00									
140 - MIN245643EUR	Sté de Fin. Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	823 000,00	C	Taux Structuré	3,84	3,90	EUR	A	P	O	A1
153 - 00063348003	Crédit Mutuel	15/04/2011	30/06/2011	30/06/2012	500 000,00	F	Taux Fixe	3,93	3,94	EUR	A	P	O	A1
160 - 00063348008	Crédit Mutuel	03/09/2012	16/10/2012	05/01/2013	400 000,00	V	Euribor 3 mois + 3.20	3,41	4,01	EUR	T	P	O	A1
166 - MON505385EUR	La Banque Postale	05/11/2015	01/12/2015	01/03/2016	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,65	1,66	EUR	T	C	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					631 000,00									
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	12/05/2004	15/06/2004	15/06/2005	367 000,00	V	TAM + 0.11	2,19	1,63	EUR	A	C	O	A1
129 - 040430	Crédit Agricole CIB	30/12/2004	30/12/2004	15/03/2006	264 000,00	F	Taux Fixe	3,81	3,11	EUR	A	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					3 354 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				2 158 424,88					234 285,09	60 239,70		14 762,15
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				2 000 741,89					178 897,53	56 668,46		12 673,61
140 - MIN245643EUR	-	-	A1	388 030,93	5,83	F	Taux Fixe	3,84	58 500,28	15 107,34		2 108,99
153 - 00063348003	-	-	A1	364 236,50	9,49	F	Taux Fixe	3,93	30 436,22	14 314,49		6 613,09
160 - 00063348008	-	-	A1	315 141,14	10,76	F	Taux Fixe	4,00	23 294,35	12 259,13		2 759,86
166 - MON505385EUR	-	-	A1	933 333,32	13,92	F	Taux Fixe	1,65	66 666,68	14 987,50		1 191,67
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)				157 682,99					55 387,56	3 571,24		2 088,54
126 - 040060	-	-	A1	72 040,74	1,45	V	TAM + 0.11	0,36	35 178,44	262,95		73,36
129 - 040430	-	-	A1	85 642,25	3,20	F	Taux Fixe	3,81	20 209,12	3 308,29		2 015,18
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				2 158 424,88					234 285,09	60 239,70		14 762,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en Euros	2 158 424,88					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		236 030,00	236 030,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		235 000,00	235 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	179 000,00	179 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	56 000,00	56 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 030,00	1 030,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	1 030,00	1 030,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	236 030,00			236 030,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 518 120,00	1 518 120,00
Ressources propres externes de l'année (a)		400 000,00	400 000,00
10222	F.C.T.V.A.	400 000,00	400 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 118 120,00	1 118 120,00
28051	AMORTISSEMENT - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 900,00	2 900,00
281318	AMORTISS IMMOBILISATIONS CORPORELLES BATIMENTS PUBLICS	6 570,00	6 570,00
281788	AUTRES		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	190 690,00	190 690,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	11 530,00	11 530,00
28184	MOBILIER	3 210,00	3 210,00
28188	AUTRES	858 420,00	858 420,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	44 800,00	44 800,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	236 030,00				236 030,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	236 030,00
Ressources propres disponibles (IV)	236 030,00
Solde (V = IV-II)(6)	

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					21 300,00
6574		Fonctionnement et Tremplin jeunes	EMMAUS	Association	20 300,00
6574		Composteurs	Particuliers	personnes privées	1 000,00

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention

(3) Objet pour lequel est versé la subvention

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BUDGET DECHETS MENAGERS							
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5		5	5		5
Attaché	A	3		3	3		3
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1		1	1		1
Adjoint Administratif 1ère classe	C	1		1	1		1
FILIERE TECHNIQUE (c)		43	1,67	44,67	42		43,67
Ingénieur principal	A	0		0	0		0
Technicien Principal 1ère classe	B	1		1	1		1
Technicien territorial	B	0		0	0		0
Agent de maîtrise principal	C	0		0	0		0
Agent de maîtrise	C	4		4	4		4
Adjoint technique principal 1ère classe	C	13		13	12		12
Adjoint technique principal 2ème classe	C	6		6	6		6
Adjoint technique de 1ère classe	C	7		7	7		7
Adjoint technique 2ème classe	C	12	1,67	13,67	12	1,67	13,67
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)		4		4	4		4
Animateur	B	1		1	1		1
Adjoint animation principal de 2ème classe	C	1		1	1		1
Adjoint d'animation 1ère classe	C	1		1	1		1
Adjoint d'animation 2ème classe	C	1		1	1		1
FILIERE POLICE (j)							
FILIERE NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL BUDGET DECHETS MENAGERS (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		52	1,67	53,67	51	1,67	52,67

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex: CCD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8*0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON-TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015 (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)					3	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL BUDGET DECHETS MENAGERS						

(1) CATEGORIES : A,B,et C

(2) SECTEUR :

ADM :
TECHN :
S :
MS :
MT :
SP :
CULT :
ANIM :
PM :
OTR :

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2è alinée : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie , maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou de la nature des fonctions le justifient

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,de

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 10 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (à préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A/ autres" et feront l'objet d'une précision (ex: contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Budget

Cité de la Réalité Virtuelle

N° SIRET : 24530033000249

M 14

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi- budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV- La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget précédent de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 813 890,00	1 813 890,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 813 890,00	1 813 890,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 523 290,00	1 523 290,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 523 290,00	1 523 290,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		3 337 180,00	3 337 180,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	88 500,00		30 000,00		30 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	51 785,00				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			820 000,00		820 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	140 285,00		850 000,00		850 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	90 000,00		208 000,00		208 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	230 285,00		1 058 000,00		1 058 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)			544 630,00		544 630,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	222 100,00		211 260,00		211 260,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	222 100,00		755 890,00		755 890,00
	TOTAL	452 385,00		1 813 890,00		1 813 890,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 813 890,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	389 035,00		1 770 600,00		1 770 600,00
	Total des recettes de gestion courante	389 035,00		1 770 600,00		1 770 600,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	389 035,00		1 770 600,00		1 770 600,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	63 350,00		43 290,00		43 290,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	63 350,00		43 290,00		43 290,00
	TOTAL	452 385,00		1 813 890,00		1 813 890,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 813 890,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	712 600,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			400 000,00		400 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 185 000,00		300 000,00		300 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	3 185 000,00		700 000,00		700 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	670 000,00		780 000,00		780 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	670 000,00		780 000,00		780 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 855 000,00		1 480 000,00		1 480 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	63 350,00		43 290,00		43 290,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	63 350,00		43 290,00		43 290,00
	TOTAL	3 918 350,00		1 523 290,00		1 523 290,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 523 290,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 696 250,00		767 400,00		767 400,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	3 696 250,00		767 400,00		767 400,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	3 696 250,00		767 400,00		767 400,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)			544 630,00		544 630,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	222 100,00		211 260,00		211 260,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	222 100,00		755 890,00		755 890,00
	TOTAL	3 918 350,00		1 523 290,00		1 523 290,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 523 290,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	712 600,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	30 000,00		30 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	820 000,00		820 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	208 000,00		208 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		211 260,00	211 260,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		544 630,00	544 630,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 058 000,00	755 890,00	1 813 890,00

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **1 813 890,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		43 290,00	43 290,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	780 000,00		780 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	400 000,00		400 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	300 000,00		300 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		1 480 000,00	43 290,00	1 523 290,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **1 523 290,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 770 600,00		1 770 600,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		43 290,00	43 290,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		1 770 600,00	43 290,00	1 813 890,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 813 890,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	767 400,00		767 400,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		211 260,00	211 260,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		544 630,00	544 630,00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		767 400,00	755 890,00	1 523 290,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 523 290,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	88 500,00	30 000,00	
6168	AUTRES PRIMES D ASSURANCES	1 500,00		
6228	DIVERS	50 000,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	500,00		
6256	MISSIONS	1 500,00		
63512	TAXES FONCIERES	35 000,00	30 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	51 785,00		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	820,00		
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	30,00		
64131	REMUNERATION	34 890,00		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	10 900,00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	2 650,00		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	2 225,00		
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	200,00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	70,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		820 000,00	
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES		820 000,00	
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		140 285,00	850 000,00	

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	90 000,00	208 000,00	
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCEANCE	90 000,00	208 000,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		230 285,00	1 058 000,00	

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		544 630,00	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	222 100,00	211 260,00	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	222 100,00	211 260,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		222 100,00	755 890,00	
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		222 100,00	755 890,00	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	452 385,00	1 813 890,00	
---	-------------------	---------------------	--

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 813 890,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	389 035,00	1 770 600,00	
752	REVENUS DES IMMEUBLES		110 600,00	
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	389 035,00	1 660 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		389 035,00	1 770 600,00	

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		389 035,00	1 770 600,00	

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	63 350,00	43 290,00	
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	63 350,00	43 290,00	
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		63 350,00	43 290,00	

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		452 385,00	1 813 890,00	
---	--	-------------------	---------------------	--

+		RESTES A REALISER N-1 (10)		
+		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
=		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 813 890,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)		400 000,00	
2042	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE		400 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	3 185 000,00	300 000,00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	3 185 000,00	300 000,00	
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	3 185 000,00	700 000,00	

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	670 000,00	780 000,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	290 000,00	398 000,00	
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	50 000,00	52 000,00	
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	330 000,00	330 000,00	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	670 000,00	780 000,00	

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 855 000,00	1 480 000,00	
--	-----------------------------------	---------------------	---------------------	--

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	63 350,00	43 290,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	63 350,00	43 290,00	
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	62 700,00	42 670,00	
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	650,00	620,00	
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	63 350,00	43 290,00	

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 918 350,00	1 523 290,00	
--	--	---------------------	---------------------	--

	+
	RESTES A REALISER N-1 (11)

	+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

	=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	1 523 290,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 696 250,00	767 400,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 366 250,00	437 400,00	
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	330 000,00	330 000,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		3 696 250,00	767 400,00	

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		3 696 250,00	767 400,00	
-----------------------------------	--	---------------------	-------------------	--

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		544 630,00	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	222 100,00	211 260,00	
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT	74 300,00	74 290,00	
28132	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES		52 230,00	
28152	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	63 000,00		
28158	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTALLATIONS DE VOIRIE	84 800,00	84 740,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		222 100,00	755 890,00	

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		222 100,00	755 890,00	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		3 918 350,00	1 523 290,00	
---	--	---------------------	---------------------	--

+		RESTES A REALISER N-1 (10)		
---	--	-----------------------------------	--	--

+		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		
---	--	---	--	--

=		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 523 290,00
---	--	---	--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAILS DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
[...]						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
129 - 040430	30/12/2004	162 201,26	0,00	6 265,70	0,00	162 201,26
146 - 070536	31/12/2007	111 736,93	0,00	430,50	0,00	111 736,93
5194 Billets de trésorerie						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
519 Crédits de trésorerie (Total)		273 938,19	0,00	6 696,20	0,00	273 938,19

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum aut

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					6 500 000,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					5 800 000,00									
141 - MIN245643EUR	Sté de Fin. Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	150 000,00	C	Taux Structuré	3,84	3,90	EUR	A	X	O	A1
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	650 000,00	F	Taux Fixe	4,42	4,42	EUR	A	P	O	A1
165 - MIN501237EUR	La Banque Postale	21/10/2014	02/06/2015	01/10/2015	2 000 000,00	F	Taux Fixe	2,15	2,17	EUR	T	C	O	A1
167 - MIN505386EUR	La Banque Postale	05/11/2015	30/06/2016	01/10/2016	3 000 000,00	F	Taux Fixe	1,77	1,78	EUR	T	C	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					700 000,00									
129 - 040430	Crédit Agricole CIB	30/12/2004	30/12/2004	15/03/2006	500 000,00	F	Taux Fixe	3,81	3,11	EUR	A	P	O	A1
146 - 070536	Crédit Agricole CIB	31/12/2007	08/04/2008	15/06/2009	200 000,00	V	TAM + 0.13	4,36	0,87	EUR	A	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					6 500 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				5 577 625,95					433 479,64	118 282,30		40 187,30
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				5 303 687,76					381 510,93	111 586,10		36 164,74
141 - MIN245643EUR	-	-	A1	122 036,86	15,84	F	Taux Fixe	3,84	5 591,73	4 751,30		745,25
147 - 1129556	-	-	A1	398 317,54	7,09	F	Taux Fixe	4,42	42 585,92	17 605,63		14 344,83
165 - MIN501237EUR	-	-	A1	1 833 333,35	13,50	F	Taux Fixe	2,15	133 333,32	38 341,67		9 038,18
167 - MIN505386EUR	-	-	A1	2 950 000,01	14,50	F	Taux Fixe	1,77	199 999,96	50 887,50		12 036,48
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)				273 938,19					51 968,71	6 696,20		4 022,56
129 - 040430	-	-	A1	162 201,26	3,20	F	Taux Fixe	3,81	38 274,86	6 265,70		3 816,62
146 - 070536	-	-	A1	111 736,93	6,45	V	TAM + 0.13	0,38	13 693,85	430,50		205,94
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				5 577 625,95					433 479,64	118 282,30		40 187,30

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	5 577 625,95					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		493 290,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		450 000,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	398 000,00	
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	52 000,00	
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		43 290,00	
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	42 670,00	
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	620,00	
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	493 290,00			493 290,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		755 890,00	
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		755 890,00	
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	74 290,00	
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	52 230,00	
28152	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES INSTALLATIONS DE VOIRIE		
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	84 740,00	
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	544 630,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	493 290,00				493 290,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	493 290,00
Ressources propres disponibles (IV)	493 290,00
Solde (V = IV-II)(6)	

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
2042		Subvention d'équipement	LAVAL VIRTUAL	Association	400 000,00
FONCTIONNEMENT					820 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	LAVAL VIRTUAL	Association	765 000,00
6574		Subvention de fonctionnement	divers à affecter		55 000,00

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention

(3) Objet pour lequel est versé la subvention

Budget Eau

N° SIRET : non attribué

M 49

SOMMAIRE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 350 000,00	6 350 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 350 000,00	6 350 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 550 000,00	1 550 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 550 000,00	1 550 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 900 000,00	7 900 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			900 000,00	900 000,00	900 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses de gestion des services			4 750 000,00	4 750 000,00	4 750 000,00
66	CHARGES FINANCIERES			3 000,00	3 000,00	3 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			120 000,00	120 000,00	120 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation			4 873 000,00	4 873 000,00	4 873 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)			207 000,00	207 000,00	207 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			1 270 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			1 477 000,00	1 477 000,00	1 477 000,00
	TOTAL			6 350 000,00	6 350 000,00	6 350 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 350 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			110 000,00	110 000,00	110 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			6 090 000,00	6 090 000,00	6 090 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services			6 200 000,00	6 200 000,00	6 200 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			6 200 000,00	6 200 000,00	6 200 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			150 000,00	150 000,00	150 000,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			150 000,00	150 000,00	150 000,00
	TOTAL			6 350 000,00	6 350 000,00	6 350 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 350 000,00
---	---------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	1 327 000,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			105 000,00	105 000,00	105 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			95 000,00	95 000,00	95 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			1 160 000,00	1 160 000,00	1 160 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			1 360 000,00	1 360 000,00	1 360 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			40 000,00	40 000,00	40 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières			40 000,00	40 000,00	40 000,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			150 000,00	150 000,00	150 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			150 000,00	150 000,00	150 000,00
	TOTAL			1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 550 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			73 000,00	73 000,00	73 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			73 000,00	73 000,00	73 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			73 000,00	73 000,00	73 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)			207 000,00	207 000,00	207 000,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			1 270 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			1 477 000,00	1 477 000,00	1 477 000,00
	TOTAL			1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 550 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	1 327 000,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 500 000,00		2 500 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 300 000,00		1 300 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	900 000,00		900 000,00
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 000,00		50 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	3 000,00		3 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	120 000,00		120 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		1 270 000,00	1 270 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		207 000,00	207 000,00
Dépenses d'exploitation - Total		4 873 000,00	1 477 000,00	6 350 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
	6 350 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		150 000,00	150 000,00
14	<i>PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	40 000,00		40 000,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	105 000,00		105 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	95 000,00		95 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	1 160 000,00		1 160 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATIONS DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		1 400 000,00	150 000,00	1 550 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	1 550 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	110 000,00		110 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	6 090 000,00		6 090 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		150 000,00	150 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		6 200 000,00	150 000,00	6 350 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	6 350 000,00
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	73 000,00		73 000,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 270 000,00	1 270 000,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATIONS DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		207 000,00	207 000,00
Recettes d'investissement - Total		73 000,00	1 477 000,00	1 550 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 550 000,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		2 500 000,00	2 500 000,00
6037	VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TERRAINS NUS		110 000,00	110 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE...)		270 000,00	270 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT		250 000,00	250 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT		139 000,00	139 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		1 800,00	1 800,00
6066	CARBURANTS		26 000,00	26 000,00
6071	COMPTEURS		40 000,00	40 000,00
6078	AUTRES ACHATS DE MARCHANDISES		60 000,00	60 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		76 000,00	76 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES		17 000,00	17 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT		2 500,00	2 500,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES		7 000,00	7 000,00
6156	MAINTENANCE		50 000,00	50 000,00
6168	AUTRES		16 000,00	16 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES		28 000,00	28 000,00
618	DIVERS SERVICES EXTERIEURS		6 600,00	6 600,00
6226	HONORAIRES		2 000,00	2 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		4 000,00	4 000,00
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS		4 500,00	4 500,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL		800,00	800,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		1 000,00	1 000,00
6257	RECEPTIONS		800,00	800,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		7 000,00	7 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		11 000,00	11 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		500,00	500,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)		2 000,00	2 000,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		217 600,00	217 600,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		73 000,00	73 000,00
63512	TAXES FONCIERES		61 000,00	61 000,00
6356	REDEVANCES POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC NATIONAL		2 000,00	2 000,00
6358	AUTRES DROITS		400,00	400,00
6371	REDEVANCE VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU AU TITRE DES PRELEVEMENTS D'EAU		180 000,00	180 000,00
6378	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		832 500,00	832 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 300 000,00	1 300 000,00
6336	COTISATIONS AU CENTRE NATIONAL & AUX CDG DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE		6 000,00	6 000,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE		900 000,00	900 000,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.		110 000,00	110 000,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES		180 000,00	180 000,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.		50 000,00	50 000,00
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D'ENTREPRISE		20 000,00	20 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE		5 000,00	5 000,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES		29 000,00	29 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)		900 000,00	900 000,00
701249	REVERSEMENT AUX AGENCES DE L'EAU REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE		900 000,00	900 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		50 000,00	50 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		50 000,00	50 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			4 750 000,00	4 750 000,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)		3 000,00	3 000,00
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE		3 000,00	3 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)		120 000,00	120 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		120 000,00	120 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			4 873 000,00	4 873 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		207 000,00	207 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		1 270 000,00	1 270 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		1 270 000,00	1 270 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			1 477 000,00	1 477 000,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			1 477 000,00	1 477 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			6 350 000,00	6 350 000,00

+
RESTES A REALISER N-1 (13)
+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)
=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES
6 350 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)		110 000,00	110 000,00
6037	VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TERRAINS NUS		110 000,00	110 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES		6 090 000,00	6 090 000,00
70111	VENTE D'EAU AUX ABONNES		3 950 000,00	3 950 000,00
701241	REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE		990 000,00	990 000,00
70128	AUTRES TAXES ET REDEVANCES		1 000 000,00	1 000 000,00
704	TRAVAUX		130 000,00	130 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		20 000,00	20 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		6 200 000,00	6 200 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 200 000,00	6 200 000,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)		150 000,00	150 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE		150 000,00	150 000,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		150 000,00	150 000,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 350 000,00	6 350 000,00
--	--	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)		
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		6 350 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		105 000,00	105 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES		70 000,00	70 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		35 000,00	35 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		95 000,00	95 000,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL		60 000,00	60 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT		30 000,00	30 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		5 000,00	5 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		1 160 000,00	1 160 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		900 000,00	900 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		260 000,00	260 000,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		1 360 000,00	1 360 000,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		40 000,00	40 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		40 000,00	40 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières		40 000,00	40 000,00

	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 400 000,00	1 400 000,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)		150 000,00	150 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>		150 000,00	150 000,00
139111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU		40 000,00	40 000,00
139118	AUTRES		9 000,00	9 000,00
13912	REGIONS		40 000,00	40 000,00
13913	DEPARTEMENTS		50 000,00	50 000,00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES		10 000,00	10 000,00
13933	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT - PAE		1 000,00	1 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		150 000,00	150 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 550 000,00	1 550 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)			
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 550 000,00	1 550 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		73 000,00	73 000,00
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU		73 000,00	73 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement		73 000,00	73 000,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			

	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES RECETTES REELLES		73 000,00	73 000,00
--	-----------------------------------	--	------------------	------------------

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		207 000,00	207 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)		1 270 000,00	1 270 000,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES		20 000,00	20 000,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES		10 000,00	10 000,00
281311	AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS DE BATIMENTS D'EXPLOITATION		290 000,00	290 000,00
281351	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS AGENCEMENTS AMENAGEMENTS BATIMENTS D'EXPLOITATION		290 000,00	290 000,00
281531	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU		550 000,00	550 000,00
28154	AMORTISSEMENT DU MATERIEL INDUSTRIEL		40 000,00	40 000,00
281561	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS MATERIEL SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU		15 000,00	15 000,00
28182	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT		46 000,00	46 000,00
28183	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		5 000,00	5 000,00
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER		2 000,00	2 000,00
28188	AUTRES		2 000,00	2 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 477 000,00	1 477 000,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 477 000,00	1 477 000,00

	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		1 550 000,00	1 550 000,00
--	---	--	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 550 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la Régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		190 000,00	190 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		40 000,00	40 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	40 000,00	40 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		150 000,00	150 000,00
139111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU	40 000,00	40 000,00
139118	AUTRES	9 000,00	9 000,00
13912	REGIONS	40 000,00	40 000,00
13913	DEPARTEMENTS	50 000,00	50 000,00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	10 000,00	10 000,00
13933	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT - PAE	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres			190 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 477 000,00	1 477 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 477 000,00	1 477 000,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	20 000,00	20 000,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	10 000,00	10 000,00
281311	AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIONS DE BATIMENTS D'EXPLOITATION	290 000,00	290 000,00
281351	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS AGENCEMENTS AMENAGEMENTS BATIMENTS D'EXPLOITATION	290 000,00	290 000,00
281531	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	550 000,00	550 000,00
28154	AMORTISSEMENT DU MATERIEL INDUSTRIEL	40 000,00	40 000,00
281561	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS MATERIEL SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	15 000,00	15 000,00
28182	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT	46 000,00	46 000,00
28183	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5 000,00	5 000,00
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER	2 000,00	2 000,00
28188	AUTRES	2 000,00	2 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	207 000,00	207 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles				190 000,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	190 000,00
Ressources propres disponibles (IV)	190 000,00
Solde (V = IV-II)(6)	

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BUDGET EAU							
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)			3	3	3		3
Attaché	A		0,5	0,5	0,5		0,5
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C		0,5	0,5	0,5		0,5
Adjoint administratif de 1ère classe	C		1	1	1		1
Adjoint administratif de 2ème classe	C		1	1	1		1
FILIERE TECHNIQUE (c)		11	10	21	20,5	0,5	21
Ingénieur principal	A		0,5	0,5	0,5		0,5
Technicien principal 1ère classe	B		0,5	0,5	0,5		0,5
Technicien principal 2ème classe	B		1	1	0,5	0,5	1
Technicien	B						
Agent de maîtrise principal	C	3	1,5	4,5	4,5		4,5
Agent de maîtrise	C	1	1	2	2		2
Adjoint technique principal de 1ère classe	C		1,5	1,5	1,5		1,5
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1	0,5	1,5	1,5		1,5
Adjoint technique de 1ère classe	C	3	1	4	4		4
Adjoint technique de 2ème classe	C	3	2,5	5,5	5,5		5,5
FILIERE SOCIALE (d)			0,5	0,5	0,5		0,5
Agent spécialisé des écoles maternelles 1ère classe	C		0,5	0,5	0,5		0,5
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)			0,5	0,5	0,5		0,5
Adjoint animation 1ère classe	C		0,5	0,5	0,5		0,5
FILIERE POLICE (j)							
FILIERE NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL BUDGET EAU (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		11	14	25	24,5	0,5	25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex: CCD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8*6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. "emplois spécifiques" régis par l'article 139ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON-TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017 (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Technicien principal 2 ^e classe	B	TECHN	390		3 tiret 2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL BUDGET EAU						

(1) CATEGORIES : A,B,et C

(2) SECTEUR :

ADM :
TECHN :
S :
MS :
MT :
SP :
CULT :
ANIM :
PM :
OTR :

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^e alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie , maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou de la nature des fonctions le justifient

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,de

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 10 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (à préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A/ autres" et feront l'objet d'une précision (ex: contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Budget DSP Eau

N° SIRET : non attribué

M 49

SOMMAIRE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	204 085,00	204 085,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		204 085,00	204 085,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	148 485,00	148 485,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		148 485,00	148 485,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	352 570,00	352 570,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			7 100,00	7 100,00	7 100,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			6 900,00	6 900,00	6 900,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Total des dépenses de gestion des services			15 500,00	15 500,00	15 500,00
66	CHARGES FINANCIERES			40 100,00	40 100,00	40 100,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation			55 600,00	55 600,00	55 600,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)			24 985,00	24 985,00	24 985,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			123 500,00	123 500,00	123 500,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			148 485,00	148 485,00	148 485,00
	TOTAL			204 085,00	204 085,00	204 085,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 204 085,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			180 400,00	180 400,00	180 400,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			14 160,00	14 160,00	14 160,00
	Total des recettes de gestion des services			194 560,00	194 560,00	194 560,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			194 560,00	194 560,00	194 560,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			9 525,00	9 525,00	9 525,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			9 525,00	9 525,00	9 525,00
	TOTAL			204 085,00	204 085,00	204 085,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 204 085,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	138 960,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			86 960,00	86 960,00	86 960,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			86 960,00	86 960,00	86 960,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			52 000,00	52 000,00	52 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières			52 000,00	52 000,00	52 000,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			138 960,00	138 960,00	138 960,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			9 525,00	9 525,00	9 525,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			9 525,00	9 525,00	9 525,00
	TOTAL			148 485,00	148 485,00	148 485,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	148 485,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)			24 985,00	24 985,00	24 985,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			123 500,00	123 500,00	123 500,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			148 485,00	148 485,00	148 485,00
	TOTAL			148 485,00	148 485,00	148 485,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	148 485,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	138 960,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 100,00		7 100,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 900,00		6 900,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 500,00		1 500,00
66	CHARGES FINANCIERES	40 100,00		40 100,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		123 500,00	123 500,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>		24 985,00	24 985,00
Dépenses d'exploitation - Total		55 600,00	148 485,00	204 085,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
204 085,00	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		9 525,00	9 525,00
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	52 000,00		52 000,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	86 960,00		86 960,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATIONS DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		138 960,00	9 525,00	148 485,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
148 485,00	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	180 400,00		180 400,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14 160,00		14 160,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		9 525,00	9 525,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		194 560,00	9 525,00	204 085,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	204 085,00
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		123 500,00	123 500,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATIONS DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		24 985,00	24 985,00
Recettes d'investissement - Total			148 485,00	148 485,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	148 485,00
---	---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		7 100,00	7 100,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		500,00	500,00
617	ETUDES ET RECHERCHES		6 600,00	6 600,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		6 900,00	6 900,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		6 900,00	6 900,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 500,00	1 500,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		1 500,00	1 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			15 500,00	15 500,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)		40 100,00	40 100,00
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE		40 100,00	40 100,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			55 600,00	55 600,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		24 985,00	24 985,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		123 500,00	123 500,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		123 500,00	123 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			148 485,00	148 485,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			148 485,00	148 485,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			204 085,00	204 085,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	204 085,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES		180 400,00	180 400,00
70111	VENTE D'EAU AUX ABONNES		180 400,00	180 400,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		14 160,00	14 160,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES		14 160,00	14 160,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75			194 560,00	194 560,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			194 560,00	194 560,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)		9 525,00	9 525,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE		9 525,00	9 525,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			9 525,00	9 525,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		204 085,00	204 085,00
--	--	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	204 085,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		86 960,00	86 960,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		86 960,00	86 960,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		86 960,00	86 960,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		52 000,00	52 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		52 000,00	52 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières		52 000,00	52 000,00
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		138 960,00	138 960,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)		9 525,00	9 525,00
	Reprises sur autofinancement antérieur			
	Charges transférées		9 525,00	9 525,00
139111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU		1 600,00	1 600,00
13913	DEPARTEMENTS		6 225,00	6 225,00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES		300,00	300,00
13933	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT - PAE		1 400,00	1 400,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 525,00	9 525,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		148 485,00	148 485,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
148 485,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Total des recettes financières				
	[...](5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES				

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		24 985,00	24 985,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)		123 500,00	123 500,00
281531	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS RESEAU D'ADDUCTION D'EAU		123 500,00	123 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			148 485,00	148 485,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			148 485,00	148 485,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			148 485,00	148 485,00

+
RESTES A REALISER N-1 (9)
+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
148 485,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		61 525,00	61 525,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		52 000,00	52 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	52 000,00	52 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 525,00	9 525,00
139111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU	1 600,00	1 600,00
13913	DEPARTEMENTS	6 225,00	6 225,00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	300,00	300,00
13933	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT - PAE	1 400,00	1 400,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	61 525,00			61 525,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		148 485,00	148 485,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		148 485,00	148 485,00
281531	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	123 500,00	123 500,00
021	Virement de la section d'exploitation	24 985,00	24 985,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	61 525,00				61 525,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	61 525,00
Ressources propres disponibles (IV)	61 525,00
Solde (V = IV-II)(6)	

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Budget Assainissement

N° SIRET : non attribué

M 49

SOMMAIRE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 760 000,00	5 760 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 760 000,00	5 760 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 550 000,00	2 550 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 550 000,00	2 550 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 310 000,00	8 310 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			2 005 000,00	2 005 000,00	2 005 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			1 275 000,00	1 275 000,00	1 275 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			480 000,00	480 000,00	480 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses de gestion des services			3 780 000,00	3 780 000,00	3 780 000,00
66	CHARGES FINANCIERES			300 000,00	300 000,00	300 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			80 000,00	80 000,00	80 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation			4 160 000,00	4 160 000,00	4 160 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
	TOTAL			5 760 000,00	5 760 000,00	5 760 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

5 760 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			5 260 000,00	5 260 000,00	5 260 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services			5 260 000,00	5 260 000,00	5 260 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			5 260 000,00	5 260 000,00	5 260 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			500 000,00	500 000,00	500 000,00
	TOTAL			5 760 000,00	5 760 000,00	5 760 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

5 760 000,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	1 100 000,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			57 000,00	57 000,00	57 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			153 000,00	153 000,00	153 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			1 490 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			350 000,00	350 000,00	350 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières			350 000,00	350 000,00	350 000,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			2 050 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			500 000,00	500 000,00	500 000,00
	TOTAL			2 550 000,00	2 550 000,00	2 550 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 550 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			950 000,00	950 000,00	950 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			950 000,00	950 000,00	950 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			950 000,00	950 000,00	950 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
	TOTAL			2 550 000,00	2 550 000,00	2 550 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 550 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	1 100 000,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 005 000,00		2 005 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 275 000,00		1 275 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	480 000,00		480 000,00
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 000,00		20 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	300 000,00		300 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	80 000,00		80 000,00
68	DOT AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		1 600 000,00	1 600 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'exploitation - Total		4 160 000,00	1 600 000,00	5 760 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	5 760 000,00
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		500 000,00	500 000,00
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	350 000,00		350 000,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	57 000,00		57 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	153 000,00		153 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	1 490 000,00		1 490 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATIONS DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		2 050 000,00	500 000,00	2 550 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 550 000,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	5 260 000,00		5 260 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		500 000,00	500 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		5 260 000,00	500 000,00	5 760 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	5 760 000,00
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	950 000,00		950 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 600 000,00	1 600 000,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATIONS DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total		950 000,00	1 600 000,00	2 550 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 550 000,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/a rticle (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		2 005 000,00	2 005 000,00
604	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX		40 000,00	40 000,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)		700 000,00	700 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT		300 000,00	300 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT		221 000,00	221 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		1 500,00	1 500,00
6066	CARBURANTS		2 000,00	2 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		116 000,00	116 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES		33 500,00	33 500,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - BATIMENTS PUBLICS		5 900,00	5 900,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - RESEAUX		100 000,00	100 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT		8 000,00	8 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES		14 000,00	14 000,00
6156	MAINTENANCE		81 500,00	81 500,00
6168	AUTRES		46 500,00	46 500,00
617	ETUDES ET RECHERCHES		15 000,00	15 000,00
618	DIVERS SERVICES EXTERIEURS		6 000,00	6 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		7 000,00	7 000,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS		10 000,00	10 000,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL		1 000,00	1 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		1 000,00	1 000,00
6257	RECEPTIONS		1 000,00	1 000,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT		4 000,00	4 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		11 000,00	11 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		1 000,00	1 000,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		130 600,00	130 600,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		143 000,00	143 000,00
6356	REDEVANCES POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC NATIONAL		2 000,00	2 000,00
6358	AUTRES DROITS		1 000,00	1 000,00
6378	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		1 500,00	1 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 275 000,00	1 275 000,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG		25 000,00	25 000,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE		1 000 000,00	1 000 000,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.		100 000,00	100 000,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES		50 000,00	50 000,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.		50 000,00	50 000,00
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D'ENTREPRISE		20 000,00	20 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE		5 000,00	5 000,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES		25 000,00	25 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)		480 000,00	480 000,00
706129	REVERSEMENT AUX AGENCES EAU REDEVANCE POUR MODERNISATION RESEAUX DE COLLECTE		480 000,00	480 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		20 000,00	20 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		20 000,00	20 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			3 780 000,00	3 780 000,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)		300 000,00	300 000,00
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE		300 000,00	300 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)		80 000,00	80 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		80 000,00	80 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			4 160 000,00	4 160 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		1 600 000,00	1 600 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		1 600 000,00	1 600 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			1 600 000,00	1 600 000,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			1 600 000,00	1 600 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			5 760 000,00	5 760 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 760 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES		5 260 000,00	5 260 000,00
704	TRAVAUX		300 000,00	300 000,00
70611	REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF		4 100 000,00	4 100 000,00
706121	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE		440 000,00	440 000,00
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		20 000,00	20 000,00
7063	CONTRIBUTIONS DES COMMUNES		60 000,00	60 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		90 000,00	90 000,00
7078	AUTRES MARCHANDISES		250 000,00	250 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		5 260 000,00	5 260 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 260 000,00	5 260 000,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)		500 000,00	500 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE		500 000,00	500 000,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		500 000,00	500 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			5 760 000,00	5 760 000,00

+
RESTES A REALISER N-1 (10)
+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)
=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES
5 760 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		57 000,00	57 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES		22 000,00	22 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES		35 000,00	35 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		153 000,00	153 000,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL		50 000,00	50 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT		100 000,00	100 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		3 000,00	3 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		1 490 000,00	1 490 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		890 000,00	890 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		600 000,00	600 000,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		1 700 000,00	1 700 000,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		350 000,00	350 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		350 000,00	350 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières		350 000,00	350 000,00

	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 050 000,00	2 050 000,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)		500 000,00	500 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>		500 000,00	500 000,00
139111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU		250 000,00	250 000,00
139118	AUTRES		15 000,00	15 000,00
13912	REGIONS		20 000,00	20 000,00
13913	DEPARTEMENTS		150 000,00	150 000,00
13914	COMMUNES		10 000,00	10 000,00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES		40 000,00	40 000,00
13918	AUTRES		10 000,00	10 000,00
13933	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT - PAE		5 000,00	5 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		500 000,00	500 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 550 000,00	2 550 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 550 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)		950 000,00	950 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		950 000,00	950 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement		950 000,00	950 000,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			

	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES RECETTES REELLES		950 000,00	950 000,00
-----------------------------------	--	-------------------	-------------------

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)		1 600 000,00	1 600 000,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES		70 000,00	70 000,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES AMORTSMT BREVETS LICENCES DROITS VALEURS SIMIL		3 000,00	3 000,00
281311	AMORTISSEMENT BATIMENTS D'EXPLOITATION		700 000,00	700 000,00
281532	AMORTISSEMENT RESEAUX D'ASSAINISSEMENT		600 000,00	600 000,00
28154	AMORTISSEMENT MATERIEL INDUSTRIEL		55 000,00	55 000,00
281562	AMORTISSEMENT MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION SERVICE D'ASSAINISSEMENT		25 000,00	25 000,00
28182	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT		140 000,00	140 000,00
28183	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		3 000,00	3 000,00
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER		2 000,00	2 000,00
28188	AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 000,00	2 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 600 000,00	1 600 000,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 600 000,00	1 600 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		2 550 000,00	2 550 000,00
---	--	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)		
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 550 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		850 000,00	850 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		350 000,00	350 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	350 000,00	350 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		500 000,00	500 000,00
139111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU	250 000,00	250 000,00
139118	AUTRES	15 000,00	15 000,00
13912	REGIONS	20 000,00	20 000,00
13913	DEPARTEMENTS	150 000,00	150 000,00
13914	COMMUNES	10 000,00	10 000,00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	40 000,00	40 000,00
13918	AUTRES	10 000,00	10 000,00
13933	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT - PAE	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	850 000,00			850 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 600 000,00	1 600 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 600 000,00	1 600 000,00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	70 000,00	70 000,00
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES AMORTSMT BREVETS LICENCES DROITS VALEURS SIMIL	3 000,00	3 000,00
281311	AMORTISSEMENT BATIMENTS D'EXPLOITATION	700 000,00	700 000,00
281532	AMORTISSEMENT RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	600 000,00	600 000,00
28154	AMORTISSEMENT MATERIEL INDUSTRIEL	55 000,00	55 000,00
281562	AMORTISSEMENT MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION SERVICE D'ASSAINISSEMENT	25 000,00	25 000,00
28182	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT	140 000,00	140 000,00
28183	AMORTISSEMENTS MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 000,00	3 000,00
28184	AMORTISSEMENTS MOBILIER	2 000,00	2 000,00
28188	AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 000,00	2 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 600 000,00				1 600 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	850 000,00
Ressources propres disponibles (IV)	1 600 000,00
Solde (V = IV-II)(6)	750 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BUDGET ASSAINISSEMENT							
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)			3	3	3		3
Attaché	A		0,5	0,5	0,5		0,5
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C		0,5	0,5	0,5		0,5
Adjoint administratif de 1ère classe	C		1	1	1		1
Adjoint administratif de 2ème classe	C		1	1	1		1
FILIERE TECHNIQUE (c)		14	10	24	23,5	0,5	24
Ingénieur principal	A		0,5	0,5	0,5		0,5
Technicien principal 1ère classe	B	1	0,5	1,5	1,5		1,5
Technicien principal 2ème classe	B	1	1	2	1,5	0,5	2
Technicien	B	1		1	1		1
Agent de maîtrise principal	C	2	1,5	3,5	3,5		3,5
Agent de maîtrise	C	1	1	2	2		2
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2	1,5	3,5	3,5		3,5
Adjoint technique principal de 2ème classe	C		0,5	0,5	0,5		0,5
Adjoint technique de 1ère classe	C	3	1	4	4		4
Adjoint technique de 2ème classe	C	3	2,5	5,5	5,5		5,5
FILIERE SOCIALE (d)			0,5	0,5	0,5		0,5
Agent spécialisé des écoles maternelles 1ère classe	C		0,5	0,5	0,5		0,5
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)			0,5	0,5	0,5		0,5
Adjoint animation 1ère classe	C		0,5	0,5	0,5		0,5
FILIERE POLICE (j)							
FILIERE NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL BUDGETASSAINISSEMENT (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		14	14	28	27,5	0,5	28

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex: CCD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8*6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON-TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017 (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Technicien principal 2è classe	B	TECHN	390		3 tiret 2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL BUDGET ASSAINISSEMENT						

(1) CATEGORIES : A,B,et C

(2) SECTEUR :

ADM :
TECHN :
S :
MS :
MT :
SP :
CULT :
ANIM :
PM :
OTR :

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2è alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie , maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou de la nature des fonctions le justifient

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,de

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 10 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (à préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A/ autres" et feront l'objet d'une précision (ex: contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1984

Budget DSP Assainissement

N° SIRET : non attribué

M 49

SOMMAIRE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	147 400,00	147 400,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		147 400,00	147 400,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	546 500,00	546 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		546 500,00	546 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	693 900,00	693 900,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			9 700,00	9 700,00	9 700,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			8 500,00	8 500,00	8 500,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			13 700,00	13 700,00	13 700,00
	Total des dépenses de gestion des services			31 900,00	31 900,00	31 900,00
66	CHARGES FINANCIERES			21 700,00	21 700,00	21 700,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation			53 600,00	53 600,00	53 600,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			93 800,00	93 800,00	93 800,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			93 800,00	93 800,00	93 800,00
	TOTAL			147 400,00	147 400,00	147 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 147 400,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			119 000,00	119 000,00	119 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			11 100,00	11 100,00	11 100,00
	Total des recettes de gestion des services			130 100,00	130 100,00	130 100,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation			130 100,00	130 100,00	130 100,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			17 300,00	17 300,00	17 300,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			17 300,00	17 300,00	17 300,00
	TOTAL			147 400,00	147 400,00	147 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 147 400,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	76 500,00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			483 000,00	483 000,00	483 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			493 000,00	493 000,00	493 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			36 200,00	36 200,00	36 200,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières			36 200,00	36 200,00	36 200,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			529 200,00	529 200,00	529 200,00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			17 300,00	17 300,00	17 300,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			17 300,00	17 300,00	17 300,00
	TOTAL			546 500,00	546 500,00	546 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	546 500,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			452 700,00	452 700,00	452 700,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			452 700,00	452 700,00	452 700,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			452 700,00	452 700,00	452 700,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			93 800,00	93 800,00	93 800,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			93 800,00	93 800,00	93 800,00
	TOTAL			546 500,00	546 500,00	546 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	546 500,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	76 500,00
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 700,00		9 700,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 500,00		8 500,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 700,00		13 700,00
66	CHARGES FINANCIERES	21 700,00		21 700,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOT AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		93 800,00	93 800,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'exploitation - Total		53 600,00	93 800,00	147 400,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	147 400,00
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		17 300,00	17 300,00
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	36 200,00		36 200,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	10 000,00		10 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	483 000,00		483 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>DEPRECIATIONS DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		529 200,00	17 300,00	546 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	546 500,00
---	---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	119 000,00		119 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	11 100,00		11 100,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		17 300,00	17 300,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		130 100,00	17 300,00	147 400,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	147 400,00
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	452 700,00		452 700,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		93 800,00	93 800,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATIONS DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total		452 700,00	93 800,00	546 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	546 500,00
---	---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)		9 700,00	9 700,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		500,00	500,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS - RESEAUX		2 600,00	2 600,00
617	ETUDES ET RECHERCHES		4 600,00	4 600,00
6226	HONORAIRES		2 000,00	2 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		8 500,00	8 500,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		8 500,00	8 500,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		13 700,00	13 700,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		13 700,00	13 700,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)			31 900,00	31 900,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)		21 700,00	21 700,00
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE		21 700,00	21 700,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			53 600,00	53 600,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)		93 800,00	93 800,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		93 800,00	93 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			93 800,00	93 800,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			93 800,00	93 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			147 400,00	147 400,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	147 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES		119 000,00	119 000,00
70611	REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF		119 000,00	119 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		11 100,00	11 100,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		11 100,00	11 100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75			130 100,00	130 100,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d			130 100,00	130 100,00

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)		17 300,00	17 300,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE		17 300,00	17 300,00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			17 300,00	17 300,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			147 400,00	147 400,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	147 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		10 000,00	10 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES		10 000,00	10 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)		483 000,00	483 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		483 000,00	483 000,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement		493 000,00	493 000,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		36 200,00	36 200,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		36 200,00	36 200,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières		36 200,00	36 200,00

	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES			529 200,00	529 200,00
-----------------------------------	--	--	-------------------	-------------------

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)		17 300,00	17 300,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>		17 300,00	17 300,00
139111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU		5 000,00	5 000,00
13913	DEPARTEMENTS		8 500,00	8 500,00
13914	COMMUNES		1 000,00	1 000,00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES		2 300,00	2 300,00
13918	AUTRES		500,00	500,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		17 300,00	17 300,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			546 500,00	546 500,00
--	--	--	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)			
---	-----------------------------------	--	--	--

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
---	---	--	--	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		546 500,00	
---	---	--	-------------------	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)		452 700,00	452 700,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		452 700,00	452 700,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement		452 700,00	452 700,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			

	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES RECETTES REELLES			452 700,00	452 700,00
-----------------------------------	--	--	-------------------	-------------------

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)		93 800,00	93 800,00
281532	AMORTISSEMENT RESEAUX D'ASSAINISSEMENT		93 800,00	93 800,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		93 800,00	93 800,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		93 800,00	93 800,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)			546 500,00	546 500,00
---	--	--	-------------------	-------------------

				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			546 500,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		53 500,00	53 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		36 200,00	36 200,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	36 200,00	36 200,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 300,00	17 300,00
139111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU	5 000,00	5 000,00
13913	DEPARTEMENTS	8 500,00	8 500,00
13914	COMMUNES	1 000,00	1 000,00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	2 300,00	2 300,00
13918	AUTRES	500,00	500,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	53 500,00			53 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		93 800,00	93 800,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		93 800,00	93 800,00
281532	AMORTISSEMENT RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	93 800,00	93 800,00
021	Virement de la section d'exploitation		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	53 500,00				53 500,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	53 500,00
Ressources propres disponibles (IV)	53 500,00
Solde (V = IV-II)(6)	

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
VOTES :
 Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :

Présenté par le Président, François ZOCCHETTO
A Laval, le

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Laval, le

Les membres du Conseil Communautaire

Certifié exécutoire par le Président, François ZOCCHETTO, compte tenu de la transmission en préfecture, le ,
et de la publication le

A Laval, le

Approbation du Budget Primitif 2017 - Conseil Communautaire du 12 décembre 2016

REILLON	Christelle		CLAVREUL	Marie-Cécile	
LEFORT	Christian		LANOË	Alexandre	
ROUXEL	Marie-Odile		GRANDIERE	Chantal	
POISSON	Gwénaél		PERRIN	Jean-Jacques	
LE RIDOU	Fabienne		JACOVIAK	Danièle	
COIGNARD	Jean-Marc		PHELIPPOT	Jacques	
OZILLE	Isabelle		MOTTIER	Béatrice	
BROUSSEY	Loïc		BUZARÉ	Mickaël	
RICHEFOU	Olivier		GALOU	Gwendoline	
FILHUE	Sylvie		GUINOISEAU	Alain	
MOUCHEL	Denis		LEFORT	Sophie	
FOURNIER-BOUDARD	Nathalie		FOUQUET	Jean-Pierre	
BRAULT	Jean		QUENTIN	Florence	
MARQUET	Didier		PILLON	Didier	
CORMIER SENCIER	Nathalie		DIRSON	Sophie	
CHESNEL	Annette		HABAULT	Philippe	
ZOCCHETTO	François		CHALOT	Martine	
SOULTANI-VIGNERON	Samia		DE LAVENERE-LUSSAN	Bruno	
DUBOURG	Xavier		PATY	Marie-Hélène	

Approbation du Budget Primitif 2017 - Conseil Communautaire du 12 décembre 2016

MAURIN	Bruno		VIELLE	Sylvie	
HIBON-ARTHUIS	Stéphanie		ANGOT	Dominique	
BOYER	Jean-Christophe		DUBOIS	Christine	
ROMAGNÉ	Catherine		CARREL	Christophe	
GUILLOT	Aurélien		PEIGNER	Michel	
BAUDRY	Véronique		MARQUET	Mickaël	
HAMADAÏNE	Sid-Ali		GUÉRIN	Daniel	
BEAUDOUIN	Isabelle		BORDE	Yannick	
GOURVIL	Claude		ALEXANDRE	Christelle	
GRUAU	Jean-Christophe		BRUNEAU	Joseph	
BOUHOURS	Jean-Marc		GRUAU	Flora	
PERLEMOINE-LEPAGE	Isabelle		BLANCHET	Marcel	
HOUDAYER	Loïc		BARRÉ	Olivier	
BOISBOUVIER	Alain		ROCHERULLÉ	Michel	

***Les élus ayant reçu pouvoir doivent aussi signer pour les élus qu'ils représentent
Les suppléants doivent signer pour les élus qu'ils remplacent***